

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE MENTOURI. CONSTANTINE
ECOLE DOCTORALE DE FRANCAIS

N° d'ordre :
Série :

Mémoire de Magistère
Option : Sciences du Langage

TITRE

LA NEOLOGIE JOURNALISTIQUE

Analyse des néologismes de la presse écrite francophone

(Le cas du *Quotidien d'Oran*)

Sous la direction de :

♦ **Jean-François SABLAYROLLES**
Professeur à l'université de Paris XIII.

Présenté par :

♦ **ADACI Sana**

Membres du jury :

♦ Président : DERRADJI Yacine	MC. Univ. de Constantine
♦ Examinatrice : GUIDOUM Laarem	MC. Univ. de Constantine
♦ Rapporteur : Jean-François SABLAYROLLES	PR. Univ. de Paris XIII.

Année universitaire : 2007/2008

Remerciements

Nous tenons à remercier, notre directeur de recherche, Mr. Jean-François SABLAYROLLES, de nous avoir conseillée et orientée durant ces mois de travail. Ses suggestions et ses explications ont servi de support fondamental au développement de ce mémoire.

Nous remercions profondément notre famille qui, par le biais de contributions diverses, nous a aidée, encouragée et soutenue.

Dédicaces

...A mes parents auxquels je dois tout.

Sommaire :

1. Introduction générale.....	10
2. Recueil de données.....	16
2.1. Présentation du journal <i>Le Quotidien d'Oran</i>	17
2.2. Présentation des chroniques <i>Tranche de vie</i> et <i>Raina Raikoum</i>	18
2.2.1. La Chronique <i>Tranche De Vie</i>	18
2.2.1.1. Le chroniqueur EL GUELLIL.....	19
2.2.2. La chronique <i>Raina Raikoum</i>	20
2.2.2.1. Le chroniqueur Kamel DAOUD.....	20
2.2.2.2. Le chroniqueur Mohamed-Saleh BOURENI.....	21
2.3 Raisons du choix du corpus.....	21
2.3.1. Le journal <i>Le Quotidien D'Oran</i>	21
2.3.2. Les chroniques <i>Tranche De Vie</i> et <i>Raina Raikoum</i>	22
2.4. La période.....	22
2.5 Raison du choix de la période.....	23
2.6. Constitution du corpus et méthodologie.....	24
2.6.1. Les critères de sélection des néologismes.....	25
2.6.1.1. Critère lexicographique.....	25
2.6.1.1. a- Le corpus d'exclusion.....	25
2.6.1.2. Critère typographique.....	26
2.6.1.3. Le sentiment néologique.....	26
2.6.1.4. Critères d'identification des locutions néologiques.....	27
2.6.1.4. a- Construction non endocentrique.....	27
2.6.1.4. b- Rupture paradigmatique.....	28
2.6.1.4. c- Critères mettant en jeu des savoirs culturels et linguistiques.....	28
2.6.2. La collecte des néologismes.....	28

Cadre théorique

Premier chapitre : L'innovation lexicale.....	30
3.1. Les langues pratiquées en Algérie.....	31
3.2. L'étymologie du mot « Néologisme ».....	33
3.3. Définitions des termes « Néologisme » et « Néologie ».....	33

3.4. Définitions lexicographiques.....	34
3.5. Evolution du terme « Néologisme ».....	35
3.6. La lexie néologique.....	36
3.7. Néologismes de langue et néologismes de discours.....	36
3.8. La néologie.....	38
3.8.1. Classement des néologismes.....	39
3.8.1.1. La typologie des néologismes.....	39
3.8.1.2. Les procédés de formation	40
a- Les matrices morpho-sémantiques.....	40
b- Les matrices syntaxico-sémantiques.....	42
c- Les matrices morphologiques.....	43
d- La matrice pragmatique-sémantique.....	44
e- La matrice externe.....	44
3.9. La création lexicale en arabe.....	46
Deuxième chapitre : L'innovation lexicale dans le discours journalistique.....	48
4.1. Les conditions d'énonciation.....	50
4.1.1. Conditions d'énonciation relatives à l'écriture journalistique.....	51
4.1.1. a- L'écriture journalistique est une activité sociale.....	51
4.1.1. b- La pluralité des codes linguistiques.....	53
4.1.1. c- Le texte journalistique : écrire pour influencer.....	55
4.1.1. d- Une écriture actuelle.....	56
4.1.2. Conditions d'énonciation relatives au genre de la chronique.....	57
4.1.2. a- Le genre littéraire de la chronique.....	57
4.1.2. b- Liberté d'expression, liberté d'innovation.....	59
4.1.2. c- Forme et taille de la chronique.....	60
4.1.3. Conditions d'énonciation linguistiques et extralinguistiques.....	60
4.1.3. a- Le cotexte des lexies néologiques.....	60
4.1.3. b- Le contexte de l'émission des lexies néologiques.....	61
4.1.4. Conditions d'énonciation sociolinguistiques.....	62
4.1.4. a- les niveaux de langue.....	62
4.1.5. Néologie et acte humoristique.....	63
4.2. Causes de l'émergence des néologismes.....	63
4.2.1. Position du locuteur.....	64

4.2.2. Maniement de la langue.....	65
4.2.3. Pressions pulvérisant le non-respect du code.....	66
4.3. Les fonctions des néologismes.....	67
4.3.1. Fonctions centrées sur l'interprétant.....	68
4.3.2. Fonctions centrées sur la langue.....	70
4.3.3. Fonctions centrées sur le locuteur.....	71

Analyse du corpus

Première étape.....	74
5.1. Présentation de la grille d'analyse.....	75
5.2. Présentation du corpus d'analyse.....	79
5.2.1. Liste des néologismes parus pendant le mois de juillet.....	79
5.2.2. Liste des néologismes parus pendant le mois d'août.....	80
5.2.3. Liste des néologismes parus pendant le mois de septembre.....	81
5.3. La répartition des néologismes selon la langue.....	82
5.4. L'analyse des néologismes.....	83
5.4.1. Les lexies néologiques.....	83
5.4.1.1. Lexies originelles des néologismes obtenus par détournement.....	90
5.4.2. Les néologismes hybrides.....	90
5.4.2.1. Classification primaire des néologismes hybrides.....	90
a- Catégorie A.....	90
b- Catégorie B.....	91
c- Catégorie C.....	91
5.4.3. Les néologismes arabes et anglais.....	92
5.5. Commentaire et analyse des tableaux.....	93
5.5.1. Les lexies néologiques (lexies néologiques françaises + les emprunts).....	93
a- Catégorie grammaticale (colonne 2).....	93
b- Types de lexies (colonne 3).....	94
c- Champs sémantiques, notionnels (colonne 4).....	96
d- Traits de sous-catégorisation syntactico-sémantiques (colonne 5).....	99
e- Matrices lexicogéniques (colonne 6).....	100
f- Nom propre (colonne 7).....	105
g- Marques typographiques (colonne 8).....	106
h- Remarques métalinguistiques (colonne 9).....	108

i- Transcatégorisation (colonne 10).....	109
5.5.2. Les néologismes hybrides.....	110
a- Catégorie grammaticale (colonne 2).....	110
b- Types de lexies (colonne 3).....	111
c- Champs sémantiques (colonne 4).....	113
d- Traits de sous-catégorisation syntactico-sémantiques (colonne 5).....	114
e- Matrices lexicogéniques (colonne 6).....	115
f- Nom propre (colonne 7).....	117
g- Marques typographiques (colonne 8).....	118
h- Remarques métalinguistiques (colonne 9).....	118
i- Transcatégorisation (colonne 10).....	119
5.5.3. Les néologismes arabes et anglais.....	120
a- Catégorie grammaticale (colonne 2).....	120
b- Types de lexies (colonne 3).....	120
c- Champs sémantiques (colonne 4).....	120
d- Traits de sous-catégorisation syntactico-sémantiques (colonne 5).....	120
e- Matrices lexicogéniques (colonne 6).....	121
f- Nom propre (colonne 7).....	121
g- Marques typographiques (colonne 8).....	121
h- Remarques métalinguistiques (colonne 9).....	121
i- Transcatégorisation (colonne 10).....	121
Conclusion -1-	122
Deuxième étape	125
6.1. La production néologique.....	126
6.1.1. La répartition des néologismes selon les émetteurs.....	126
6.1.1. a. Les lexies néologiques.....	126
6.1.1. b. Les néologismes hybrides.....	131
6.1.1. c. Les néologismes arabes et anglais.....	132
6.1.2. La comparaison des productions néologiques.....	133
6.1.2. a. Les lexies néologiques.....	133
6.1.2. a.1. Comparaison des lexies néologiques émises dans chaque chronique....	134
6.1.2. b. Les néologismes hybrides.....	135
6.1.2. c. Les néologismes arabes et anglais.....	136

6.1.3. Analyse des résultats.....	136
6.1.4. L'irrégularité du processus néologique.....	137
6.2.. Analyse des conditions d'énonciation des néologismes.....	139
6.2.1. Facteurs favorisant l'innovation lexicale dans le <i>Quotidien D'Oran</i>	139
a- Position du locuteur.....	139
b- Maniement de la langue.....	140
c- Pressions entraînant le non-respect du code.....	141
d- Niveaux de langue.....	141
d-1. La qualité de la prononciation.....	142
d-2. La syntaxe.....	142
d-3. Le choix du vocabulaire.....	142
e- L'humour dans la chronique <i>Tranche De Vie</i>	144
6.3. Faisceau causal des néologismes journalistiques.....	145
6.3.1. L'identification des fonctions.....	145
a- La cotextualisation.....	145
b- La contextualisation.....	146
6.3.2. L'analyse des fonctions des néologismes.....	147
a- Fonctions centrées sur l'interprétant.....	147
b- Fonctions centrées sur la langue.....	149
c- Fonctions centrées sur le locuteur.....	150
Conclusion-2-	152
7. Conclusion générale	154
8. Annexes	163
8.1. Tableaux d'abréviations.....	164
8.1.1. Grille d'analyse.....	164
8.1.2. Abréviations relatives à la production néologique.....	165
8.1.3. Liste des figures.....	166
8.1.4. Liste des tableaux.....	168
8.2. Les chroniques journalistiques.....	170
Bibliographie	171
Sitographie	175

Introduction générale

1) Introduction générale:

Cette recherche en Sciences du Langage dont l'intitulé est: « *La Néologie Journalistique* » se propose à étudier les différentes unités néologiques relevées dans un journal algérien francophone: *Le Quotidien D'Oran*. À partir d'un ensemble de néologismes extraits d'un organe de presse écrite, nous opérons une analyse de la créativité lexicale du français en usage en Algérie. Le traitement de la néologie journalistique va nous permettre d'étudier les nouvelles réalités de la langue générale et de la décrire, c'est dans ce cadre de travail que s'inscrit notre mémoire.

Notre objet de recherche étant l'analyse des particularités lexicales à travers l'étude du fonctionnement des néologismes dans le discours journalistique, il nous semble tout à fait essentiel de donner un bref historique de la presse écrite algérienne et de son évolution ¹ depuis l'indépendance jusqu'à nos jours :

Toute presse dans le monde, pour qu'elle soit crédible, doit être fiable et indépendante, ainsi la presse écrite en Algérie est considérée comme la plus libre en Afrique et même dans le monde arabe, son objet est de fournir à son public des informations précises et objectives. Au cours de son évolution, cette activité journalistique a connu de nombreux troubles : l'Etat, pendant une longue période, contrôlait la presse (censure, contrôle des informations dites « sécuritaires ») et exerçait des pressions sur les journalistes (amendes, poursuites judiciaires, emprisonnements,...etc.). En 1988, suite aux événements d'Octobre qui ont eu pour résultat l'ouverture du champ politique (le multipartisme), une presse écrite privée est née en Algérie.

En 1990, le changement du *Code de L'Information* a permis le lancement d'une presse privée et indépendante. La pratique journalistique a pris un nouvel essor, elle est devenue, depuis, une vraie source d'information crédible notamment sur les

¹ Nous nous sommes référée pour cela à l'ouvrage de BENZELIKHA A, (2005), *Presse Algérienne, Editoriaux Et Démocratie*, Oran, Dar El Gharb.

événements tragiques qui ont marqué la scène politique pendant cette période. Aujourd'hui, le domaine médiatique en Algérie est caractérisé par une intense activité journalistique, plusieurs journaux francophones sont diffusés quotidiennement : *Le Matin*, *Liberté*, *L'Expression*, *Le Quotidien D'Oran*, *El Watan*, *El Acil*, *Le Soir D'Algérie*...etc. Cette pluralité de quotidiens (33 organes de presse) ¹ reflète la maturité politique de la société algérienne.

Les raisons pour lesquelles nous avons décidé de nous intéresser à ce thème de recherche sont les suivantes :

- Nous sommes partie du constat qu'une langue n'est pas fixée, elle évolue au sein des différentes pratiques sociales des individus, de ce fait, nous avons essayé, dans le cadre de notre travail de recherche, de rendre compte de la dynamique du français en usage en Algérie à travers l'étude du fonctionnement d'un nouveau lexique émergeant dans la société algérienne.

- Etant donné que l'activité langagière dans le domaine de la presse écrite permet d'observer l'usage réel de la langue ainsi que son évolution dans le temps, nous avons procédé à l'analyse des néologismes dans le discours journalistique afin de mettre en lumière certains usages linguistiques particuliers, propres au français de la presse écrite algérienne.

- La troisième raison étant que nous sommes bilingue, nous lisons constamment les journaux francophones pour être à l'actualité, la consultation des différents articles et rubriques nous a permis de faire des constats quant à l'usage spécifique de la langue française :

Nous avons observé un recours croissant à la créativité lexicale dans le discours journalistique algérien. Ce foisonnement des néologismes nous a incitée à être sensible à ce phénomène linguistique. Nous pensons donc qu'il serait intéressant de voir comment la pratique du français par les journalistes algériens permet de

¹ Selon un article du journal *L'Expression*, intitulé : *BOUKERZAZA veut réorganiser les médias*, paru le 23/04/2008, le ministre de la Communication, M. BOUKERZAZA, a précisé que le nombre des organes de presse en Algérie était de 65 dont 33 sont francophones.

comprendre les différents usages de cette langue en Algérie.

Le principal centre d'intérêt pour la présente recherche, l'étude des néologismes dans le discours journalistique, a commandé la structure de travail suivante :

-Notre travail de recherche est organisé en trois grandes parties distinctes mais complémentaires :

Dans la première partie intitulée : **Recueil de données**, nous donnons quelques informations relatives au journal *Le Quotidien D'Oran*, aux deux chroniques à partir desquelles nous avons fait l'extraction des néologismes pour la constitution du corpus d'analyse, nous justifions ensuite le choix de ce corpus ainsi que le choix de la période de parution des chroniques.

Une partie théorique :

Cette deuxième partie fournit les assises théoriques de ce travail, elle comprend deux chapitres :

Le premier chapitre s'intitule : *L'innovation Lexicale*. Il se veut une présentation des approches théoriques et méthodologiques de la question. Les travaux de SABLAYROLLES (2000), GUILBERT (1975), portant sur la néologie française, et ceux de Roman (1999) sur le processus néologique en arabe, constituent notre référence en ce qui concerne le domaine de la création lexicale. Dans ce chapitre, nous commencerons par les définitions des termes « néologisme » et « néologie » données par les différents théoriciens et les principaux dictionnaires de linguistique, nous exposerons ensuite la typologie des procédés de formation utilisée dans le classement des néologismes et ce, après avoir opté pour la « lexie » en tant qu'unité linguistique adéquate pour l'étude des particularités lexicales relevées dans le corpus.

Le deuxième chapitre est relatif au domaine de la néologie dans la presse et à l'écriture journalistique. Nos outils théoriques sont puisés dans différents domaines : *analyse de discours, lexicologie, pragmatique, sociolinguistique*. Dans

cette étape, nous décrirons les circonstances dans lesquelles ont été émises les lexies néologiques repérées dans le corpus d'analyse. Les concepts de CHARAUDEAU, SABLAYROLLES, KERBRAT-ORECCHIONI, MORTUREUX et de CUSIN-BERCHE nous servent d'outils d'analyse pour le traitement des néologismes dans le discours qui les produit.

On peut donc dire que ces deux chapitres sont consacrés aux fondements théoriques des analyses envisagées dans la partie de l'analyse du corpus.

Une partie pratique (l'analyse du corpus) :

Cette partie de la recherche se veut une analyse détaillée du corpus en faisant appel aux différents concepts mentionnés antérieurement.

Nous tenterons, dans **la première étape**, de dresser une grille d'analyse plus adaptée au corpus et au phénomène linguistique que nous voulons étudier. A partir de cette grille, nous allons essayer d'apporter un éclairage aux différents processus de formation des néologismes extraits du journal *Le Quotidien d'Oran*. Dans cette partie de l'analyse des lexies néologiques, nous n'allons pas nous intéresser uniquement à leur aspect morphologique ; d'autres informations vont être prises en considération à savoir : la catégorie grammaticale, les traits de sous-catégorisation syntaxico-sémantiques, le type de la lexie néologique...etc.

La deuxième étape de l'analyse consiste à déterminer les raisons de surgissement de ces néologismes, l'analyse va se faire en prenant en considération les contextes dans lesquels ils étaient produits, cette étape est extrêmement importante pour pouvoir accéder à leurs significations. Ensuite, nous tenterons de rechercher les fonctions de telles lexies dans le discours, c'est-à-dire le rôle que remplit leur usage dans les chroniques. Pour ce faire, nous empruntons des outils d'analyse à la théorie des *conditions d'énonciation*, nous allons nous servir également de l'outil conceptuel déjà exposé dans la partie théorique.

Tout travail de recherche s'achève par une **conclusion**, nous tenterons, à la fin de notre mémoire, de résumer les résultats obtenus, de les mettre en relation avec la problématique, et de voir si les interrogations posées au début de la recherche ont pu avoir des réponses.

Les langues ont tendance à changer et à évoluer rapidement au point que l'on cite des cas où il est difficile de se comprendre d'une génération à une autre, cette évolution du lexique des langues est due à différents facteurs ; le lexique est un ensemble ouvert, sujet à de multiples modifications (enrichissement ou appauvrissement des unités lexicales). Le processus d'enrichissement lexical ne peut être que l'expression de l'évolution sociale puisqu'il traduit les diverses mutations connues par les communautés linguistiques, on peut ainsi affirmer qu'il existe une connexion entre le langage et le changement social.

Le parler des locuteurs algériens est particulier dans la mesure où il permet de constater la coexistence de deux ou plusieurs langues à l'intérieur d'un même discours. Ce mélange de langues effectuant la production langagière s'observe à l'écrit comme à l'oral mais à des degrés différents.

La presse écrite est par excellence, le domaine où l'on observe un recours massif à la créativité lexicale, il est difficile, voire impossible de ne pas remarquer la présence quasi permanente des néologismes en lisant les différents articles dans les journaux francophones. Cette importance quantitative du phénomène de l'innovation lexicale dans le domaine de la presse nous a encouragée à étudier les unités lexicales nouvelles, leur traitement et leur fonctionnement.

Le fleurissement des néologismes dans les écrits des journalistes francophones algériens nous a amenée à nous poser les questions suivantes :

- Les néologismes dans la presse francophone en Algérie, sont-ils créés à partir du lexique de la langue française ou de celui de la langue arabe ?

- Comment sont formés les néologismes journalistiques dans la presse francophone algérienne ?
- Pourquoi les journalistes, recourent-ils à la création lexicale ?
- Quel(s) rôle(s) pourraient avoir les néologismes dans le discours journalistique algérien ? Sont-ils vraiment dus au besoin de désigner de nouvelles réalités ?

A partir de ces questions nous avons pu formuler les hypothèses suivantes :

- Les créations lexicales dans la presse francophone sont le résultat de l'hybridation de la langue française et de l'une des autres langues pratiquées par les journalistes.
- Les procédés de la dérivation sont les plus productifs dans la création des néologismes journalistiques.
- L'émergence des néologismes dans le discours journalistique n'est pas aléatoire ; il doit y avoir des raisons qui justifient l'emploi de ces nouvelles unités linguistiques.
- Chaque lexie néologique remplit une fonction qu'il est possible de déterminer.

Ce sont là quelques questions que nous nous sommes proposée d'étudier et auxquelles nous avons tenté d'apporter quelques éléments de réponse.

Recueil de données

2. Recueil de données :

Le corpus sur lequel nous avons travaillé est constitué de l'ensemble des néologismes relevés dans un journal francophone algérien : *Le Quotidien D'Oran*. Nous avons donc analysé un usage réel et actuel du français écrit en Algérie à partir de l'observation détaillée des deux chroniques de ce quotidien pendant 3 mois, relevé dans cet organe de presse les faits lexicaux qui traduisent l'usage particulier de la langue française et sa diversité. Nous nous sommes intéressée plus précisément aux lexies néologiques extraites des chroniques : *Tranche de Vie* et *Raina Raikoum*.

2.1. Présentation du journal *Le Quotidien D'Oran* :

Notre travail de recherche, relatif à l'analyse des néologismes émergeant dans le discours journalistique, se concentre sur un corpus de deux chroniques paraissant dans le journal *Le Quotidien D'Oran*.

-Qu'est-ce que *Le Quotidien D'Oran* ?

- *Le Quotidien D'Oran* est un journal algérien francophone dont la date de première parution est le 14 /01 /1994. Ce quotidien généraliste traite des sujets diversifiés qui touchent à différents domaines : politique, culture, économie, société, sport, média, cinéma...etc.

- Ce quotidien est devenu national après trois ans de sa création. Imprimé à Oran (sa ville d'édition), à Alger (capitale du pays), et à Constantine (capitale régionale).

- Cet organe de presse possède un site web fonctionnel : <http://www.lequotidien-oran.com>, ce qui donne aux lecteurs la possibilité de télécharger l'intégralité des

articles en format HTML et PDF ou bien de les visualiser en ligne, ce site permet donc à toute personne s'intéressant à la scène algérienne d'avoir accès au journal.

- *Le Quotidien D'Oran* doit sa naissance au désir de la société algérienne d'avoir une source d'informations plurielles. Il n'a pas de ligne éditoriale précise.

- Le directeur de publication est Mr.*M.BENABBOU*.

2.2. Présentation des chroniques *Tranche de vie* et *Raina Raikoum* :

2.2.1. La chronique *Tranche de vie* :

Le titre de la chronique est très significatif, l'auteur veut à travers ses écrits exposer aux lecteurs une opinion réelle du vécu du citoyen algérien, leur donner une idée sur ses sentiments de désarroi, d'étouffement...etc. Les petites histoires qu'il relate traitent des questions relatives à la vie quotidienne et aux problèmes de la société algérienne. Il n'hésite pas d'écrire à partir d'expériences personnellement vécues. Derrière ses histoires, on découvre une personne avec ses goûts, ses opinions et ses émotions.

- Dans chaque numéro, la chronique apparaît avec un titre généralement court mais informatif.

- La chronique est accompagnée souvent d'une illustration. Celle-ci enrichit l'article car elle peut donner des informations supplémentaires sur son contenu.

- La chronique *Tranche de Vie* est un article court, encadré, composé en caractère italique.

2.2.1.1. Le chroniqueur EL GUELLIL ¹ :

La chronique *Tranche de vie* est constamment animée par un seul rédacteur dont la signature journalistique est EL GUELLIL, son vrai nom est BABA HAMED Fodil. Après avoir fait des études cinématographiques, Fodil assistait aux montages de deux films algériens. Dans les années 1990, avec la création de la presse privée, il fondait avec un groupe de journalistes le quotidien régional *Le Quotidien D'Oran*. Nous pensons que, par le choix du nom « EL GUELLIL » qui signifie *le pauvre, le misérable*, le chroniqueur vise à souligner sa proximité avec les lecteurs.

- BABA HAMED est chroniqueur dans *Le Quotidien D'Oran* et son directeur technique en même temps.

- Les Chroniques *Tranche De Vie* sont réunies et éditées chez les éditions *Dar El Gharb*.

Sur le plan linguistique, il nous semble important de signaler que :

- La chronique est rédigée dans une langue non spécialisée et porte sur des sujets diversifiés.

- La langue orale, familière figure parfois dans l'écriture.

- L'organisation des phrases est simple : le chroniqueur EL GUELLIL a tendance à éviter les emplois lexicaux susceptibles de gêner la compréhension du texte et de brouiller ainsi la communication. Il choisit souvent des expressions de niveau familier, simples et faciles à comprendre par le grand public.

- Sa production langagière se caractérise par une alternance codique français/arabe sur une base française, comme en témoigne les exemples ² suivants :

1- Kayène ou kayène. Kayène celui qui, dès l'annonce du résultat, il t'appelle. «Belbaraka, ouallah je le savais qu'il allait l'avoir son bac ».

¹ La biographie de BABA HAMED Fodil et celle de Kamel DAOUD sont disponibles sur le site : <http://www.algérie-livres.com>.

² Ces exemples sont extraits de la chronique *Tranche de Vie* parue le 12/07/2007 pour le premier exemple, le 26/08/2007 et le 09/09/2007, pour le deuxième et le troisième exemples successivement.

2- Le commerçant se remet à le tirer légèrement vers lui, pour pouvoir y avoir accès. Et ils finissent la chorba ainsi, morghrof lik, morghrof liya.

3- Diplômes très connus ailleurs, mais qui fel bled, ne lui servent qu'à décorer le coin de l'appartement familial qui lui est affecté pour roupiller. Amala, ce n'est pas la peine tloumou le peuple pour ces envolées de tmanchir.

2.2.2. La chronique Raina Raikoum :

Raina Raikoum est le titre générique de la chronique, cette expression en arabe dialectal peut être traduite littéralement comme suit : « *Notre opinion -est- votre opinion* ». Le mot *Rai* a pour équivalent en français le mot *opinion*.

- Dans la chronique *Raina Raikoum* sont abordés des sujets de tous les domaines ; politique, économie, culture, sport...

- La chronique est présentée sur deux colonnes, elle apparaît régulièrement dans la troisième page du journal et composée en caractère italique.

- Cette chronique, pendant la période choisie, a été animée par un certain nombre de chroniqueurs dont le plus connu est Kamel DAOUD.

2.2.2.1. Le chroniqueur Kamel DAOUD :

Kamel Daoud est né le 17/06/1970 à Mostaganem. Il était rédacteur en chef au journal *Le Quotidien D'Oran* pendant une période de 8 ans. Actuellement, il est chroniqueur reporter dans le même organe de presse.

Kamel DAOUD est également écrivain, son talent lui a valu le Prix Littéraire *Mohamed DIB* qui lui a été décerné le 11/05/2008 pour son recueil *L'Arabe Et Le Vaste Pays De O*, Ses œuvres littéraires sont les suivantes :

En 2003 : *La Fable Du Nain*, en 2005 : *O Pharaon*.

Les deux romans sont édités chez la maison *Dar El Gharb*.

Cette carrière ne l'a pas empêché de poursuivre ses études, cet écrivain prépare un mémoire de Magistère en littérature à l'université d'Oran.

Nous trouvons qu'il est important de souligner que les chroniques *Raina Raikoum* sont également réunies en recueil et éditées chez la maison d'édition *Dar El Gharb*.

2.2.2.2. Le chroniqueur Mohamed-Saleh Boureni :

Dans les années 1980, il était journaliste dans le quotidien francophone *Horizons*, ensuite il a occupé le poste du Directeur de la publication d'un autre organe de presse qui est *El Acil*. Quelques temps plus tard, il rejoint le *Quotidien D'Oran* et anime, depuis, la chronique *Raina Raikoum*.

2.3. Raisons du choix du corpus :

2.3.1. Le journal : Le Quotidien D'Oran :

Notre analyse a été menée sur un ensemble de néologismes relevés dans un journal algérien francophone. Des informations relatives à cet organe de presse ont déterminé notre choix :

- Le journal *Le Quotidien D'Oran* est un organe de presse écrite algérienne d'expression française, et par conséquent destiné à un lectorat francophone.

- Grâce à son ton neuf et ses journalistes de très grande expérience, ce journal a pu gagner un grand nombre de lecteurs. Selon les statistiques du *Centre National de Documentation, de Presse et d'Information* (C.N.D.P.I.), *Le Quotidien D'Oran* est le premier journal francophone du pays avec un tirage de 194.000 exemplaires par jour ¹. C'est le journal le plus lu et qui peut donc fournir des informations importantes sur les différents usages linguistiques des locuteurs algériens.

- Notre choix est lié également à la manière d'écrire des journalistes du *Quotidien D'Oran* :

Ce journal est connu par la qualité de sa production journalistique, il rassemble un certain nombre de journalistes qui se caractérisent par des compétences rédactionnelles et une très bonne maîtrise de la langue française, ceux-ci ont été sélectionnés et recrutés après avoir passé de nombreux concours.

¹ Information rapportée dans un article du journal *Le Quotidien D'Oran*, intitulé : « *Le Quotidien D'Oran* » tire à 194.000 exemplaires, rédigé par MAZARI M. et paru le 11/05/2006.

- Les journalistes du *Quotidien D'Oran* se servent d'un français dont la particularité se situe au niveau lexical. La lecture des différents articles, chroniques et rubriques de ce journal, permet de rendre compte d'un emploi récurrent des néologismes.

2.3.2. Les chroniques *Tranche De Vie* et *Raina Raikoum*:

Le choix des chroniques *Tranche de Vie* et *Raina Raikoum* a été motivé par les constats suivants :

- Les chroniques foisonnent de créations lexicales.
- Les chroniques journalistiques sont des textes courts, ce qui facilite l'opération de la collecte manuelle des néologismes.
- Les sujets traités dans les chroniques sont variés ce qui permet de déterminer le/les domaine (s) suscitant le plus la néologie.
- La langue utilisée dans les deux chroniques est une langue générale, de ce fait, les formes linguistiques que l'on veut étudier sont très proches de celles que pratiquent réellement les lecteurs du journal.

2.4. La période :

Toute recherche doit s'inscrire dans le temps. Nous nous sommes intéressée, dans le cadre de notre travail de recherche, à extraire des unités linguistiques néologiques de deux chroniques parues dans le journal pendant la période s'échelonnant du 01 / 07 / 2007 au 30 / 09 /2007.

Nous avons respecté l'ordre chronologique de la parution des deux chroniques dans le journal, et ce pour permettre à toute personne s'intéressant à cette recherche de mieux comprendre et de mieux saisir l'évolution de la réflexion des journalistes.

2.5. Raisons du choix de la période :

Avant de déterminer les raisons du choix de cette période, il convient de signaler l'irrégularité du processus néologique¹ : il y a des périodes qui ont connu une évolution de la langue, à rythme accéléré, ce qui a entraîné un fort enrichissement lexical, alors que d'autres ont été marquées par une stagnation lexicale. La consultation du journal paru pendant la période choisie nous a permis d'observer un recours croissant à la création de mots nouveaux. Selon XU² : « *l'analyse quantitative d'un corpus peut souvent servir à dégager une certaine tendance linguistique reliée au contexte d'une époque particulière dans une société donnée* ».

Ainsi, la période que nous avons choisie pour faire la collecte des néologismes, coïncide avec un contexte politico social très particulier ; elle jalonne d'évènements qui ont marqué l'actualité sur l'échelle nationale et internationale entre le 01/07/2007 et le 30/09/2007 :

Evènements nationaux :

- La rentrée sociale : reprise des activités sociales, politiques, éducatives et culturelles. La rentrée sociale se caractérise par le retour massif des travailleurs de toutes les wilayas du pays.

- La rentrée scolaire : marque le départ d'une nouvelle année scolaire.

- La fête de l'indépendance et de la jeunesse : chaque année, l'Algérie fête son indépendance le 05 juillet.

- La révision des listes électorales. (Les élections de 29 novembre 2007).

- Le Ramadan (le mois sacré) : c'est le neuvième mois dans le calendrier musulman.

- Il importe également de signaler que cette période a été marquée par un certain nombre de crises :

¹ SABLAYROLLES J. -F., (2000), *La Néologie En Français Contemporain*. Honoré Champion. p.133.

² XU Z., (2001), *Le Néologisme Et Ses Implications Sociales*, L'Harmattan.

- La pénurie de certains produits dits de base (particulièrement la pomme de terre).
- Le déclin du pouvoir d'achat des Algériens.
- Une hausse des prix : depuis octobre 2007, en Algérie comme dans la plupart des pays dans le monde, les prix des produits de consommation courante ont augmenté.

Cette période était également marquée par d'autres événements qui ont fait couler beaucoup d'encre :

- L'attentat lors de la visite du président de la république et un autre par un kamikaze à Dellys.
- La mort du général LAMARI.
- La relance des relations entre l'Algérie et certains pays traduite par la visite de chefs d'état : la visite du Président iranien Ahmedi NEDJAD qui a eu lieu le 06/08/2007, et celle du Président français Nicolas SARKOZY effectuée le 10/07/2007.

Evènements internationaux :

- La proposition du projet de l'*Union Méditerranéenne* aux pays du Maghreb arabe.
- Le plan du Pentagone visant la répartition de l'Irak en émirats.
- Les actions des Etats Unis en Irak.

- Une autre raison justifiant ce choix : pendant cette période, 7 journalistes ont animé les deux chroniques, cela nous a permis d'avoir des innovations lexicales multiples et diversifiées, et nous a offert la possibilité de faire une comparaison des productions individuelles des néologismes émis par chacun de ces journalistes.

2.6. Constitution du corpus et méthodologie :

Toute étude lexicale nécessite généralement la constitution d'un corpus à partir de critères préalablement définis. Pour distinguer une unité linguistique néologique

d'une unité linguistique non néologique, nous nous sommes basée sur les critères suivants :

2.6.1. Les critères de sélection des néologismes :

2.6.1.1. Critère lexicographique :

Pour repérer un mot et l'identifier en tant que néologisme, nous avons consulté un corpus d'exclusion ¹ constitué d'un certain nombre de dictionnaires français dont l'usage est courant.

Afin de mieux décider du caractère néologique ou non néologique d'une unité linguistique, il faut consulter à la fois de nombreux ouvrages car ceux-ci ne peuvent pas refléter parfaitement l'état réel de la langue. SABLAYROLLES ² affirme qu'il serait préférable de « *se référer à des dictionnaires d'usage courant, remis à jour régulièrement et contemporains des énoncés sur lesquels on effectue le relevé, tout en gardant en tête leur imperfection et leur retard dans l'introduction de nouvelles unités dans leur nomenclature* » .

2.6.1.1. a- Le corpus d'exclusion:

Notre corpus d'exclusion est constitué des dictionnaires de langue suivants :

- DUBOIS J., (1992), *Dictionnaire De La Langue Française, Lexis*, Paris, Larousse.
- LITRE P-E., (1872- 1877), *Le Littré, Dictionnaire De La Langue Française*, Versailles : Encyclopaedia Britannic. (7vol.).
- OSTER P. et al, (2006), *Dictionnaire Des Citations Françaises*, Paris, Le Robert.
- REY A. et CHANTREAU S., (2003), *Dictionnaire Des Expressions Et Locutions*, Paris, Le Robert.
- ROBERT P. et al., (2007), *Le Nouveau Petit Robert De La Langue Française, dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Le Robert.
- ROBERT P. et al., (2003), *Le Petit Robert, Dictionnaire De La Langue Française*, Paris, Le Robert.

¹ Un corpus d'exclusion est un ensemble d'ouvrages de référence.

² SABLAYROLLES J.-F., (06-2002), « Fondements Théoriques Des Difficultés Pratiques Du Traitement Des Néologismes », *Revue Française De Linguistique Appliquée*, vol. 7-1, p.101.

- ROBERT P., REY A. (dir.), (2003), *Le Petit Robert Des Noms Propres, dictionnaire alphabétique et analogique*, Paris, Le Robert.
- ROBERT P., REY A. (dir.), (2001), *Le Grand Robert De La Langue Française, dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Le Robert. (6vol.).
- *Trésor de la langue française informatisé* : T.L.F.I. : <http://atilf.atilf.fr>.

Le français d'Algérie présente des particularités ¹, il est différent du français hexagonal, ce constat a été pris en considération en incluant l'ouvrage suivant dans notre corpus d'exclusion :

QUEFFELEC A., DERRADJI Y., DEBOV V., SMAALI D., CHERRAD-BENCHEFFRA Y., (2002), *Le Français En Algérie : Lexique Et Dynamique Des Langues*, Louvain-La-Neuve, De Boeck-Duculot-AUF.

2.6.1.2. Critère typographique :

Lors de la recherche des néologismes nous jugeons qu'il est important d'accorder une attention particulière à certains signes graphiques tels que les guillemets, les caractères italiques, les parenthèses, car ceux-ci peuvent être considérés comme des indicateurs du statut particulier de certaines formes linguistiques. Cependant, ils peuvent parfois exprimer une « certaine défiance qui se traduit par une mise à distance » ², le journaliste, dans ce cas, se sert des marques typographiques pour ne pas assumer la responsabilité de l'innovation lexicale, mais cela n'empêche pas de dire qu'il en assure la diffusion.

2.6.1.3. Le sentiment néologique :

Etant donné que l'extraction des néologismes ne s'est pas faite automatiquement, ce critère s'avère incontournable ; une lexie nouvelle est une lexie sentie comme telle. Il faut rappeler que lors de la recherche des néologismes

¹ Voir Chapitre 2, page 45.

² PRUVOST, SABLAYROLLES, (2003), *Les Néologismes*. Que sais-je ?, n° 3674, P.U.F. p. 70.

dans un corpus donné, il est possible de constater des variabilités dans le repérage des lexies qui pourraient être néologiques, selon SABLAYROLLES ¹ cela est dû au *sentiment néologique* qui varie d'une personne à une autre.

Tous ces critères sont assez importants pour la collecte des lexies néologiques au sein des textes journalistiques, cependant, aucun d'eux ne nous permet de décider à coup sûr de la nouveauté de certaines unités linguistiques notamment celles qui dépassent le cadre du mot simple, c'est la raison pour laquelle nous avons décidé de nous référer aux critères d'identification des locutions néologiques élaborés par SABLAYROLLES ². Mais avant de les exposer, il nous semble essentiel de préciser que nous avons rencontré deux types de locutions néologiques : le premier correspond à *un assemblage de mots non néologiques* ³ mais dont certaines caractéristiques (syntaxiques par exemple) ont en fait un ensemble figé constituant ainsi une lexie. Le second type est celui des mots auxquels on peut attribuer le statut de lexie en faisant appel à des *savoirs culturels et linguistiques*.

2.6.1.4. Critères d'identification des locutions néologiques :

Les critères permettant d'identifier toute locution comme unité linguistique néologique sont nombreux, nous nous contentons ici de n'évoquer que ceux qui, dans notre corpus, nous ont permis de juger du caractère néologique de certaines lexies extraites des deux chroniques. Ces critères sont les suivants :

2.6.1.4. a- Construction non endocentrique : Certaines lexies néologiques sont des constructions non endocentriques.

La construction endocentrique est définie par FRANÇOIS ⁴ (1974) comme étant la construction où « *l'ensemble est grammaticalement identique à un des termes* » qui le forment. De ce fait, les locutions néologiques répondant à ce premier critère sont des constructions (ou syntagmes) qui n'appartiennent pas à la même catégorie

¹ SABLAYROLLES J. -F., (2003), *L'Innovation Lexicale, actes du colloque organisé en février 2001 à Limoges*, Honoré Champion, Paris. pp. 279-295.

² SABLAYROLLES J. -F., (2000), *op. cit.*, p. 157.

³ *Ibidem*.

⁴ FRANÇOIS F., (1974), *L'enseignement Et La Diversité Des Grammaires*, Paris, Hachette. p. 32.

grammaticale que celle de leurs constituants. La lexie *le tout va bien* en est un bon exemple.

2.6.1.4. b- Rupture paradigmatique: elle est marquée par le remplacement d'un mot de la lexie par un autre élément de la même série distributionnelle. Exemple : la lexie néologique *économie de la réconciliation*.

2.6.1.4. c- Critères mettant en jeu des savoirs culturels et linguistiques: dans notre corpus, les locutions néologiques répondant à ce critère sont, majoritairement, des détournements d'expressions déjà existantes dans la langue et qui sont bien connues par les membres de la communauté linguistique. Ces expressions peuvent être figées, c'est-à-dire une séquence de mots dont le sens est « opaque »¹ car non compositionnel (il n'est pas le produit du sens de ses éléments composants). Cependant, le lecteur, en se basant sur ses connaissances culturelles et linguistiques, va pouvoir comprendre chacune de ces expressions et l'identifier en tant qu'unité lexicale.

Certains détournements relèvent de la parodie : *rentrée sauciale*. D'autres sont créés à partir des citations de personnages très connus : *mamelles du pétrole*, ou des titres d'œuvre : *degré zéro de l'existence*.

2.6.2. La collecte des néologismes :

La collecte des néologismes s'est effectuée sur un corpus de la presse écrite, elle s'est faite manuellement et individuellement, nous nous sommes intéressée plus précisément aux deux chroniques dans le journal *Le Quotidien D'Oran*.

Dans cette étape de la recherche, notre tâche consistait à :

Ø Lire les chroniques en y cherchant les unités linguistiques qu'on croyait être nouvelles.

¹ GROSS G., (1996), *Les Expressions Figées En Français : Noms Composés Et Autres Locutions*, Ophrys, pp. 10-11.

Ø Extraire du corpus toutes les unités linguistiques, lexicologiquement intéressantes, à partir d'un certain nombre de critères de sélection¹ préalablement définis.

Ø Confronter ces unités avec le corpus d'exclusion et ne retenir que celles néologiques, en d'autres termes ; seules les lexies qui n'y sont pas répertoriées ont été considérées comme des néologismes.

- Suite à la lecture des deux chroniques du journal *Le Quotidien D'Oran*, et après avoir exploré la méthode d'une collecte manuelle, nous sommes arrivées à une liste de 140 lexies néologiques. Celles-ci ont été classées par ordre alphabétique dans une grille d'analyse² constituée de 10 colonnes.

- Pour étudier les caractéristiques quantitatives des néologismes, nous avons recouru à une méthode statistique, ce qui nous a donné la possibilité de dresser des tableaux et de construire des graphiques (histogrammes 2 D et secteurs 2 D), permettant ainsi une présentation visuelle des résultats obtenus.

- Pour ce qui est de l'analyse du fonctionnement des néologismes à l'intérieur du discours journalistique, nous avons recouru à l'approche des *conditions d'énonciation*. Le point de vue théorique adopté dans ce travail de recherche a nécessité la prise en considération des informations textuelles, il était donc indispensable d'insérer les néologismes dans leurs contextes linguistiques, de ce fait, les chroniques journalistiques dans lesquelles ces néologismes ont été apparus, sont placées en annexe (8.2.). Afin de bien faciliter aux lecteurs le repérage des néologismes dans les chroniques *Tranche De Vie* et *Raina Raikoum*, ceux-ci figurent en caractère souligné tout en gardant les mêmes marques typographiques originelles.

¹ cf. Les critères de sélection des néologismes (2.6.1.).

² Voir page 66 (la présentation de la grille d'analyse).

- Partie théorique -

Chapitre 1
L'innovation Lexicale

3. L'innovation lexicale :

3.1. Les langues pratiquées en Algérie :

Le plurilinguisme se manifeste dans la société algérienne comme une réalité inévitable. De ce fait, avant de parler de la créativité lexicale effectuée par les journalistes (qui sont des locuteurs algériens), il nous semble intéressant de donner quelques informations sur l'espace linguistique ¹ dans lequel a évolué le français pratiqué par ces locuteurs :

L'Algérie est l'un des pays du Maghreb central qui, riche de langues et de cultures, représente une source importante de recherches à toute personne s'intéressant à la société algérienne et à ses pratiques langagières. Le locuteur Algérien dispose de plusieurs langues et/ou variétés de langues qui sont en contact permanent. Il y recourt selon ses besoins et la situation de communication. En Algérie, on distingue la présence de ces langues :

La première est l'arabe standard, langue officielle du pays, la deuxième ; l'arabe dialectal, langue vernaculaire de la population, ensuite le berbère (ou le kabyle) en tant que langue nationale, et enfin le français et l'anglais comme étant les deux premières langues étrangères enseignées à l'école.

L'arabe littéraire : L'arabe littéraire en Algérie –appelée également *arabe classique* –est une langue à statut officiel, son usage fut généralisé dans tous les domaines avec *la politique d'arabisation* dans les années 1970. L'introduction de l'arabe littéraire à l'enseignement et à la vie publique en général, visait à affirmer l'indépendance culturelle de la population algérienne. Elle assumait donc la fonction de langue véhiculaire de l'identité arabo-islamique.

L'arabe dialectal : C'est la langue maternelle de la majorité des Algériens,

¹ Voir pour cela l'ouvrage de GRANDGUILLAUME G., (1983), *Arabisation Et Politique Linguistique Au Maghreb*, Paris, Maisonneuve et Larose.

présente dans les communications quotidiennes. Contrairement à l'arabe littéraire et au français, elle n'est pas enseignée à l'école. Vernaculaire, car elle est pratiquée par des locuteurs n'ayant pas la même langue première et leur sert de moyen de communication. Elle partage un lexique commun avec l'arabe classique.

La langue française : La langue française est présente en Algérie –et dans les pays du Maghreb –depuis la période coloniale, elle s'est imposée à travers les différentes institutions. Après l'indépendance, cette langue est devenue étrangère, cependant, une grande partie de la population la maîtrise et lui accorde une grande importance comme le confirment les propos de MOATASSIME ¹ : « *la seule langue seconde réellement pratiquée par les Maghrébins* ».

Le berbère : Langue pratiquée par une communauté constituant 14 % de la population. Son statut de langue nationale a été garanti en 2002, après une modification de la Constitution, par un décret présidentiel.

L'anglais : C'est la deuxième langue étrangère enseignée à l'école. Avec l'ouverture économique, cette langue s'impose progressivement dans la société algérienne.

Ce sont alors les langues et/ou variétés de langues à partir desquelles ont été construites les lexies repérées dans notre corpus d'analyse.

Comme nous venons de le voir, les données sociolinguistiques sont vraiment importantes si l'on veut mieux comprendre la production langagière en Algérie, le contact entre le français, l'arabe avec ses deux variétés et le tamazight a donné lieu à de nombreux phénomènes linguistiques y compris la création lexicale.

¹ MOATASSIME A, (1992), *Arabisation Et Langue Française Au Maghreb*, P.U.F., pp. 20-21.

Accompagnant les progrès scientifiques et technologiques, la langue en tant que véhicule de savoir et de culture, n'a pas cessé d'évoluer. Ce moyen de communication mis à la disposition des locuteurs s'est fortement enrichi suite aux multiples mutations connues par les différentes sociétés : le besoin de nommer de nouvelles réalités (les inventions technologiques, les découvertes scientifiques), les situations de contact de langues, le développement des moyens de communication...etc. Toute évolution sociale entraîne une évolution lexicale.

3.2. L'étymologie du mot « néologisme »:

Avant de parler des différentes définitions, du mot *néologisme*, proposées par les théoriciens et les principaux dictionnaires de langue, il convient d'expliquer son étymologie :

Le mot *néologisme* a été fabriqué à partir de l'adjectif *neos* et le substantif *logos*, deux termes grecs qui signifient successivement « récent » et « discours rationnel ». Le dictionnaire *Trésor de la langue française*¹ fait état de ce mot en 1734. Au XVIII^{ème} siècle, le mot *néologisme* fut employé pour désigner le processus linguistique permettant la création formelle et sémantique. À partir des années 1960, la notion de *néologisme* (ou de *néologie*) devient une partie de la linguistique².

Pour tout travail portant sur les néologismes, objet d'étude de la néologie, il est important de définir certains problèmes liés à cette discipline, c'est la raison pour laquelle nous avons décidé d'exposer dans une grande partie de ce chapitre les fondements théoriques de cette notion.

3.3. Définitions des termes « Néologisme » et « Néologie » :

GUILBERT.L³, considéré comme l'un des théoriciens ayant présenté les travaux les plus éclairants sur les différents aspects de la néologie, définit ce

¹ *Trésor De la langue française informatisé* : T.L.F.I. : <http://atilf.atilf.fr>.

² GAUDIN F., GUESPIN L, (2000), *Initiation à La Lexicologie Française, De La Néologie aux Dictionnaires*, Bruxelles, Ducolot.

³ GUILBERT, L., (1975), *La Créativité Lexicale*, Larousse, p.31.

concept comme étant : « *la possibilité de création de nouvelles unités lexicales en vertu des règles de productions incluses dans le système lexical* ». GUILBERT qui se situait dans le cadre de la grammaire générative traditionnelle, considère donc la néologie comme étant la création, à partir de règles déjà définies par un système, de nouvelles formes linguistiques.

Les notions de *néologisme* et de *néologie* ont été au cœur de nombreuses réflexions cependant elles restent des notions vagues. A. Rey ¹ examine les paramètres responsables de la difficulté de l'étude de la néologie et affirme que celle-ci est *difficile à cerner*, il n'est pas donc aisé de l'étudier et de la décrire avec précision.

Selon J.-F SABLAYROLLES ², la conception que l'on a de la notion de *néologie* dépend du point de vue selon lequel on se place, elle peut être envisagée sous plusieurs facettes : « *la néologie n'est sans doute pas un concept discret, mais comporte plutôt différents degrés sur une échelle. Cette conception large et scalaire de la néologie explique la variabilité des jugements au sujet des néologismes et la présence dans le corpus d'éléments qui ne seraient pas spontanément et unanimement considérés comme des néologismes* ».

L'auteur de cette citation met l'accent sur le fait que la néologie peut être abordée selon différentes approches et qu'il n'y a pas de consensus sur une définition précise de cette notion.

3.4. Définitions lexicographiques :

Dans le *Dictionnaire de Linguistique et des Sciences du Langage*, DUBOIS ³ définit la néologie comme étant « *le processus de formation de nouvelles unités lexicales* ». Cette définition nous semble la plus proche de celle proposée par GUILBERT car elle met en évidence que la néologie est un ensemble de

¹ REY A., (1976), « Néologisme, Un Pseudo Concept ? », *Cahiers de Lexicologie* n° 28. pp. 3-17.

² SABLAYROLLES J. -F., (2000), *op. cit.*, p. 13.

³ DUBOIS et al (1994), *Dictionnaire De Linguistique Et Des Sciences Du Langage*, Paris, Larousse. p.322.

procédés permettant la création de nouvelles unités lexicales.

Le même dictionnaire donne la définition suivante de néologisme : « *une unité lexicale fonctionnant dans un domaine de communication déterminé et qui n'était pas réalisé antérieurement* ». Cette définition permet de constater qu'un nouveau facteur doit être pris en considération, à savoir ; le surgissement d'une nouvelle unité linguistique qui n'existait pas auparavant.

A partir des nombreuses définitions rencontrées du néologisme, nous présentons également celle de GUILBERT qui affirme, dans un article du *Grand Larousse De La Langue Française*, que ce terme est utilisé « *pour dénommer des mots nouveaux* »¹. Etait donc considéré comme néologisme tout mot nouveau.

Les linguistes accordent une importante place aux néologismes, le nombre de travaux de recherche portant sur cet aspect de renouvellement du lexique en témoigne, néanmoins les définitions proposées par ces chercheurs ne permettent pas d'éclairer les problèmes liés au traitement des unités néologiques.

3.5. Evolution du terme « Néologisme » :

J-F.SABLAYROLLES ², a effectué, à partir d'une vingtaine de dictionnaires, une étude sur l'évolution du sens de néologisme, il affirme que ce mot avait une connotation péjorative car il avait pour signification : « *abus de mots nouveaux* », il désignait ainsi tout ce qui était bizarre, anormal et qui, par conséquent, ne répondait pas à la norme. Ensuite, son sens a évolué parallèlement au sens *créativité lexicale*. Au fil du temps, une nouvelle acception fut accordée à ce mot pour désigner : « *introduction d'un mot nouveau ou emploi d'un mot ancien dans un sens nouveau* ». Dans l'état actuel, son usage se limite au « *mot nouveau* » et « *mot forgé par un malade mental* ».

¹ GUILBERT L. (1971), « Fondements Lexicologiques Du Dictionnaire », *Grand Larousse De La Langue Française*, Paris, Larousse, 1971-1978.

² .SABLAYROLLES J-F., (2000), *op.cit.*, pp.66-68.

D'après ce que nous avons vu, nous pouvons affirmer que les définitions des notions de *néologisme* et de *néologie* varient d'un auteur à l'autre, mais ça n'empêche pas de constater qu'elles sont unanimes sur le fait que *néologie* désigne le processus de création de nouvelles unités linguistiques et que le mot *néologisme* soit employé pour désigner un mot nouveau ou même un sens nouveau d'un mot déjà existant dans la langue.

3.6. La lexie néologique :

Conventionnellement, le lexique se définit par l'ensemble des mots au moyen desquels les membres d'une communauté linguistique communiquent entre eux. Selon SABLAYROLLES, l'unité linguistique adéquate pour l'étude des néologismes est *la lexie*, ce mot est emprunté à POTTIER¹ pour désigner « *l'unité lexicale mémorisée* ». Il affirme également à propos de la nature de ces unités linguistiques (les lexies) qu'elles peuvent être « *des unités simples, indécomposables, [...], ou des unités complexes comprenant non seulement des formes affixées ou composées, mais aussi des syntagmes prépositionnels, des unités complexes pouvant aller jusqu'à la phrase inclusivement et enfin des textes, connus partiellement ou intégralement par de nombreux membres de la communauté linguistique* »². De ce fait, un néologisme, du point de vue de sa nature, peut être :

Ø Un mot,

Ø De taille inférieure ou supérieure au mot (dans ce dernier cas il dépasse le cadre du mot graphique, unité plus longue),

Ø Un morphème.

3.7. Néologismes de langue et néologismes de discours :

La lexie néologique a, comme toute autre unité simple de la langue, des distributions et des fonctions. Significative, car en tant que signe linguistique, elle est dotée d'un signifié et un signifiant. Dans notre corpus d'analyse, nous avons rencontré deux types de lexies néologiques : le premier correspond aux créations

¹ POTTIER B., (1974), *Linguistique Générale*, Paris, Klincksieck.

² SABLAYROLLES J.-F., (1992-2), « Néologisme Et Nouveauté(s) », *Cahiers de lexicologie* n° 69, p. 6.

qui sont d'un grand usage, ce sont les *néologismes de langue*, c'est-à-dire les nouvelles formes linguistiques socialement diffusées et connues par un certain nombre de locuteurs. A coté de ce type de créations lexicales on retrouve les *néologismes de discours* qui sont produits par un locuteur dans une situation donnée.

SABLAYROLLES affirme que : « *Le surgissement d'une nouvelle lexie et son fonctionnement dans la langue, quel que soit son sort ultérieur, constituent un phénomène langagier intéressant dont tout modèle linguistique qui se veut complet doit rendre compte. On ne peut exclure les hapax et autres mots d'auteur ou de discours ni de la lexicologie ni de l'analyse de discours. Nous tenons pour néologismes relevant de la langue les lexies dès leur création et première apparition parce que c'est la langue qui les a rendues possibles et qu'on ne peut faire qu'elles n'aient jamais été émises* » ¹.

Dans le même sens que SABLAYROLLES, MORTUREUX ² soutient l'idée que les néologismes sont créés dans l'usage spécifique de la langue, elle note : « *c'est dans le discours que naissent les néologismes* », ces nouvelles formes linguistiques apparaissent donc dans les différents énoncés effectivement produits par les locuteurs.

Etant donné que notre champ d'investigation est la langue générale dans la presse écrite, la nature de notre étude implique dans ce cas un travail sur le discours. De ce fait, les lexies néologiques que nous avons étudiées sont les néologismes de langue ainsi que les créations ponctuelles et les hapax, apparus récemment en discours.

Le renouvellement du lexique des langues est, depuis longtemps, une question importante dans la linguistique, plusieurs théoriciens se sont fixés pour objectif de définir ce phénomène afin d'en éclairer quelques aspects, mais ce qu'il faut signaler

¹ SABLAYROLLES J. -F., (1992-2), « Néologismes Et Nouveauté(s) », *Cahiers de lexicologie* n°69,p.12.

² MORTUREUX F., (1997), *La Lexicologie Entre Langue Et Discours*, Sedes, p. 105.

c'est que ces réflexions ont été envisagées dans des cadres théoriques assez divers. Cette hétérogénéité des travaux sur la néologie est, entre autres, l'un des principaux facteurs faisant de l'analyse des néologismes un sujet de plus en plus difficile à traiter.

3.8. La néologie :

Comme nous venons de le voir, les définitions données aux deux termes *néologie* et *néologisme* sont diverses, néanmoins elles permettent de faire une distinction assez importante entre *processus* et *produit*. D'après J.BASTUJI ¹ « *la distinction entre néologie et néologisme articule une opposition pertinente entre le PROCES et le PRODUIT* ». Les lexies néologiques sont donc des unités linguistiques nouvelles, alors que *néologie* désigne le processus, c'est-à-dire un certain nombre de règles gérant la création de ces nouvelles unités.

Notre travail de recherche, dans sa première partie de l'analyse, ambitionne d'apporter quelques éclairages sur les néologismes dans le discours journalistique algérien. Nous nous intéressons plus particulièrement à leurs procédés de formation. Avant d'arriver à la typologie que nous avons choisie pour le classement des lexies néologiques, il nous semble important de signaler la diversité dans les classements proposés par les différents chercheurs.

J.-F SABLAYROLLES souligne que les typologies des néologismes sont nombreuses et assez diverses : « *une comparaison d'une centaine de classements met en évidence des différences dans leurs objectifs et leurs fondements* ». ²

Il ajoute que certaines de ces typologies ont été fondées sur des critères de classement sémantiques (E.COSERIU 1981) ³, sur des critères fonctionnels (R.L.WAGNER 1969) ⁴, d'autres sur des procédés de formation, ce qui rend de

¹ BASTUJI J., (1979), *Notes sur la créativité lexicale*, dans Adda, et alii, *Néologie et Lexicologie*, Paris, Larousse.

² SABLAYROLLES J. -F., PRUVOST J., (2003), *op. cit.*, p. 96.

³ et ⁴ Cités par SABLAYROLLES J.-F., (1996-1997), « *Néologismes : Une Typologie Des Typologies* », Cahiers de C.I.E.L., *Problèmes De Classement Des Unités Lexicales*, U.F.R. , E.I.L.A., Paris-7. p. 15.

plus en plus difficile la comparaison de ces modèles de classement.

3.8.1. Classement des néologismes :

Chaque langue a ses propres moyens dont elle se sert afin de créer de nouvelles unités lexicales. Pour ce qui est de la néologie française, nous nous appuyons sur la typologie des matrices lexicogéniques élaborée par J.-F. SABLAYROLLES, elle englobe les principales classes et les principaux niveaux issus des typologies antérieures ainsi que ses recherches, dans un tableau des procédés néologiques.

3.8.1.1. La typologie des néologismes :

Traditionnellement, les chercheurs font la distinction entre néologie de forme et néologie de sens, Selon SABLAYROLLES ¹ la première consiste en la formation de nouvelles formes linguistiques qui n'existaient pas auparavant, elle est aisément identifiable car la nouveauté affecte le signifiant et le signifié à la fois, alors que dans le deuxième cas, la néologie sémantique, il est question d'une innovation du sens de l'unité linguistique dont le signifiant, déjà existant, acquiert une nouvelle acception, elle est donc la plus difficile à identifier.

La typologie proposée par J.-F. SABLAYROLLES est largement inspirée des travaux de Jean Tournier ² (1985 et 1991) pour l'anglais. Le classement est très hiérarchisé, il oppose des matrices internes à une matrice externe :

Les matrices internes : elles comprennent les matrices suivantes :

- Les matrices morpho-sémantiques.
- Les matrices syntaxico-sémantiques.
- Les matrices morphologiques.
- La matrice pragmatique

La matrice externe.

¹ SABLAYROLLES J.-F., (2000), *op.cit.*, pp. 43-45.

² SABLAYROLLES J.-F., (1996-1997), « Néologismes : Une Typologie Des Typologies », Cahiers de C.I.E.L., *Problèmes De Classement Des Unités Lexicales*, U.F.R. , E.I.L.A., Paris-7. p. 29.

3.8.1.2. Les procédés de formation :

Les procédés de formation des lexies néologiques sont présentés dans le même ordre que celui dans le tableau (voir page 36). Nous indiquons, après un astérisque, les exemples correspondant à chaque procédé.

- Chacune des matrices est subdivisée elle-même en sous-ensembles :

a- Les matrices morpho-sémantiques : elles regroupent les procédés de formation suivants :

1. La préfixation : ce procédé consiste en l'ajout d'un affixe avant la base.

* *détatouer.*

2. La suffixation : c'est l'adjonction d'un affixe en final de la base.

* *statuesque.*

Ces deux procédés permettent la production de lexies construites.

3. La dérivation inverse (ou régressive) : la lexie néologique est obtenue à partir d'une lexie déjà existante dans la langue par la suppression d'un affixe.

* *prester.*

4. Les parasynthétiques : ce procédé consiste à ajouter, successivement, un préfixe et un suffixe à une base.

* *désidéologisé.*

5. La flexion : c'est le changement de la forme flexionnelle d'une unité lexicale. C'est un processus irrégulier dont le résultat est un dérivé flexionnel.

* *ils cloisirent, la représsaille.*

6. La composition : peut se définir par la juxtaposition de deux lexies autonomes (dont l'une peut être le résultat d'une composition antérieure) pour former une seule unité lexicale.

* *voiture-bélier.*

Il est possible de combiner deux lexies autonomes sans qu'elles soient reliées par un trait d'union.

7. Les synapsies : sont appelées ainsi les lexies autonomes qui sont jointes par des joncteurs (prépositions).

* *lanceur d'alerte.*

8. La composition savante : c'est la composition d'un élément de la langue française avec des formants anciens, pris au latin ou au grec, appelés pseudo-morphèmes et quasi-morphèmes. Ces éléments permettent la fabrication d'unités lexicales qui sont souvent utilisées dans les domaines de spécialité.

* *batracianophile*.

9. Hybride : les composés hybrides se constituent de deux éléments appartenant à deux langues différentes.

* *e-commerce, aquacinéaste*.

10. Les mots-valises : ce procédé consiste à fusionner deux ou plusieurs lexies, ayant un signifiant en commun, en une seule unité lexicale dont le signifié est la combinaison des signifiés des lexies originelles.

* *peopolitique*.

11. La compositon : Ce terme, proposé par CUSIN-BERCHE ¹, est formé à partir des deux mots : *composition* et *trancation*. Ce procédé permet la fusion de deux unités lexicales, mais contrairement au mot-valise, il n'y a pas de segment commun aux deux lexies.

* *mobinaute, dircab*.

12. a- Les onomatopées : c'est la reproduction des sons de la réalité.

* *dzoing*.

b- La paronymie : c'est l'altération du signifiant mal enregistré ou trop facile à prononcer ou à écrire. Ce procédé qui affecte la graphie ou la sonorité des mots, permet la création de paronymes.

* *infractus*.

c- Les fausses coupes : la lexie néologique fondée sur les fausses coupes est une lexie dont les frontières habituelles entre ses différents morphèmes ne sont pas respectées.

* *la nesthésie*.

¹ CUSIN-BERCHE F., (2003), *Les Mots Et Leur Contexte*, Presse Sorbonne Nouvelle. p. 34.

b- Les matrices syntaxico-sémantiques :

Selon SABLAYROLLES, l'innovation lexicale touche dans cette catégorie, les emplois syntaxiques de l'unité linguistique. Elle regroupe les procédés de formation suivants :

13. La conversion : changement de la catégorie grammaticale de la lexie sans l'ajout ou la suppression d'un affixe dérivationnel.

* *la glisse, la gagne.*

14. La conversion verticale : c'est le changement de la catégorie grammaticale d'une lexie sans le changement de son signifiant. Les unités lexicales affectées par ce processus sont des unités supérieures au mot.

* *le qu'en dira-t-on.*

15. La déflexivation : c'est une opération permettant la construction d'unités lexicales (noms ou adjectifs) à partir de formes fléchies (infinitifs et participes).

* *le boire, le manger.*

16. La néologie combinatoire :

a- La combinatoire syntaxique : c'est la modification des constructions syntaxiques conventionnelles : la construction intransitive d'un verbe ayant normalement un complément, l'emploi transitif d'un verbe intransitif, la construction personnelle des verbes défectifs...etc., relèvent de la néologie.

* *ça craint.*

b- La combinatoire lexicale : ce procédé permet de combiner des unités lexicales qui ne s'emploient pas ensemble. Le locuteur dans ce cas innove en utilisant des mots autres que ceux normalement attendus.

* *la prise de train.*

17. a- Les extensions de sens: ce procédé peut se décrire comme l'élargissement du sens de la lexie. L'addition de nouveaux *sèmes*¹ change la signification de l'unité lexicale et permet d'étendre ses emplois.

* *panier.*

b- Les restrictions de sens : la suppression de *sèmes* change la signification de la

¹ Le terme « sème » est employé ici pour désigner l'unité minimale du sens. Voir pour cela POTTIER (1974).

lexie, le résultat est la restriction de son emploi.

* *traire*.

18. La métaphore : Par ce procédé, on assigne de nouvelles significations à des lexies déjà existantes dans la langue. Selon SABLAYROLLES ¹ : «une lexie est utilisée pour dénommer un nouveau référent qui présente des similitudes avec celui qu'elle dénommait primitivement ».

* *souris* (informatique).

19. La métonymie : SABLAYROLLES ² explique qu'avec le procédé de la métonymie, « il y a un rapport de contiguïté entre le signifié originellement dénommé et le second ». La métonymie est une figure de rhétorique permettant de désigner le tout par la partie, le contenu par le contenant et la cause par l'effet. Cette *relation de solidarité* ³ permet au référent d'être désigné par l'une de ses qualités, conçue comme permanente et essentielle.

* *transistor* (poste).

20. Autres figures : la néologie peut être fondée sur les figures de style tels que l'antonomase, l'euphémisme, la litote et le paradoxe.

* *partir* « mourir ».

c- Les matrices morphologiques :

21. La troncation : ce procédé consiste à abréger une lexie par la suppression d'une ou plusieurs de ses syllabes. Dans cette catégorie sont classées également : *l'apocope, l'aphérèse*.

* *blème, petit déj*

22. La siglaison et les acronymes :

C'est la réduction d'une suite de mots à ses éléments initiaux.

* *LMD*.

L'acronyme est un ensemble de lettres initiales prononcées comme un mot ordinaire.

* *ECUE*.

¹ SABLAYROLLES J. -F., (2000) , *op.cit.*, p. 228.

² *Ibidem.*, p. 228.

³ MORTUREUX F., (1997), *op.cit.*, p. 189.

d- La matrice pragmatico-sémantique :

23. Le détournement : C'est le changement de l'un des éléments constitutifs d'une unité linguistique. Ce procédé néologique affecte les locutions et les expressions figées qui constituent selon CHARAUDEAU ¹ « un énoncé qui a valeur discursive de vérité édictée par le consensus populaire ».

* *planche à promesse.*

MORTUREUX ², quant à elle, parle d'une *manipulation d'expressions figées* : « en commutant un seul élément d'une de ces expressions, on obtient une phrase dont la valeur en discours repose sur l'actualisation simultanée du sens de l'expression figée et du sens de l'expression obtenue par manipulation ». De ce fait, nous avons décidé, pour les lexies néologiques obtenues par détournement, de l'importance de déterminer les locutions ou les expressions figées originelles à partir desquelles ont été créées ces lexies.

e- La matrice externe :

24. L'emprunt : l'emprunt linguistique est défini par GAUDIN et GUESPIN comme suit : « on parle d'emprunt quand un signe s'installe dans un système linguistique en étant emprunté à un autre, sans subir de modifications formelles » ³. Le processus néologique de l'emprunt est intégré dans la matrice externe car comme l'explique GUILBERT⁴, la néologie dans ce cas « consiste [...] non dans la création du signe mais dans son adoption ».

* *break, cool, fioul, redingote.*

Les procédés néologiques ne sont pas mutuellement exclusifs car il est possible de combiner deux procédés pour créer un seul néologisme, dans ce cas, il est question d'une successivité et non simultanée des opérations. Dans le tableau qui suit sont indiqués les différents procédés de formation des lexies néologiques.

¹ CHARAUDEAU P., (1992), *Grammaire Du Sens Et De L'Expression*, Paris, Hachette, p.76.

² MORTUREUX F., (1997), *op.cit.*, p. 104.

³ GAUDIN F., GUESPIN L., (2000), *op. cit.*, p.295.

⁴ GUILBERT L., (1975), *op. cit.*, p.92.

Tableau n° 1 : Les matrices lexicogéniques.

m a t r i c e s	morpho- sémantiques	Construc- tion	Affixation	1. préfixation	mscapr/FPRE	
				2. suffixation	mscasu/ FSUF	
				3. dérivation inverse	mscadi/ FINV	
				4. parasynthétique	mscapa/ FPRSU	
					5. flexion	mscflech/ FFLEC
			Compo- sition	6. composition	msscco/FCOM	
				7. synapsie	msscsy/FSINT	
				8. composition savante	msscsav/FCULT	
				9. hybride	msscchy/	
				10. mot-valise	msscmv/FTACR	
				11. compocat°	msscct	
imitation et déformation		12. onomatopée	mssidon/FIMIT			
		f coupe ou paronymie	mssiddef/FDEF			
i n t e r n e s	syntaxico- sémantiques	changement de fonction	13. conversion	ssfcon/FCONV		
			14. Conversion verticale	ssfconv/FCONV		
			15. déflexivation	ssfdef/FLEX		
			16. Combinatoire syntax°/ lexicale	ssfcoxy/SINT ssfcolex/SINT		
		changement de sens		17. extens°/restric° sens	sssers/S	
				18. métaphore	sssmph/S	
				19. métonymie	sssmny/S	
				20. Autres figures	sssfig/S	
		morpho- logiques	réduction de la forme	21. troncation	mretr/FTABR	
				22. Siglaison/acronyme	mresi/FSIG	
pragmatico-sémantique		23. détournement	prdet/DET			
matrice externe			24. Emprunt	exemp/M exemp/MA		

3.9. La création lexicale en arabe :

Le phénomène de la néologie est perçu dans toute langue vivante. Vu la présence des néologismes arabes et de certaines créations hybrides dans le corpus d'analyse, nous avons décidé de parler brièvement de la création lexicale en langue arabe.

Selon ROMAN ¹, l'arabe, en tant que système, se compose de quatre sous-systèmes interdépendants :

- a- Un sous-système de phonèmes, voyelles et consonnes.
- b- Un sous-système de syllabes.
- c- Un sous-système de nomination : permet aux locuteurs de nommer l'univers extra-linguistique.
- d- Un sous-système de communication : permet eux locuteurs de communiquer entre eux.

L'innovation lexicale en arabe se fait par l'application d'un certain nombre de mécanismes de création. Nous avons d'abord le sous-système de nomination qui permet la création de nouveaux termes, les créations lexicales dans ce cas sont qualifiées d'*unités terminologiques simples* ² (UTS) et le sous-système de communication permettant la création d'*unités terminologiques complexes* (UTC). Les néologismes sémantiques sont obtenus par les procédés de la métaphore et de la métonymie. En ce qui concerne la néologie formelle, nous distinguons différents procédés. Nous nous contenterons, ici, de ne rappeler que le procédé rencontré dans le corpus :

Le mot-valise : Ce procédé, comme en français, sert à créer des unités lexicales complexes qui se constituent de deux lexies ayant un signifiant en commun.

¹ ROMAN A., (1999), *La Création Lexicale En Arabe*, P.U.L. pp.16-17.

² et ³ *Ibid.*

Les procédés de formation de mots nouveaux, dans les deux langues, confirment le fait que le lexique est une structure ouverte, un ensemble illimité et en perpétuelle évolution de même que l'apparition massive des néologismes dans la presse écrite francophone témoigne de la vitalité créative de l'écrit, et du caractère dynamique des langues.

La création de nouveaux mots dans le discours journalistique n'est pas un phénomène isolé mais fortement lié à des facteurs linguistiques, extralinguistiques, énonciatifs et sociolinguistiques qui seront notre objet d'étude dans le chapitre suivant.

Chapitre2

L'innovation lexicale dans le discours journalistique

4. L'innovation lexicale dans le discours journalistique :

Le thème de recherche « *La Néologie Journalistique* » est au carrefour de la Lexicologie et de L'analyse du Discours, celle-ci, selon la définition que lui donne MAINGUENEAU ¹, est une « *discipline qui, au lieu de procéder à une analyse linguistique du texte en lui-même ou à une analyse sociologique ou psychologique de son contexte, vise à articuler son énonciation sur un certain lieu social* ». Nous allons focaliser notre intérêt sur la néologie journalistique en considérant qu'elle constitue un reflet de l'évolution linguistique des sociétés, autrement dit, l'étude des néologismes dans leurs relations avec l'univers extralinguistique dans le cadre de discours est notre objectif dans cette partie.

Les productions néologiques effectuées par des journalistes, dans un contexte donné, constituent un acte d'énonciation qui se définit selon BENVENISTE² comme « *une mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation* ». Dans une conception extensive de l'énonciation, KERBRAT-ORECCHIONI ³ affirme que ce terme désigne toutes les relations qui s'établissent entre « *l'énoncé et les différents éléments constitutifs du cadre énonciatif* ». Ces éléments sont :

- Les protagonistes du discours [émetteur et interprétant(s)].
- La situation de communication :
 - Ø Circonstances spatio-temporelles
 - Ø Conditions générales de la production/réception du message : nature du canal, contexte socio-historique, contraintes de l'univers de discours...etc.

Selon les principales théories de la pragmatique linguistique, tout énoncé est porteur de sens, pour pouvoir le déterminer, le chercheur doit s'intéresser à ses conditions d'usage et à son contexte d'énonciation. Relèveront donc de l'énonciation des éléments tels que l'énonciateur, son statut et son rôle, ainsi que

¹ MAINGUENEAU D., (1996), *Les Termes Clés De L'Analyse Du Discours*, Paris, Seuil.

² BENVENISTE E., (1974), *Problèmes de Linguistique Générale*, Tome2, Paris, p.80.

³ KERBRAT-ORECCHIONI C., (1984), *L'Enonciation De La Subjectivité Dans Le Langage*, Armand Colin, p.30.

la relation qui s'instaure entre lui et le destinataire de son message à travers l'énoncé, et d'autres éléments que nous allons évoquer en détail ultérieurement (les conditions d'énonciation).

Tout texte est le résultat d'un acte énonciatif produit dans une situation précise, la prise en compte des conditions de sa production est extrêmement nécessaire afin de pouvoir accéder à son sens, en particulier pour vérifier si le recours à la création lexicale dans la presse écrite vise à faire agir le lecteur, à susciter chez lui des comportements ou tout simplement à faire aboutir une intention de communication. Il devient donc indispensable de recentrer notre intérêt sur les conditions d'énonciation des néologismes.

4.1. Les conditions d'énonciation :

Dans les parties précédentes de la recherche, nous avons mentionné qu'après le traitement des néologismes du point de vue de leur formation, notre attention serait de traiter le fonctionnement de ces lexies néologiques mais cette fois-ci en prenant en considération le contexte dans lequel elles étaient produites. Ce qui est recherché donc, c'est la signification des nouvelles formes linguistiques dans différents contextes pour pouvoir ensuite étudier leurs fonctions ainsi que les motivations qui amènent les journalistes, dans une situation donnée, à recourir à la création de ces néologismes.

SABLAYROLLES ¹soutient l'idée qu'il ne faut jamais dissocier les néologismes du discours qui les produit, car ce dernier peut fournir de précieuses indications sur les raisons de leur surgissement. Ces nouvelles unités linguistiques sont produites dans des conditions précises et leur sens ne peut être appréhendé qu'on les plaçant chacune dans son contexte, il serait donc impensable de tenter de déconnecter la néologie des conditions d'énonciation qui font apparaître les néologismes.

L'innovation lexicale s'effectue sans cesse sous l'effet de nombreux facteurs. Afin d'expliquer pourquoi ce phénomène linguistique prend une proportion

¹ SABLAYROLLES J. -F., (2000), *op. cit.*, p. 195.

inhabituelle dans le domaine de la presse, nous focalisons notre attention sur les conditions d'énonciation, qui se définissent en fonction du genre textuel-le genre littéraire de la chronique-, du locuteur intégré dans une situation institutionnelle donnée, du code linguistique, de l'objectif communicatif, de la représentation que se fait le locuteur de son lectorat...etc.

Selon MAINGUENEAU ¹: « *les conditions d'apparition du discours, son mode d'existence constituent d'une certaine façon son sens* ». Pour mieux saisir les spécificités du discours dans lequel apparaissent les néologismes, nous exposerons quelques informations relatives au journaliste et à son statut, aux destinataires (les lecteurs) et à leurs attentes, nous nous intéresserons, également, à la visée de communication ainsi qu'aux caractéristiques des messages véhiculés par le support de transmission, qui est la presse écrite, en mettant l'accent sur les spécificités de l'écriture journalistique.

4.1.1. Conditions d'énonciation relatives à l'écriture journalistique :

4.1.1. a- **L'écriture journalistique est une activité sociale :**

Est qualifiée de journaliste toute personne exerçant la profession du journalisme au sein d'une société donnée, elle ne peut pas donc échapper aux multiples contraintes et pressions politiques et socioculturelles. De ce fait, afin d'éviter les différents risques de détournement de la fonction journalistique, l'activité du journaliste doit être conforme à un code de déontologie, il est tenu de respecter les convictions des citoyens, leur dignité...

Lorsqu'un journaliste rédige son article, il prend en considération le fait qu'il s'adresse au grand public, il est donc obligé de penser à ses futurs lecteurs pour pouvoir répondre à leurs besoins, à leurs attentes. On peut donc affirmer que, outre

¹ MAINGUENEAU D, (1991), *L'Analyse Du Discours, Introduction aux lectures de L'Archive*, Hachette, Supérieur, Paris, p. 179.

les contraintes imposées par la déontologie, l'activité des journalistes se voit contrôlée par la société et ses pratiques.

Tout type de recherche, relatif au domaine de la presse, nous incite à tenir compte d'un certain nombre de paramètres régissant l'activité journalistique, notamment la réalité socioculturelle dans laquelle évoluent les journalistes. CHARAUDEAU P ¹ soutient l'idée que « *la presse écrite représente un domaine tout à fait exceptionnel pour l'analyse des discours à la recherche d'un champ propice au test de ses hypothèses théoriques et à la mise des épreuves de ses outils de description : elle est, d'une part, une sorte de laboratoire pour l'étude des transformations socioculturelles des groupes sociaux et des relations entre ces transformations et l'évolution et l'entrelacement des genres discursifs* ». Cette citation permet de rendre compte du fait que la presse écrite ainsi que le traitement des renseignements relatifs au discours journalistique permettent l'observation de la relation entre les journalistes et les lecteurs, celle-ci se manifeste par l'influence qu'exerce l'énonciateur sur les destinataires (public ou lecteurs) et vice versa. Les médias doivent également s'adapter aux conditions et aux besoins de leur environnement. Les choix des sujets traités par les journalistes sont le plus souvent dictés par des circonstances d'ordre politique, culturel, social, religieux, historique ou commercial...etc.

En tant qu'êtres psychosociaux, les journalistes sont porteurs des valeurs dominantes de la société, il s'ensuit que le lexique, dont ils se servent, porte en lui une grande charge sociale. Ainsi, le message qu'ils transmettent aux lecteurs n'est pas à sens unique. Les textes journalistiques sont constamment à mettre en rapport avec des normes et des valeurs extralinguistiques. GALISSON ² explique que la langue et la culture sont, indissociablement, liées et que les mots ont *une charge culturelle partagée (C.C.P)*, les lecteurs se trouvent donc amenés à faire appel aux connaissances qu'ils partagent avec les membres de leur société (*identité collective*)

¹ CHARAUDEAU P, (1988), *La Presse, Produit, Production, Réception*. Didier érudition, coll. « Langage, Discours et Société ».

² GALISSON R, (1991), *De La Langue A La Culture Par Les Mots*, Paris, CLE international.

pour pouvoir comprendre les textes journalistiques.

4.1.1. b- La pluralité des codes linguistiques :

Tout journaliste est censé avoir acquis un certain nombre de compétences lui permettant d'être usager autonome de l'outil linguistique. Maîtrisant deux ou plusieurs langues, il est producteur d'un discours mixte. Ce choix opéré par certains journalistes du *Quotidien D'Oran* -notamment le chroniqueur de *Tranche de vie*- et qui consiste à alterner, dans la quasi-totalité des cas, les deux langues, semble conditionné par leur compétence, c'est pour cette raison que l'on peut dire que chaque journaliste jouit d'une autonomie linguistique qui lui est propre. En prenant en considération le fait que les chroniqueurs, de ce même journal, sont des Algériens, le passage du français, la langue dans laquelle sont rédigées les deux chroniques *Tranche De Vie* et *Raina Rikoum*, à l'arabe, langue maternelle, n'est pas aléatoire, le fait que le journaliste, choisit, à un moment donné, de s'exprimer dans l'une ou l'autre des langues est très significatif, selon BOYER ¹, *l'alternance de deux langues n'est pas forcément due à l'incompétence du locuteur bilingue*, il note : « *A travers ses choix de langues, à travers les marques transcodiques qu'il utilise, c'est bien son identité - langagière, sociale- que l'individu exprime et (re)construit lors de chaque événement de communication* ».

Vu que la confrontation des langues chez le sujet plurilingue est rarement égalitaire, il s'ensuit la domination des unes (*langues dominantes*) par rapport aux autres (*langues dominées*), et la valorisation que leur accorde ce sujet se voit dans sa production écrite. Cela n'est pas notre propos, mais il nous semble important de préciser que la pratique de plusieurs langues lui donne la possibilité d'enrichir son répertoire linguistique, SABLAYROLLES ² soutient l'idée qu'elle favorise l'émergence de certaines innovations lexicales, il affirme : « *la maîtrise de plusieurs langues a sans doute des incidences sur les mécanismes intellectuels en action dans les*

¹ BOYER H, (1997), *plurilinguisme : Contact Ou Conflit De Langues*, L'Harmattan.

² SABLAYROLLES J.-F et PRUVOST J, (2003), *op. cit.*, p 78.

activités langagières et la gymnastique mentale liée aux passages d'un lexique à un autre facilite probablement l'activation des procédés de formation des unités lexicales, et ce dans toutes les langues ».

Par ailleurs, le français parlé en Algérie s'éloigne du français hexagonal, Safia ASSELAH-RAHAL ¹, écrit à ce propos : « *nous ne pouvons pas mettre en évidence les spécificités du français parlé en Algérie que si nous réfléchissons également sur le code switching en Algérie* ». Pour elle, certaines créations lexicales sont dues à « *l'algérianisation* » de la langue française, notamment les verbes du premier groupe qui subissent des transformations morpho-syntaxiques, elle écrit : « *ces verbes sont conjugués en arabe algérien en fonction d'un paradigme parfaitement égal* »². Le système vocalique n'était pas mis à l'écart de ces modifications, ASSELAH-RAHAL parle également d'une réduction des voyelles au nombre de trois : /a, u, i/, ainsi la voyelle /y/ est remplacée par /u/ ou /i/. Ce type de créativité lexicale, selon le même auteur, vise à remplacer un terme manquant dans la langue maternelle ou tout simplement à remplir une fonction ludique.

C'est cette pluralité linguistique qui fait émerger des néologismes où l'on remarque la présence de deux ou plusieurs langues, DERRADJI ³ note que chez le locuteur algérien que l'on peut voir « *se développer des stratégies langagières qui combinent la compétence linguistique qu'il possède en langue française et sa compétence de communication en langue maternelle* ». BOYER ⁴, quant à lui, explique que l'un des résultats des contacts de langues est l'apparition de *marques d'hybridation*, il utilise le terme de *néocodage* pour qualifier les nouvelles formes linguistiques « *qui n'appartiennent ni à la langue A, ni à la langue B et qui peuvent avoir une durée de vie réduite au temps [d'une] seule conversation ou devenir habituelle pour [les] interlocuteurs. Ces formes constituent des créations réellement interlinguistiques* ».

¹ ASSALAH-RAHAL S. (2005), *Plurilinguisme Et Migration*, Paris, L'Harmattan, Coll. Espaces Discursifs.

² Idem. p.35.

³ DERRADJI Y., (1995), « *Emploi De La Suffixation –iser, -iste, -ision, -isation, Dans La Procédure Néologique En Algérie* », In *Le Français Dans Le Maghreb*, p. 114.

⁴ BOYER H., (2001), *Introduction A La Sociolinguistique*, Paris, Dunod, pp. 62-63.

4.1.1. c- Le texte journalistique : écrire pour influencer :

Selon CHARAUDEAU ¹, *le contrat de communication* se définit en fonction des intentions communicatives des interlocuteurs qui se doivent de respecter un certain nombre de contraintes. Dans le domaine de la presse écrite, le style d'écriture d'un journaliste, sa manière d'organiser son discours, ne sont pas indifférents par rapport à sa visée dans l'énonciation. La tâche du journaliste ne consiste pas seulement à recueillir des informations sur les différents évènements, En réalité, la nature de sa profession lui permet d'avoir un effet sur le lecteur. puisqu'il peut mettre en avant ses opinions et, par conséquent, avoir une influence sur ses prises de décision. Nul ne peut nier l'important rôle critique que joue la presse dans la vie politique des sociétés et c'est ainsi qu'elle est appelée *le quatrième pouvoir*. On peut donc dire que, outre son objet de servir le réel, elle suscite des comportements chez les lecteurs en les poussant à l'action.

On a coutume de dire que la lecture d'un journal permet au lecteur de satisfaire son besoin d'avoir une information précise, cependant ce n'est pas toujours le cas. Les recherches développées par CHARAUDEAU ² ont montré que les textes journalistiques n'ont pas uniquement une « *visée d'information* », ils peuvent avoir des effets sur le lecteur, *capter* son attention par exemple. Dans *Le Dictionnaire D'Analyse Du Discours* ³, CHARAUDEAU admet que le locuteur met en œuvre des stratégies de captation afin de « *séduire ou persuader le partenaire de l'échange communicatif de telle sorte que celui-ci finisse par entrer dans l'univers de pensée qui sous-tend l'acte de communication, et partage ainsi l'intentionnalité, les valeurs et les émotions dont il est porteur* ».

¹ CHARAUDEAU P., (1997), *Le Discours De L'information Médiatique*, Nathan.

² *Idem*.

³ CHARAUDEAU P. et MAINGUEUNEAU D., (2002), *Dictionnaire D'Analyse De Discours*, Paris, Seuil. pp.92-93.

Le meilleur moyen de faire passer les informations est d'y intéresser les destinataires. Pour ce faire, les journalistes se servent de tous les moyens (y compris les moyens linguistiques) afin de gagner l'intérêt des lecteurs. Cela nous amène à parler de la notion de *la captatio benevolentiae*, ou l'art de *capter la bienveillance*, qui se définit comme étant *le procédé de l'exorde rhétorique auquel recourent les locuteurs cherchant à capter la sympathie des destinataires et à obtenir leur adhésion au discours*¹.

Il convient de signaler que dans notre corpus, *la captatio benevolentiae* n'est pas absente ; nous avons pu relever des exemples où les chroniqueurs (aussi bien dans la chronique *Tranche de Vie* que celle *Raina Raikoum*) utilisent la première personne du pluriel, le *nous inclusif* : le chroniqueur+le(s) lecteur(s), pour lui faire partager son opinion. Plusieurs cas sont à signaler, mais nous nous contenterons ici de ne donner qu'une illustration :

- Il a fallu l'arrivée de l'ex-patron de « l'an-seignement » supérieur, actuel boss de la santé de nous autres (car leur santé à eux est prise en charge felkharij².

Par cette pratique, le chroniqueur vise à créer une relation directe avec son lectorat afin de capter son attention.

En tant que producteurs de textes écrits, le premier objectif des journalistes est d'être lus, pourquoi donc ne pas considérer le recours à la création de nouveaux mots comme une stratégie visant à séduire le lecteur, à l'inciter à lire le texte ?

4.1.1. d- Une écriture actuelle :

Toute presse écrite reflète l'usage réel de la langue des locuteurs auxquels elle s'adresse, cependant certains articles ne peuvent pas être, constamment, inscrits dans l'actualité, parce que les sujets qu'ils traitent sont, plutôt, liés à l'actualité des lecteurs, à leurs problèmes quotidiens, c'est surtout le cas des chroniques dans lesquelles le journaliste souligne sa proximité avec les lecteurs en abordant des

¹ DEMOUGIN J. (dir.), (1992), *Dictionnaire Des Littératures Française Et Etrangère*, Paris, Larousse.

² Chronique *Tranche De Vie*, parue le 28/07/2007.

thèmes qui les intéressent et qui sont en rapport avec leurs soucis. Au niveau de la langue, c'est tout à fait différent ; la presse écrite, très féconde en néologismes, permet d'accéder à un lexique constamment remis à jour, les journalistes recourent à la création lexicale parce que, comme en témoignent les propos de HOUDEBINE : « *la langue est cet indice qui fait signe de leur contemporanéité aux autres* »¹. On peut donc dire que, si les sujets abordés dans les chroniques ne sont pas nécessairement d'actualité, le recours à l'innovation lexicale peut être, néanmoins, le moyen linguistique qui donne aux journalistes la possibilité d'être actuels.

4.1.2. Conditions d'énonciation relatives au genre de la chronique :

4.1.2. a- Le genre littéraire de la chronique :

Les textes, à partir desquels nous avons fait l'extraction des néologismes, appartiennent à un genre particulier qui est la chronique. Il s'agit tout d'abord d'un genre journalistique se caractérisant par un mode d'écriture qui lui est propre. BROUCKER ² la définit comme étant : « *L'article dans lequel une « signature » rapporte ses observations, impressions et pas réflexions au fil du temps passé. [...] C'est en quelque sorte un journal d'auteur à l'intérieur d'un journal de journalistes. L'auteur en question, qui d'ailleurs peut être ou ne pas être un journaliste, a ses propres critères de sélection et d'appréciation du ou des sujets dont il désire s'entretenir selon son humeur* ».

Le chroniqueur, comme l'indique l'auteur de cette citation, n'est pas nécessairement une personne spécialiste du domaine médiatique, il peut être un écrivain ou un auteur très connu.

Selon VOIROL ³, il est possible de classer les textes journalistiques en deux grandes catégories, *les articles d'information (information objectivée)* et *les*

¹ HOUDEBINE A. -M., (1988), « Elle parle français la presse écrite ! », in *La presse : produit, production, réception*, P CHARAUDEAU (dir), Paris, Didier Erudition.

² BROUCKER J., (1995), *Pratique de L'Information et Ecritures Journalistiques*, C.F.P.J. p.207.

³ VOIROL M., (1992), *Guide De La Rédaction*, C.F.P.J., p.61.

articles de commentaire (information subjectivée) ¹. La chronique appartient à la deuxième classe où le texte a pour objectif de « *développer des idées, de livrer une opinion, d'affirmer une position. Idées, opinion, position, qui sont, le plus souvent, celles de l'auteur* » ².

Dans ce type de production journalistique, l'écrit est d'une grande subjectivité, le chroniqueur est amené à faire passer aux lecteurs ce qu'il voit et ce qu'il ressent lui-même.

Le caractère subjectif de la chronique journalistique est fortement lié au fait que celle-ci appartient au genre de l'opinion, le chroniqueur a une opinion personnelle et la transmet au lecteur. Sa façon de lire l'actualité, de la commenter, fait surgir son positionnement subjectif par rapport aux différents événements. Ce sont alors les moyens linguistiques dont il se sert qui vont définir le caractère subjectif ou objectif de sa production langagière. KERBRAT-ORECCHIONI ³ parle de *subjectivèmes* ; unités linguistiques à partir desquelles se manifeste la subjectivité de l'énonciateur dans son texte. Parmi ces unités on distingue :

Les affectifs : Ils servent à exprimer les sentiments de l'énonciateur, ses émotions.

Les évaluatifs : L'énonciateur porte des jugements de valeur et ce en se servant de termes valorisants (à connotations mélioratives), dans ce cas on parle d'appréciation, ou dévalorisants (à connotations péjoratives) lorsqu'il s'agit d'une dépréciation.

Selon BANKS ⁴, Le journaliste utilise les termes *axiologiques* afin de susciter des réactions chez son lecteur et le convaincre le plus possible.

¹ Les concepts : *information objectivée* et *information subjectivée* sont empruntés à MOIRAND S, citée par ADAM J.-M., « Genres De La Presse Ecrite Et Analyse De Discours », *Semen*, 13, Genres de la Presse Ecrite Et Analyse De Discours, 2001. [http : //semen.revues.org/document 2597](http://semen.revues.org/document/2597).

² VOIROL M., (1992), *op. ci.* p. 61.

³ KERBRAT-ORECCHIONI C., (1984), *L'énonciation De La Subjectivité Dans Le Langage*, Armand Colin.

⁴ BANKS D., (2005), *Les Marqueurs Linguistiques De La Présence De L'auteur*, L'Harmattan. p.260.

4.1.2. b- Liberté d'expression et liberté d'innovation :

Les chroniques journalistiques foisonnent de néologismes, ce constat nous amène à nous poser la question suivante :

- Pourquoi la chronique, en tant qu'article journalistique, se prête bien à l'innovation lexicale ?

La chronique est le genre journalistique le plus libre et cette liberté d'expression peut résulter de ce que ce type de texte s'articule entre le journalisme et la littérature. Avec la chronique –qui est également un genre littéraire –on a affaire à un texte hybride qu'il serait convenable de qualifier de *littéraro-journalistique*. Le chroniqueur y affirme ses convictions et donne liberté à ses émotions, en même temps, il doit être le plus objectif que possible. Ce n'est pas donc un hasard si certains chroniqueurs–c'est le cas par exemple de Kamel DAOUD –sont des écrivains.

Dans ces textes journalistiques, une autre liberté s'offre au chroniqueur ; il n'est pas tenu de se rattacher à la prise de position du journal, cela nous renvoie aux propos du directeur de publication du *Quotidien D'Oran* Mr. BENABBOU qui affirme : « *notre seule ligne éditoriale est le respect des faits* », il ajoute : « *cette volonté de nous battre pour l'intérêt général [...] se traduit dans nos colonnes par la séparation entre l'information et le commentaire. Il est courant d'avoir des commentaires et des analyses contradictoires dans une même édition* »¹.

Les journalistes d'un tel organe de presse –sans ligne éditoriale précise –sont complètement libres dans les choix des sujets, dans le traitement des informations et même dans l'écriture des textes. Les seules règles qui leur sont imposées sont celles du respect des lecteurs et de l'interdiction des propos diffamatoires.

¹ <http://www.presse-francophone.org/gazette/gazette/132benabbou>.

4.1.2. c- Forme et taille de la chronique :

Les deux chroniques journalistiques *Tranche De Vie* et *Raina Raikoum* sont deux articles encadrés et composés en caractère italique. Ils apparaissent dans chaque numéro du journal *Le Quotidien D'Oran*.

Ayant conscience de l'espace réduit consacré à sa chronique, le chroniqueur rédige son article en se servant de tous les procédés stylistiques et linguistiques pour marquer son discours et maintenir l'attention des lecteurs. D'ailleurs un bon nombre de néologismes figurent dans les titres des chroniques, ils ne peuvent être employés que pour inciter le lecteur à lire cet article de taille réduite.

4.1.3. Conditions d'énonciation linguistiques et extralinguistiques :

4.1.3. a- Le cotexte des lexies néologiques :

Dans le Dictionnaire D'Analyse De Discours, CHARAUDEAU et MAINGUENEAU ¹ expliquent : « *lorsque X est une unité linguistique (de nature et de dimension variables : phonème, morphème, mot, phrase, énoncé), l'entourage de X est à la fois de nature linguistique (environnement verbal) et non-linguistique (contexte situationnel, social, culturel) ».*

Appelé également *contexte linguistique*, le cotexte désigne l'ensemble des mots qui se trouvent dans la proximité immédiate de la lexie néologique.

Pour le cotexte donc, nous nous référons aux chroniques –placées en annexe (8.2.) – où les néologismes figurent avec la même graphie et les mêmes marques typographiques. Cette étape est assez importante car les nouveaux *sèmes* qui apparaissent, lors de la cotextualisation, vont nous aider à déterminer les fonctions des lexies néologiques.

¹ CHARAUDEAU P., MAINGUENEAU D., (2002), *op.cit.* p. 134.

4.1.3. b- Le contexte de l'émission des lexies néologiques :

Tout texte, outre sa fonction de satisfaire les besoins des lecteurs qui cherchent des renseignements précis sur un tel ou tel domaine, véhicule des informations socioculturelles et idéologiques. Le texte journalistique offre à ses lecteurs un foisonnement de questions et de réflexions sur sa propre signification, tout en suscitant d'eux une attention particulière à son fonctionnement textuel, à son écriture comme expression d'un dire souvent opaque.

Dans cette partie de la recherche, notre attention est portée sur les contextes dans lesquels se sont manifestés les néologismes, cette étape a pour visée de faire une analyse judicieuse du corpus et d'en tirer le maximum d'informations possibles, sans perdre de vue que celles-ci sont en relation avec toutes les dimensions de la société algérienne. Pour pouvoir déterminer les raisons de surgissement des néologismes et les raisons pour lesquelles les journalistes y recourent, il s'avère donc très utile, comme nous l'avons mentionné auparavant, de les mettre en rapport avec leurs conditions de production.

Les paramètres contextuels :

Selon VAN DIJK ¹ (*Théorie du contexte*), l'étape de l'analyse et de la description du contexte implique des procédures de limitation, en d'autres termes ; l'opération de recueil des informations contextuelles doit se faire à partir d'un ensemble prédéfini de paramètres, cela nous amène à accorder de l'importance, uniquement, aux éléments qui peuvent fournir des informations intéressantes sur le contexte.

Pour pouvoir accéder aux différents éléments contextuels accompagnant l'apparition des néologismes, nous nous référons aux propos de CUSIN- BERCHE ² qui utilise le terme « contexte » pour désigner « tous les éléments cognitifs,

¹ Micheli R., (2006), « Contexte et Contextualisation en Analyse du Discours, Regard sur les travaux de T. Van Dijk », Semen, 21,

² CUSIN-BERCHE F., (2003), *Les Mots Et Leurs Contextes*, Presse Sorbonne Nouvelle. p. 20.

situationnels ou intertextuels susceptibles d'intervenir dans le processus de construction ou d'identification de sens ».

Elle ajoute que le sens des unités linguistiques-y compris les néologismes-advient de leur double inscription en langue et en discours, le contexte des mots fait donc émerger de nouveaux *sèmes* complémentaires. De ce fait, pour la description des contextes dans lesquels évoluent les néologismes, nous allons nous limiter aux éléments suivants :

Ø Date de parution de la chronique.

Ø Les éléments extralinguistiques (événements politiques ou socioculturels).

Nous ne devons faire appel qu'aux événements qui peuvent fournir des informations sur la lexie néologique et, par conséquent, nous aident à construire son sens pour accéder enfin à sa fonction. Etant donné que la presse générale reste toujours le meilleur moyen afin d'acquérir des informations sur l'actualité nationale et internationale, nous avons décidé de nous référer aux différents organes de presse francophones pour la contextualisation des lexies néologiques.

4.1.4. Conditions d'énonciation sociolinguistiques :

4.1.4. a- Les niveaux de langue :

L'encyclopédie *Encarta* ¹ donne la définition suivante de la notion de *niveaux de langue* : « *Registre dans lequel les locuteurs d'une langue donnée peuvent s'exprimer en fonction de leur provenance socioculturelle ou de leurs choix dans une situation de communication concrète* ».

L'appartenance socio-culturelle des individus change leurs habitudes et leurs modes rédactionnels. Le registre de langue dépend également de la situation de communication, nous signalons qu'il est possible que, dans une situation donnée, un

¹ « *Niveaux de langue* »Encyclopédie Microsoft © Encarta®2008. [Http// fr.encarta.msn.com](http://fr.encarta.msn.com) © 1997-2008 Microsoft corporation.

même locuteur recourt à des traits relevant de plusieurs registres. Le journaliste, maîtrisant plusieurs niveaux de langue, va pouvoir les utiliser en toute liberté dans la chronique.

L'appartenance à des registres de langue apporte des données intéressantes. MORTUREUX ¹ soutient l'idée que la qualité de la prononciation, de la syntaxe ainsi que le choix du vocabulaire sont les trois composantes de la langue qui permettent de définir les registres. A travers l'analyse des conditions d'émission des néologismes dans les chroniques, nous allons essayer de trouver une relation entre les différents niveaux de langue et la néologie.

4.1.5. Néologie et acte humoristique:

L'analyse des conditions d'énonciation des lexies néologiques, émises dans les chroniques journalistiques, ne peut pas être complète si l'on ne s'intéresse pas à la visée de l'énonciateur dans l'acte de communication. Selon CHARAUDEAU ², l'acte humoristique est un acte d'énonciation qui met en scène trois protagonistes : « *le locuteur* », « *le destinataire* » et « *la cible* », il dépend des rôles que jouera chacun de ces éléments dans la situation de communication. Dans certains genres journalistiques comme la chronique, on voit apparaître l'humour sans qu'il constitue l'essentiel de la communication, son interprétation est en corrélation avec le contexte et la situation de communication. Lors de l'analyse du corpus, nous allons vérifier si l'acte humoristique a eu des incidences sur l'éclosion des néologismes dans la chronique *Tranche De Vie*.

4.2. Causes de l'émergence des néologismes :

La création lexicale est différente d'un locuteur à un autre, on ne crée pas de la même manière selon la situation dans laquelle on se trouve. Dans le domaine de la presse où les néologismes sont identifiés dans des textes écrits, il est important

¹ MORTUREUX F., (1997), *op. cit.*, p. 110.

² CHARAUDEAU P., (2006), «Des Catégories Pour L'Humour ? », *Question De Communication* n° 10. pp.19-41.

d'expliciter des données relatives à l'émetteur. Les informations sur la personne qui émet un néologisme permettent d'obtenir des données pragmatiques sur les créations lexicales relevées. Les raisons pour lesquelles un locuteur recourt, à un moment donné, à la néologie, sont sans doute diverses, SABLAYROLLES admet que pour analyser ces causes, il faut s'intéresser à la fois à la position du locuteur dans l'interlocution ainsi qu'à son degré de maîtrise de la langue et enfin, au respect du code. De ce fait, les différents facteurs pouvant influencer la production néologique sont les suivants :

4.2.1. Position du locuteur : La position du locuteur dans l'interlocution vis-à-vis de *l'interprétant* peut avoir un impact sur sa production langagière. Nous distinguons trois situations :

Locuteur en position de supériorité : Dans un échange langagier, les personnes de certaines classes socioprofessionnelles, sont des locuteurs en position dominante face aux *interprétants* et s'autorisent à forger des néologismes. Ce sont surtout les journalistes et les écrivains connus par leurs écrits remplis de néologismes. Le locuteur peut aussi se permettre d'innover, sans se surveiller ou se sentir menacé, dans le cas où les interlocuteurs ne sont pas capables d'identifier les néologismes en tant que tels.

Locuteur en position d'infériorité : Plusieurs néologismes peuvent naître dans les situations où *l'on donne la parole* au locuteur qui « *n'a pas toujours le pouvoir de la refuser* »¹. Lorsque celui qui effectue l'acte de l'énonciation se trouve dans une situation où il est obligé de prendre la parole (examen oral, interrogatoire de police), le stress et la panique vont s'emparer de lui, il emploie ainsi des mots et des expressions autres que ceux normalement attendus. La position d'infériorité peut également être attribuée au locuteur lorsque celui-ci est en insécurité linguistique. Ce manque d'assurance à la prise de parole, conduit l'émetteur, qui se surveille en

¹ SABLAYROLLES J. -F., (2000), *op. cit.*, p. 361.

évitant certains emplois familiers, à produire des fautes –ou néologismes –par hypercorrection.

Locuteur en position d'égalité : Dans les conversations quotidiennes entre famille ou amis, les locuteurs s'expriment souvent de façon spontanée. Les communications informelles favorisent l'éclosion des innovations lexicales car dans ces situations on n'a pas besoin de surveiller son dire, les locuteurs utilisent une langue familière, populaire et donc des formes moins surveillées.

4.2.2. Maniement de la langue :

Compétence linguistique : Certes, la production langagière reflète le niveau intellectuel du locuteur ainsi que son degré de maîtrise de la langue. De même, la création lexicale et les procédés mis en œuvre pour l'innovation de tel ou tel néologisme, sont révélateurs des capacités de l'émetteur à pouvoir combiner les différentes règles de la langue, on ne peut pas, par exemple, nier le rôle capital que joue la connaissance de la langue au niveau lexical, sémantique et syntaxique dans la création de lexies par détournement.

Incompétence linguistique : L'incompétence linguistique et la maîtrise insuffisante des règles de la langue peuvent être à l'origine de nombreuses créations lexicales. L'apparition des fautes de grammaire, d'orthographe et de certains néologismes dans la production langagière des locuteurs, se trouve dans le fait qu'ils ne connaissent pas les règles morphologiques et syntaxiques du système linguistique.

Amnésie temporaire et trouble de parole : Les personnes atteintes de certaines maladies tel que l'Alzheimer ou les maladies apparentes, peuvent être responsables de l'émission de néologismes. Les troubles de l'expression et de la compréhension se manifestent par la production des mots inexistant dans la langue (néologismes) et les paraphrasies (le remplacement d'un terme par un autre).

4.2.3. Pressions entraînant le non-respect du code :

Mise hors jeu temporaire des barrières : Les règles suscitées par la norme linguistique peuvent ne pas être toutes respectées. Le locuteur joue avec la langue et se permet d'émettre des innovations lexicales en s'écartant, volontairement, de la norme et en violant, délibérément, les règles du bon usage :

« *La création de néologismes permet d'assouvir ces envies ou ces besoins ludiques, sans risque, par la mise entre parenthèses momentanée des règles rigides du code* »¹. Cette transgression de la norme standard, loin d'être la manifestation d'une mauvaise appropriation du français, peut être la preuve de sa parfaite maîtrise.

Pressions pulvérisant le respect du code : SABLAYROLLES explique : « *certaines états d'esprit, les émotions fortes en particulier, poussent à des transgressions du code. Le locuteur, sous l'emprise d'un sentiment violent, peut émettre, sans l'avoir pesé, un néologisme* »². Il ajoute que certaines innovations sont conscientes et que le locuteur les émet afin de « *traduire la violence des sentiments qui l'habitent et qui lui font perdre, sinon toute retenue, du moins la sérénité de son expression* »³. Etant l'expression des sentiments de colère, de violence, de frustration..., ces néologismes restituent toute la charge émotionnelle des locuteurs qui les produisent.

¹ *Ibidem.*, p. 366.

² et ³ *Idem.*, p. 367.

Afin de mieux permettre aux lecteurs de saisir les différents facteurs qui peuvent favoriser la création des lexies néologiques, nous avons décidé de les représenter par le schéma suivant :

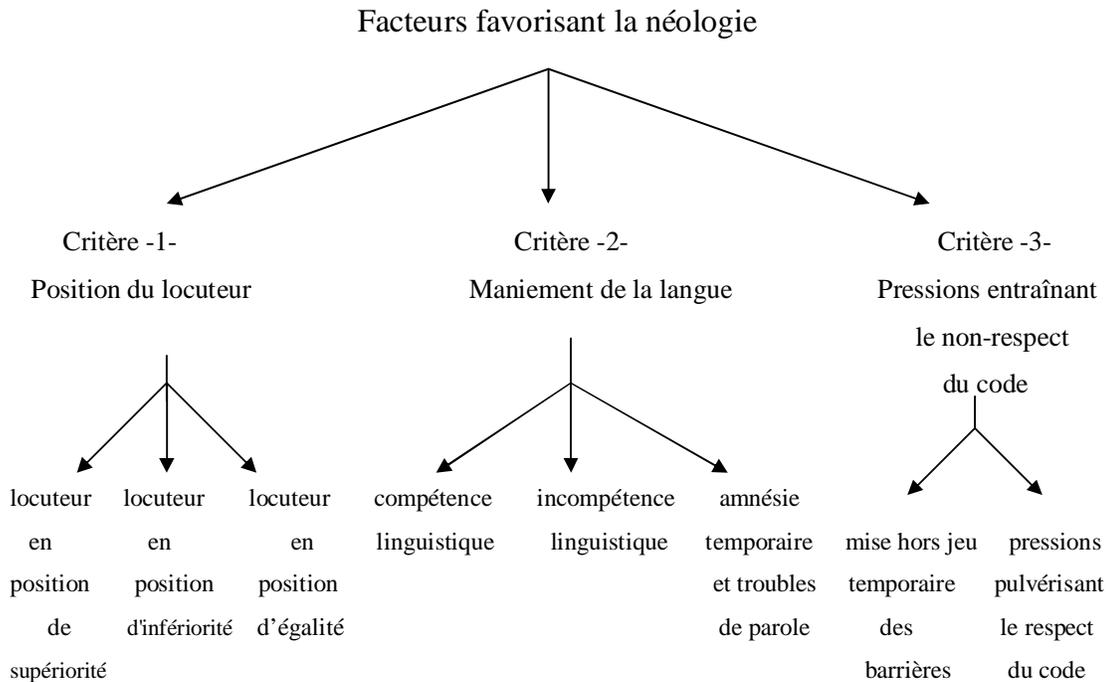


Fig. 1.1

- **Présentation des différents facteurs pouvant favoriser
la production néologique** -

4.3. Les fonctions des néologismes :

Selon les conditions d'émission, les fonctions que l'on peut attribuer aux différentes lexies néologiques sont multiples. SABLAYROLLES, qui emprunte à B.N. et R. GRUNIG (1985) les outils d'analyse, proposés dans leur ouvrage *La Fuite Du Sens*, soutient l'idée que c'est le *faisceau causal*¹, du dire du locuteur qui est à l'origine de l'émergence des néologismes dans ses énoncés, ces causes sont constituées d'un certain nombre de *pressions* selon lesquelles les fonctions

¹ SABLAROLLES J. -F., (2000), *op. cit.*, p. 368.

se répartissent comme suit :

4.3.1. Fonctions centrées sur l'interprétant :

Les néologismes ont une *visée illocutoire* ¹, c'est-à-dire l'émetteur, par l'emploi de la lexie néologique dans ses énoncés, cherche à produire des effets chez les *interprétants*. Ces effets sont:

a- Susciter une conduite :

Néologismes d'appel : La création néologique vise à attirer l'attention du lecteur et à susciter son intérêt : «*Les néologismes peuvent avoir comme premier objectif d'attirer sur eux l'attention de l'interprétant pour l'engager à lire ou à écouter le dire du locuteur ou à y prêter une attention particulière*» ². Ce n'est pas donc pour rien que certaines lexies néologiques, que nous avons repérées, figuraient dans les titres des chroniques. MARTIN-LAGARDETTE ³ parle à ce propos des *titres incitatifs* dans la presse qui deviennent *accrocheurs* grâce aux différents procédés tels que les jeux de mots et les clins d'oeil.

Néologismes d'appâts : Ils sont employés notamment par les différentes organisations d'exposition qui cherchent à attirer le plus grand nombre de public. Par leur nouveauté, ces créations suscitent la curiosité des *interprétants* et les incitent à «*faire le déplacement* » ⁴.

Néologismes argument de vente : Ces unités lexicales sont créées dans le but de «*faire acheter des biens fort divers, produits ou services, manufacturés ou artisanaux..., que ce soit en les dénommant ou en attirant l'attention sur une de leurs qualités* » ⁵. Le recours au mélange de langues et aux différents procédés néologiques, dans la dénomination des produits de consommation, vise à créer des noms percutants. Les

¹ AUSTIN J.-L. , (1970), *Quand Dire, C'est faire*. Seuil. Paris.

² SABLAROLLES J. -F., (2000), *op. cit.*, p. 369.

³ MARTIN-LAGARDETTE J. -L., (1989), *Les Secrets De L'écriture Journalistique : Informer, Convaincre*, Syros. p. 142.

⁴ SABLAROLLES J. -F., (2000), *op. cit.*, p. 372.

⁵ *Ibidem.*, p. 373.

publicités en font un grand usage car cela permet la mémorisation des noms de marque qui vont être repris par les consommateurs.

b- Inculquer une idée : Influencer autrui, est un autre *effet illocutoire* que peut susciter l'innovation lexicale. Le locuteur recourt à la néologie afin de convaincre le plus possible *l'interprétant* de ses messages.

Néologismes stabilisateurs (déliurgiques): Dénommer les objets, c'est en fait, leur « *conférer le droit à l'existence, aussi bien à ses propres yeux qu'aux yeux d'autrui* »¹. Avec l'imposition de nom se crée une certaine stabilité. Ce type de néologismes a pour fonction de convaincre *l'interprétant* de l'existence de l'objet dénommé, c'est le cas par exemple de la lexie *quadrans*², créée pour affirmer l'existence d'un groupe d'hommes politiques en France.

Néologismes à jugement de valeur intégré : Les néologismes remplissant cette fonction sont dus au désir du locuteur « *de se faire valoir par son esprit* »³. La néologie, dans ce cas est destinée à impressionner *l'interprétant*. Dans cette même catégorie, on distingue les *néologismes hommages* employés pour mettre en valeur l'objet désigné.

c- Provoquer des sentiments :

Néologismes désinvoltes (condescendants): Ce sont les innovations lexicales dont l'usage est réservé à un nombre restreint de locuteurs (journalistes, critiques...etc.) qui les emploient afin d'affirmer « *leur appartenance à des classes dominantes, du moins dans la sphère intellectuelle et culturelle* »⁴. Ces locuteurs jouissent d'un prestige qui leur permet d'exercer une influence sur le lexique.

¹ *Ibidem.*, p. 374.

² Exemple donné par SABLAYROLLES.

³ *Idem.*, p. 375.

⁴ *Idem.*, pp. 377-378.

Néologismes de connivence : Doivent leur existence au désir de créer une certaine complicité entre l'émetteur et l'interprétant. Selon SABLAYROLLES, ces innovations, dans le domaine de la presse, sont utilisées par les journalistes qui, voulant gagner le plus grand nombre de lecteurs, « estimaient leur plus ou moins grande aptitude et tolérance à « néologiser » et s'y conformaient eux-mêmes »¹.

Néologismes dévaluants : Sont qualifiés de dévaluants :

- Les néologismes créés par un locuteur voulant faire croire à l'interprétant qu'il ne maîtrise pas bien la langue.
- Les néologismes reproduits pour que l'interprétant ait une mauvaise opinion du locuteur qui les a créés pour la première fois.
- Les néologismes émis par des locuteurs qui ridiculisent le langage de leurs adversaires dans le but de dévaloriser leurs pensées.

Néologismes séducteurs ou repoussants : Ils peuvent être employés dans le but de provoquer « des sentiments bienveillants et admiratifs chez les interprétants de son dire »², ou bien « de choquer autrui, de s'attirer la haine de gens qu'on n'aime pas et dont on se moque »³.

4.3.2. Fonctions centrées sur la langue :

Néologismes liés à l'évolution du monde : La possibilité de créer de nouvelles unités linguistiques renvoyant à de nouvelles réalités est une fonction essentielle du langage, car, à l'innovation extra-linguistique doit se joindre une innovation linguistique.

Néologismes révolutionnaires : Ce sont les néologismes créés afin de changer le monde et la réalité : « le changement de dénomination démarque une volonté de modifier la manière de concevoir certaines réalités »⁴.

¹ *Ibidem.*, p. 378.

² et ³ *Idem.*, p. 380.

⁴ SABLAYROLLES J. -F., (2003), *op. cit.*, p. 85.

Néologismes ludiques : C'est l'utilisation ludique de la langue. Les jeux de mots, les calembours et les différentes sortes de néologismes, permettent de jouer avec le code linguistique pour se faire plaisir ou faire plaisir à l'interprétant.

Néologismes de défense et illustration de la langue : Ces néologismes sont créés par les locuteurs qui réfléchissent sur les moyens de faire évoluer la langue et la moderniser. Comme toute langue vivante, le français doit s'enrichir par les nouveaux mots et expressions.

4.3.3. Fonctions centrées sur le locuteur :

Néologismes dus au principe d'économie : Certains néologismes tels que les sigles et les troncations, répondent au besoin d'économie linguistique et sont employés pour éviter les phrases et les expressions longues qui peuvent gêner l'intelligibilité d'un texte.

Néologismes dus au souci d'exactitude : « On ressent parfois le besoin de créer un nouveau mot pour éviter les confusions possibles ¹ ». Afin d'éviter les confusions de mots, on donne de nouvelles dénominations aux nouvelles réalités (abstraites ou concrètes), même les objets anciens peuvent être renommés et ce pour les différencier de ceux nouveaux.

Néologismes comme marque d'intégration dans le monde : Ce type de néologismes, d'usage limité, est souvent considéré comme un effet de mode. Il est employé par les locuteurs comme signe de leur intégration à un ensemble plus au moins vaste de personnes. On distingue également les néologismes utilisés comme mots de passe, ils servent d'éléments d'intégration à certains groupes de jeunes se caractérisant par une production langagière spécifique.

¹ SABLAYROLLES J. -F., (2000), *op. cit.*, p. 384.

Néologismes comme marque identitaire : sont qualifiées ainsi les innovations lexicales qui affichent la marque identitaire des locuteurs qui les utilisent. Par l'émission de ces néologismes, le locuteur affirme son identité au sein du groupe auquel il appartient et indique son appartenance culturelle, sociale et géographique.

Causes diverses :

Les causes qui expliquent le recours à la néologie sont assez variées. Outre les fonctions déjà évoquées, on peut rencontrer d'autres types d'innovations lexicales ; *les néologismes hermétiques* dont l'usage est réservé à un groupe restreint d'initiés qui peuvent les décrypter, *les néologismes hypocoristiques* qui associent un trait d'esprit et un sentiment d'affection, *les néologismes à double motivation* ¹ qui se répartissent en *néologismes à double niveaux de référence* et *néologismes à écart signifiant*. Les premiers servent à évoquer deux réalités tels que les emprunts, les métaphores et les allusions. Le deuxième type concerne les néologismes dont le décalage entre le signifié et le signifiant surpris *l'interprétant* et attire son attention, les néologismes de forme et les conversions en sont de bons exemples. Nous distinguons également *les néologismes clin d'œil* qui servent à se faire valoir et à créer une connivence, uniquement, avec les *interprétants* capables de décrypter l'innovation et « *l'apprécier à sa juste valeur* » ², et les *néologismes populistes*, émis généralement par les hommes de politique dans le but de faire partager aux public les sentiments de colère et de violence.

¹ SABLAYROLLES J. -F., (1993), « La Double Motivation De Certains Néologismes », *Faits De Langues* n° 1. *Motivation Et Iconicité*, Paris, P.U.F. pp. 223-226.

² SABLAYROLLES J. -F., (2000), *op. cit.*, p. 389.

Pour synthétiser les fonctions des néologismes, nous proposons le schéma¹ suivant :

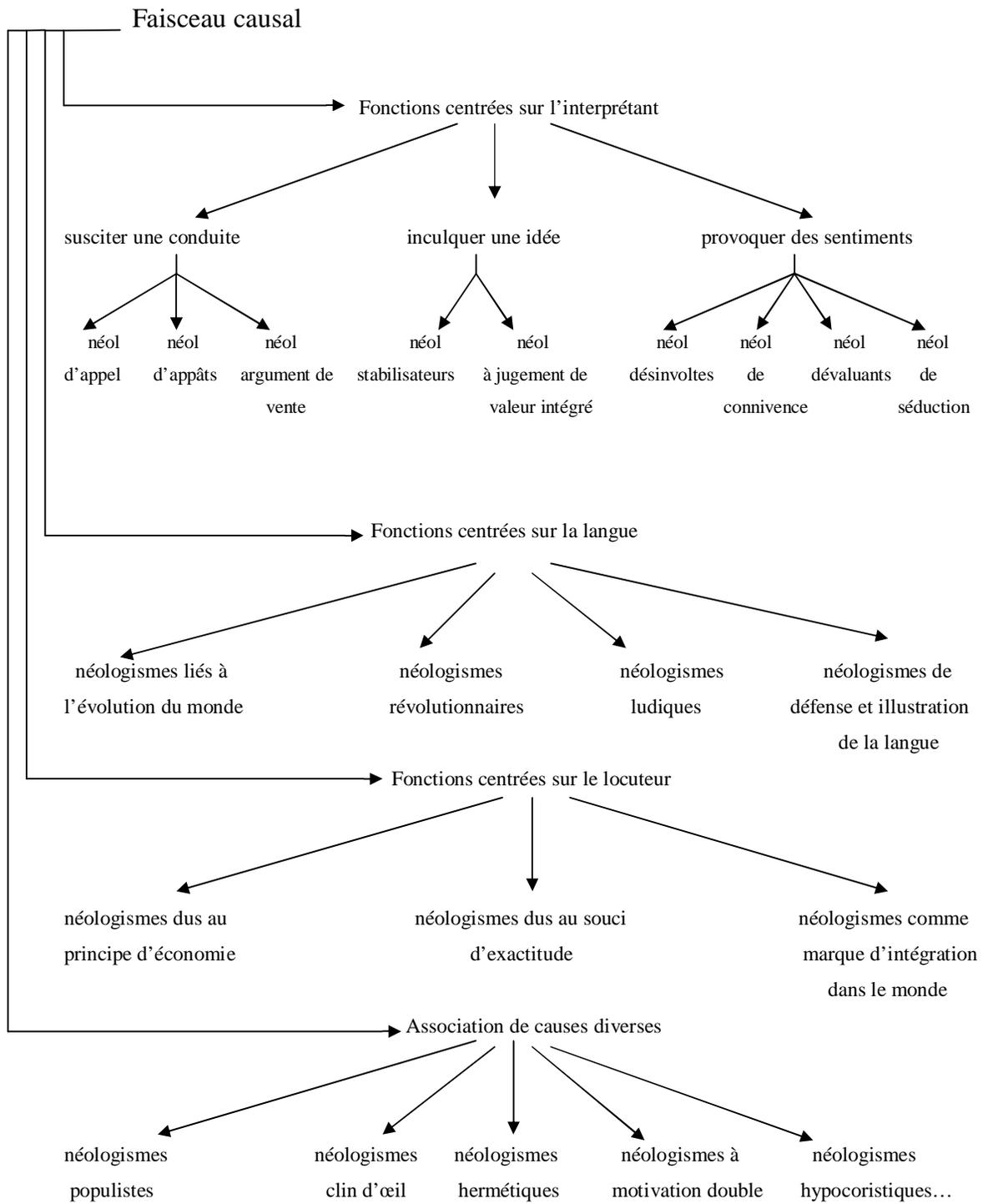


Fig. 1.2

- Schéma démontrant les différentes fonctions des néologismes -

¹ Pour des raisons de place, le mot « néologisme » a été abrégé en « néol. ».

- Analyse du corpus -

Première étape

5. Première étape :

5.1. Présentation de la grille d'analyse (la grille de comparaison) :

La grille de comparaison sur laquelle nous nous sommes fondée est celle élaborée par SABLAYROLLES, nous l'avons légèrement remaniée afin de mieux nous adapter à notre corpus. En prenant donc en compte les textes que nous avons analysés (les deux chroniques *Tranche de Vie* et *Raina Raikoum*), nous avons fait les remarques suivantes :

- Toutes les lexies néologiques ont été extraites d'un corpus journalistique.
- Aucun mot savant n'a été relevé dans le corpus.

De ce fait, nous avons décidé de ne retenir que les informations suivantes :

1 - Lexie néologique : présentation de la lexie analysée.

2 - Catégorie grammaticale : elle ne peut être déterminée qu'en plaçant la lexie dans son cotexte. Les catégories grammaticales des lexies relevées dans les chroniques sont les suivantes : nom, verbe, adverbe, adjectif, gérondif.

3 - Types de lexies : SABLAYROLLES distingue ces cinq types de lexies :

a- Lexie simple.

b- Lexie construite : c'est une lexie construite par l'application de règles telles que les RCM (règles de construction des mots) de D.CORBIN ¹, la lexie construite est celle dans laquelle « le mécanisme de création est régulier et productif » ².

c- Lexie complexe non construite : c'est une lexie « où l'on reconnaît des éléments, mais dont l'agencement et l'existence n'étaient pas prédictibles ». ³

d- Syntagme lexicalisé ou synapsie.

e- Expression ou locution.

¹ CORBIN D., (1987), *Morphologie Dérivationale Et Structuration Du Lexique*, Klincksieck.

² SABLAYROLLES J-F., (2000), *op. cit.*, p. 270.

³ Ibidem. p. 270.

4 -Champ sémantique : c'est le domaine d'emploi de la lexie néologique. Il Peut être déterminé à partir de son cotexte. Les néologismes ont été employés dans les domaines suivants : politique intérieure, politique extérieure, politique internationale, économie, religion, culture, faits de société, comportements humains.

5 -Traits de sous-catégorisation syntaxico-sémantiques : nous indiquons si les néologismes désignent des êtres animés, abstraits, concrets, un état (une qualité) ou des actions.

6 -Matrices lexicogéniques : le procédé néologique responsable de l'innovation. Pour le classement des néologismes selon leurs procédés créatifs, nous nous sommes référée au tableau des procédés de formation de SABLAYROLLES ¹.

7 -Nom propre : certaines lexies sont des noms propres ou ont été construites sur des noms propres, nous les avons classées de la manière suivante :

-a- Les anthroponymes : ont été considérés comme anthroponymes, les néologismes qui désignent des noms de personnes.

-b- Les toponymes : relevant de cette catégorie tous les néologismes indiquant des noms de lieux.

8 -Marques typographiques : indiquer si les néologismes ont été accompagnés de marques typographiques tels que les guillemets, caractère italique, caractère gras (souvent dans les titres)...

9- Remarques métalinguistiques : certaines créations lexicales ont fait l'objet de commentaires métalinguistiques à leurs propos, il s'agit plus précisément des jugements de valeur. Nous avons utilisé les marques suivantes :

(+) : présence de commentaires métalinguistiques.

(-) : absence de commentaires métalinguistiques.

¹ Voir page 36.

10 *-Transcatégorisation* : indiquer si le processus néologique a entraîné un changement dans la catégorie grammaticale de la lexie néologique.

Les cas de transcatégorisation, c'est-à-dire les néologismes qui changent de catégorie grammaticale *sous la pression du contexte syntaxique*¹, ont été indiqués dans le tableau de comparaison comme suit :

∅ v-n : pour marquer le passage de la catégorie verbale à la catégorie « nom ».

∅ n-v : le passage à un verbe à partir d'un nom.

∅ syn prép - adv : syntagme prépositionnel - adverbe.

∅ syn v - n : syntagme verbal - nom.

∅ n-adj : nom-adjectif.

∅ v° - nom : verbe possible non attesté - nom.

∅ v-adj : verbe - adjectif.

∅ syn prép - adj.

- Le signe « ° » a été utilisé pour désigner les formes possibles non attestées.

Ce sont donc les critères d'analyse des lexies néologiques à partir desquels nous avons élaboré la grille de comparaison.

Dans les tableaux qui suivent ont été indiqués en :

- **Colonne 1** : la lexie néologique.
- **Colonne 2** : la catégorie grammaticale de la lexie.
- **Colonne 3** : le type de la lexie.
- **Colonne 4** : le champ sémantique.
- **Colonne 5** : les traits de sous-catégorisation syntaxico-sémantiques.
- **Colonne 6** : les matrices lexicogéniques.
- **Colonne 7** : nom propre.
- **Colonne 8** : marques typographiques.
- **Colonne 9** : remarques métalinguistiques.

¹ SABLAYROLLES J. -F., (2000), *op. cit.*, p. 264.

- **Colonne 10** : la transcatégorisation.

- Pour faciliter la lecture des résultats récapitulés dans la grille de comparaison (abrégés pour des raisons de place), toutes les abréviations figurent en annexe (8.1.1.).

5.2. Présentation du corpus d'analyse :

5.2.1. Liste des néologismes parus pendant le mois de juillet:

- | | |
|---------------------------------------|--------------------------------|
| -Ain-Coups-De-Pieds . | -Machine à fabriquer la misère |
| -Ain-Machin-Chouette | -Martyre du BEM |
| -Ain-Part | -Mille et un noms |
| -Alif ba ta-ta | -Mister Irak |
| -Algéro-algérien | -Mister Russia |
| -Allo de félicitation | -Morchidate |
| -ânarchie | -Nègres blancs |
| -L'an-seignement | -Non-coopération |
| -Africom | -Non-vœux |
| -Auto-vandalisme | -Pays-cible |
| -Banlieue généalogique | -Paysement |
| -Barbudos afghans | -Politico-politiques |
| -Batata (la) | -Pôvre |
| -Béton du cinquième pilier de l'Islam | -Protesta |
| -Congrès-détente | -Récup |
| -Dans ce café sans fée | -Rencontre mille-feuilles |
| -Degré zéro de l'existence | -Satellite mental |
| -Destin minuté | - Sidi good Year |
| -Economie de la réconciliation | - Sidi Michelin |
| -Ecrivains | - Sidi quelque chose |
| -Emiratization | -SMS explosif |
| -Euro-valorisant | -Ultra-stressés |
| -Fast-think. | -Union des msarines arabes |
| -Fetwas politico-administratives | -Zite (le) |
| -Frites VIP | |
| -Gamin-adulte | |
| -Se gouler | |
| -Isklamiates | |
| -Jardinier-martyre | |
| -Larbiner | |
| -Larmes de mouton | |

5.2.2. Liste des néologismes parus pendant le mois d'août :

- Ado
 - Algéro pessimiste
 - Applaudisseuses
 - Baroud d'horreur
 - Beaucoup bezzaf
 - Cafés-universités
 - Chouffer
 - Endetté jusqu'aux dents
 - Expo
 - Festival-rien
 - F-quelque chose (un)
 - Le fsède
 - Hamastan
 - Machin parlant
 - Maison de l'acculture
 - Mamelles du pétrole
 - Méfaits divers
 - Mdigouti
 - Mochkilas
 - Le nimportequoitisme
 - Paralbole
 - Parents-ados
 - Pauvrice
 - Préprogrammant
 - Pseudo-organisation
 - Rani mdigouti (le)
 - Sauciologues
 - Savoirerie
 - Statistocs
 - Tallab
 - Le touvabien
- Travailler.
 - Ultra-objectifs

5.2.3. Liste des néologismes parus pendant le mois de septembre :

- Aisselle blaireau
- Algéro-scéptique
- Anti-marocisme
- Anti-Qaïda
- Anti-pénurie
- Assemblées (im)populaires
- Berrad(un)
- Bidon douar
- Business
- Boucheries industrielles
- Boulevard Internet
- Buse (le)
- Breefing
- Cerveaux gris
- Choufa (une)
- Désodorisant
- Deux béciles
- Du fond du cœur
- Encore une foi
- Gouffas
- Harraga numériques
- Indigéneries
- Kherdja (une)
- Khezra (une)
- Mendiant-business
- Meussieur
- Mezbala (la)
- Mezbalas
- Mir
- Mi-Ramdhane
- Mossiba
- Moumnine
- Nabil Terro
- Nif
- Non-votants
- Perdant-perdant
- Pétros-quelque chose
- Prêt-à-habiter
- Popudégueulasse
- Rencontre numérique
- Rentrée sauciale
- Resiester
- Sauciologues
- Siester
- Soualda
- Suicide économique
- Taraouih
- Terre-minus
- Trop-laid
- Wilaya minérale
- Yasmine
- Les zabitants

5.3. La répartition des néologismes selon la langue :

Nous avons réparti les lexies néologiques, relevées dans les deux chroniques, en cinq ensembles :

- Sur un total de 140 néologismes, les lexies néologiques françaises sont en nombre de 102 lexies.
- Les néologismes hybrides : 17 lexies.
- Les néologismes arabes : 2 lexies.
- Les néologismes anglais : 2 lexies.
- Les emprunts : 17 lexies.

De ce fait, les proportions, par ordre décroissant, sont les suivantes :

- Néologismes français : 72.86 %.
- Néologismes hybrides : 12,14 %.
- Emprunts à d'autres langues (l'arabe et l'anglais): 12.14 %.
- Néologismes arabes : 1,43 %.
- Néologismes anglais : 1,43 %.

La proportion des néologismes français est écrasante, ils constituent l'ensemble le mieux représenté. Les emprunts linguistiques et les néologismes hybrides sont en deuxième position. Enfin, les ensembles les moins représentés sont ceux des néologismes arabes et anglais.

Ces résultats peuvent être représentés de la manière suivante :

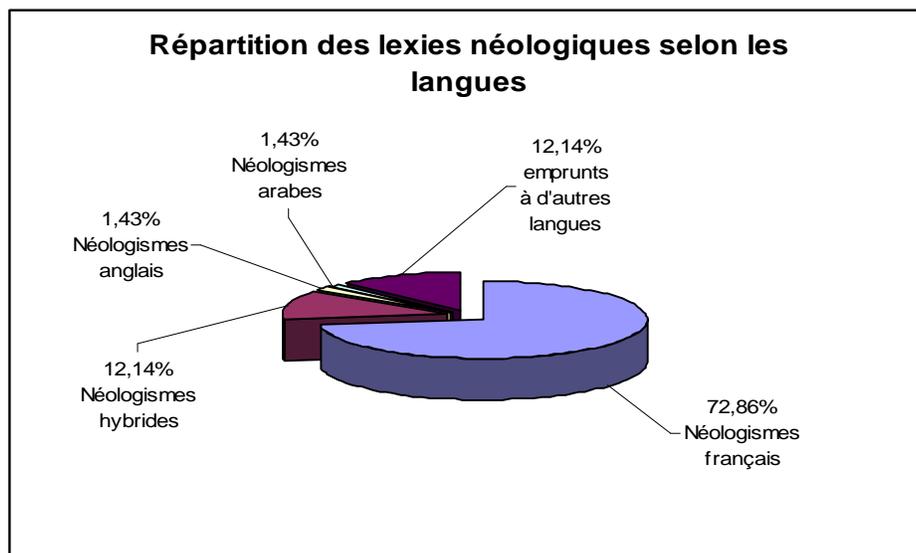


Fig. 2.1

D'après les résultats obtenus, nous pouvons remarquer une disparité numérique flagrante. En fait, les néologismes hybrides, loin d'être absents de notre corpus, sont représentés par une proportion relativement faible. Les néologismes français sont six (6) fois plus nombreux que les néologismes hybrides. Ce qui est moins attendu, c'est le nombre relativement restreint de ce dernier ensemble et celui des emprunts. Ces proportions confirment le fait que la néologie journalistique dans la presse francophone algérienne n'est pas fondée sur l'hybridation et les mots étrangers, elle est, au contraire, une innovation lexicale qui puise aux sources de la langue française.

5.4. L'analyse des néologismes :

Dans cette étape de l'analyse, les emprunts (qui relèvent de la matrice externe) ont été inclus aux lexies néologiques françaises constituant ainsi un seul ensemble (119 lexies) et que nous avons qualifié tout simplement de l'ensemble des « lexies néologiques ».

5.4.1. Les lexies néologiques :

Tableau n° 2 : La grille d'analyse des lexies néologiques parues pendant le mois de juillet

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Algéro-algérien	adj	ctr	1	cpt	6	t	-	-	-
Allo de félicitation (un)	N	syn	7	cpt	7	-	-	-	-
ânerarchie	N	cpl	7	éta	10	-	G+ " "+Tr	-	-
L'an-seignement	N	cpl	8	act	12	-	" "	-	-
Africom	N	cpl	3	crt	2	t	-	-	-
Auto-vandalisme	N	ctr	1	act	1	-	-	-	-
Banlieue généalogique	N	ctr	7	cpt	18	-	-	-	-

Tableau n° 2 (Suite)

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Barbudos afghans	adj	ctr	2	agt	6	t	" "	-	-
Batata (la)	N	sim	4	crt	24	-	-	-	-
Béton du cinquième piler de l'Islam	N	exp	5	cpt	18	-	-	-	-
Congrès-détente	N	ctr	7	cpt	6	-	-	-	-
Dans ce café sans fée	adv	exp	7	cpt	12	-	-	-	syn prép- adj
Degré zéro de l'existence	N	exp	8	cpt	23	-	" "	-	-
Destin minuté	N	ctr	2	cpt	18	-	-	-	-
Economie de la réconciliation	N	exp	4	cpt	23	-	" "	-	-
Ecrivains	N	cpl	7	agt	2	-	-	-	v-n
Emiratization	N	ctr	2	act	2	t	" "	-	adj-°v- n
Euro-valorisant	adj	ctr	4	crt	6	-	" "	-	n-adj
Fetwas politico- administratives	N	ctr	1	cpt	6	-	" "	-	-
Frites VIP	N	crt	4	crt	6	-	-	-	-
Gamin-adulte	N	ctr	7	agt	6	-	-	-	-
Jardinier-martyre	N	ctr	7	agt	6	-	-	-	-
Larbiner	V	ctr	7	act	13	-	" "	-	n-v
Larmes de mouton	N	syn	1	cpt	23	-	-	-	-
Machine à fabriquer la misère (la démocratie)	N	exp	1	cpt	18	-	-	-	-
Martyre du BEM	adj	syn	7	agt	7	-	" "	-	-
Mille et un noms	N	exp	2	cpt	23	-	-	-	-

Tableau n° 2 (suite)

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Mister Irak	N	ctr	2	agt	24	t	-	-	-
Mister Russia	N	ctr	2	agt	24	t	-	-	-
Morchidate	N	sim	5	agt	24	-	-	-	-
Nègres blancs bruns ou noirs	N	exp	2	agt	20	-	-	-	-
Non-coopération	N	ctr	2	act	1	-	-	-	-
Non-vœux	N	ctr	7	cpt	1	-	-	-	-
Pays-cible	N	ctr	2	nag	6	-	-	-	-
Payement	N	cpl	7	act	3	-	G+Tr+ " "	+	-
Politico- politiques	adj	ctr	1	cpt	6	-	-	-	-
Pôvres	adj	cpl	4	agt	12	-	G+Tr	-	-
Protesta	N	sim	8	act	21	-	-	-	-
Récup	N	sim	7	act	21	-	G+Tr	-	-
Rencontre mille- feuilles	N	ctr	3	cpt	6	-	-	-	-
Satellite mental	N	ctr	5	cpt	18	-	-	-	-
SMS explosif	N	ctr	2	cpt	18	-	-	-	-
Ultra-stressés	adj	ctr	7	nag	1	-	-	-	-
Union des msarines arabes)	N	exp	3	cpt	23	-	-	-	-
Zite (le)	N	sim	4	crt	24	-	-	-	-

Tableau n° 3 : La grille d'analyse des lexies néologiques parues pendant le mois d'août

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Ado	N	sim	7	agt	21	-	-	-	-
Algéro pessimiste	adj	ctr	1	agt	6	t	-	-	-
Applaudisseuses	adj	ctr	1	éta	2	-	""	-	v-adj
Baroud d'horruer	N	syn	7	crt	23	-	-	-	-
Cafés-universités	N	ctr	7	crt	6	-	-	-	-
Endetté jusqu'aux dents	adj	exp	7	éta	23	-	-	-	-
Expo	N	sim	6	act	21	-	G+Tr	-	-
Festival-rien	N	ctr	8	cpt	6	-	-	-	-
F-quelque chose (un)	N	ctr	7	crt	6	-	-	-	-
Le fsède	N	sim	7	éta	24	-	""	-	-
Hamastan	N	cpl	2	nag	2	a	""	-	-
Machin parlant	N	ctr	7	crt	18	-	""	-	-
Maison de l'acculture	N	syn	6	crt	23	-	-	-	-
Mamelles du pétrole	N	syn	7	cpt	23	-	-	-	-
Méfais divers	N	ctr	4	crt	23	-	-	-	-
Le nimportequoitisme	N	ctr	6	cpt	2-14	-	-	-	syn v-n
Paralbole	N	cpl	7	crt	10	-	-	-	-
Parents-ados	N	ctr	7	agt	21-6	-	-	-	-
Pauvrice	adj	cpl	7	agt	2	-	""	-	-
Préprogrammant (en)	gér	ctr	1	act	1	-	""	-	-
Pseudo-organisation	N	ctr	1	éta	1	-	-	-	-
Sauciologues	N	cpl	7	agt	10	-	""	-	-

Tableau n° 3 (suite)

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Savoirerie	N	ctr	7	cpt	2	-	-	-	-
Statistocs	N	cpl	7	cpt	10	-	-	-	-
Tallab	adj	sim	7	agt	24	-	" "	-	-
Le touvabien	N	syn	1	cpt	14	-	-	-	syn v-n
Travailler	V	sim	1	act	20	-	G+Tr+ " "	-	-
Ultra-objectifs	adj	ctr	7	éta	1	-	-	-	-

Tableau n° 4 : La grille d'analyse des lexies néologiques parues pendant le mois de septembre :

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Aisselle blaireau	N	ctr	7	crt	6	-	-	-	-
Algéro-scéptique	adj	ctr	1	agt	6	t	G+Tr+ " "	-	-
Anti-marocisme	N	ctr	7	cpt	4	t	-	-	-
Anti-Qaïda	adj	ctr	1	éta	1	a	-	-	n-adj
Anti-pénurie	adj	ctr	4	éta	1	-	-	-	n-adj
Assemblées (im)populaires	N	ctr	1	crt	23	-	-	-	-
Berrad(un)	N	sim	7	crt	24	-	-	-	-
Bisness	N	cpl	4	cpt	12	-	G+Tr	-	-
Boucheries industrielles	N	ctr	1	cpt	18	-	-	-	-
Boulevard Internet	N	ctr	7	crt	6	-	-	-	-
Buse (le)	N	cpl	7	crt	10	-	""+ G+Tr	-	-
Cerveaux gris	N	ctr	1	agt	6-19	-	" "	-	-
Choufa (une)	N	sim	7	act	24	-	-	-	-
Désodorisant	N	sim	7	crt	20	-	" "	-	-
Deux béciles (imbéciles, -)	adj	cpl	7	éta	12	-	" "	-	-
Du fond du chœur	adv	syn	8	cpt	12	-	G+Tr	-	syn prép- adv
Encore une foi	adv	syn	7	cpt	12	-	G+Tr	-	-
Harraga numériques	N	ctr	7	agt	18	-	-	-	-
Indigéneries	N	ctr	4	cpt	2	-	" "	-	-
Kherdja (une)	N	sim	4	act	24	-	-	-	-
Khezra (une)	N	sim	7	act	24	-	-	-	-

Tableau n° 4 (suite)

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Mendiant- bizness	N	ctr	7	cpt	6	-	-	-	-
Meussieur	N	cpl	1	agt	12	-	-	-	-
Mezbala (la)	N	sim	7	crt	24	-	-	-	-
Mir	N	cpl	7	agt	12	-	-	-	-
mossiba	N	sim	7	cpt	24	-	-	-	-
Moumnine (les)	N	sim	5	nag	24	-	-	-	-
Nabil Terro	N	ctr	1	nag	23	a	G+Tr	-	-
Nif	N	sim	7	cpt	24	-	-	-	-
Non-votants	N	ctr	1	nag	1	-	-	-	-
Perdant-perdant	adj	ctr	1	éta	23	-	G+Tr	-	-
Pétros-quelque chose	adj	ctr	2	éta	6	-	-	-	-
Prêt-à-habiter(un pays)	adj	syn	4	éta	7	-	""	-	-
Popudégueulasse	N	cpl	7	nag	10	-	-	-	-
Rencontre numérique	N	ctr	7	cpt	18	-	-	-	-
Rentrée sauciale	N	ctr	8	cpt	10-23	-	-	-	-
Resiester	V	ctr	7	act	1-13	-	-	-	n-v
saucologie	N	cpl	7	cpt	10	-	""	-	-
Siester	V	ctr	7	act	13	-	-	-	n-v
Suicide économique	N	ctr	4	cpt	18	-	-	-	-
Taraouih	N	sim	5	act	24	-	""	-	-
Terre-minus	N	ctr	7	crt	12	-	-	-	-
Trop-laid	N	ctr	7	crt	12	-	-	-	-
Wilaya minérale	N	ctr	1	cpt	18	-	-	-	-
Yasmine	N	sim	7	crt	24	-	-	-	-
Les zabitants	N	cpl	7	agt	12	-	-	-	-

5.4.1.1. Lexies originelles des néologismes obtenus par détournement :

Pour les détournements, il nous semble important de donner quelques détails concernant les lexies originelles, primaires, qui nous ont permis d'accéder au sens des néologismes :

- *Assemblées impopulaires*, lexie créée par détournement de : « assemblée populaire ».

- *Baroud d'horreur* fait allusion à l'expression : « baroud d'honneur »

- *Degré zéro de l'existence* fait écho à l'essai de Roland BARTHES : « *Degré zéro de l'écriture* » publié en 1953.

- *Economie de la réconciliation* : Cette lexie est obtenue par détournement de l'expression « politique de la réconciliation ».

- *Endetté jusqu'aux dents*, détournement de la lexie : « endetté jusqu'au cou ».

- *Larmes de mouton* : « Larmes de crocodile ».

- *Maison de l'acculture* : « maison de la culture ».

- *Mamelles du pétrole* est le détournement de la citation: « labourage et pâturage sont les deux mamelles de la France » dont l'auteur est Maximilien De Béthune Duc de Sully.

- *Méfais divers* : « faits divers ».

- *Mille et un noms* lexie construite sur le modèle de : « les mille et une nuits ».

- *Nabil Terro* : « Hassan Terro »

- *Perdant-perdant* construite sur le modèle de : « Gagnant-gagnant », expression utilisée par Ségolène ROYAL lors des campagnes présidentielles en février 2007.

- *Rentrée sauciale* : « rentrée sociale ».

- *Union des msarines arabes* : « Union du Maghreb arabe ».

5.4.2. Les néologismes hybrides :

5.4.2.1- Classification primaire :

Il est possible de classer les néologismes hybrides en trois grandes catégories :

a- Catégorie (A) : elle regroupe des lexies néologiques hybrides composées de deux unités lexicales de langues différentes. Dans notre corpus, les deux éléments

constitutifs des néologismes relevant de cette catégorie appartiennent à deux langues :

Ø Élément « x » en langue « 1 » (le français) + élément « y » en langue « 2 » (l'arabe littéral ou dialectal). Le néologisme est qualifié dans ce cas de *composé hybride franco-arabe*.

Ø Élément « x » en langue « 2 » (l'arabe) + élément « y » en langue « 3 » (l'anglais). Le résultat est un *composé hybride anglo-arabe* (c'est le cas de la lexie *sidi good year*).

b- Catégorie (B) : elle regroupe les unités lexicales en langue « 1 » (le français) ayant subi l'influence d'une langue étrangère « 2 » (l'arabe).

c- Catégorie (C) : Ce sont les unités lexicales en langue « 2 » (l'arabe) ayant subi l'influence d'une langue étrangère « 1 » (le français).

Tableau n° 5 : La grille d'analyse des néologismes hybrides de la catégorie A

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Ain-Coups-De-Pieds	N	ctr	7	crt	24-6	t	-	-	-
Ain-Machin-Chouette	N	ctr	7	crt	24-6	t	-	-	-
Ain-part	N	ctr	7	crt	24-6	t	-	-	-
Beaucoup bezzaf	adv	ctr	7	éta	24-6	-	-	-	-
Bidon-douar	N	ctr	7	crt	24-6	-	-	-	-
Mi-Ramdhane	N	ctr	7	cpt	24-6	-	-	-	-
Sidi Michlin	N	ctr	7	nag	24-6	a	-	-	-
Sidi quelque chose (un)	N	ctr	7	nag	24-6	-	-	-	-

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Sidi Good Year	N	ctr	7	nag	24-6	-	-	-	-

Tableau n° 6 : La grille d'analyse des néologismes hybrides de la catégorie B

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Mdigouti	adj	cpl	7	éta	5	-	""	+	-
Rani mdigouti (le)	N	cpl	7	éta	5-14	-	""	+	v-n
Soualda	N	cpl	7	agt	5	-	-	-	-

Tableau n° 7 : La grille d'analyse des néologismes hybrides de la catégorie C

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Chouffer	V	cpl	7	act	24-5	-	-	+	-
Gouffas	N	cpl	8	crt	24-5	-	-	-	-
Mezbalas (des)	N	cpl	7	crt	24-5	-	-	-	-
Mochkilas (vos)	N	cpl	1	cpt	24-5	-	-	-	-
Se goulser	V	cpl	7	act	24-5	-	-	-	-

5.4.3. Les néologismes arabes et anglais :

Tableau n° 8 : La grille d'analyse des néologismes arabes :

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Alif ba ta-ta	N	cpl	4	crt	24-10	-	G+Tr	-	-
Isklamiates	N	cpl	5	cpt	24-10	-	""	-	-

Tableau n° 9 : La grille d'analyse des néologismes anglais :

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Breefing	N	cpl	7	cpt	24-12	-	-	-	-
Fast-think	N	ctr	7	cpt	24-23	-	-	-	v-n

5.5. Commentaire et analyse des tableaux :

Le nombre total des néologismes extraits pendant la période de trois (03) mois est de 140 lexies. Afin de faciliter la lecture des commentaires, nos remarques sont exposées en suivant l'ordre des informations étudiées dans la grille d'analyse.

Le commentaire et la description des informations de chaque colonne des tableaux de comparaison sont présentés sous la forme d'un texte, suivi d'une présentation graphique des données numériques, viennent ensuite l'interprétation et l'analyse des résultats.

L'étude des néologismes relevés dans la presse écrite permet de constater des phénomènes de création très variés. Certaines lexies, intéressantes du point de vue formel, vont être traitées séparément, c'est surtout le cas des néologismes hybrides. A l'issue de ces classements, les résultats dégagés révèlent plusieurs tendances que nous pouvons résumer dans les points suivants :

5.5.1. Les lexies néologiques (lexies néologiques françaises+ les emprunts) :

a- La catégorie grammaticale (colonne 2):

L'observation de la deuxième colonne du tableau permet de faire des constats importants ; les lexies néologiques se répartissent comme suit :

Les noms sont en tête avec une proportion de 76,47 %, ils sont quatre fois plus nombreux que la catégorie qui vient en second, celle des adjectifs, ceux-ci sont quand même bien représentés avec un taux de 16,81 %, viennent ensuite les verbes ; 3,36 %. Les adverbes ne constituent que 2,52 % des néologismes. La catégorie gérondif est très peu représentée avec une proportion de 0,84 %.

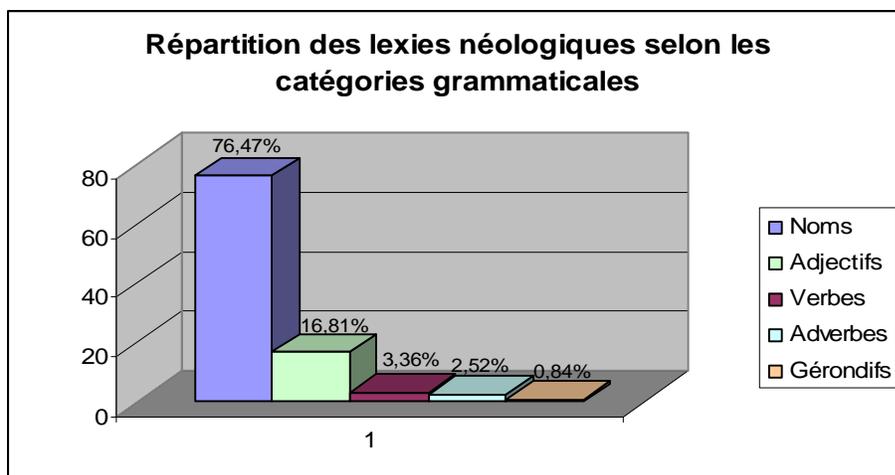


Fig. 2.2.1

Ces chiffres peuvent être interprétés comme suit :

La primauté de la catégorie des noms peut exprimer le besoin des chroniqueurs de dénommer des réalités concrètes ou abstraites. Les adjectifs, qui servent à exprimer des qualités et des états, sont présents dans ce type de texte où sont décrits non seulement les situations relatives à la réalité sociale algérienne, mais des événements politiques et économiques également.

En abordant des sujets touchant à la vie quotidienne, les chroniqueurs emploient des adjectifs pour désigner les comportements et les habitudes des membres de la société, ce qui reflète d'ailleurs une grande subjectivité. Les catégories : verbe et gérondif –qui servent à exprimer des actions –sont très peu représentées, cela est à mettre en corrélation avec le genre de la chronique où les attitudes et les comportements constituent l'un des centres d'intérêts des journalistes.

b- Types de lexies (colonne3):

Les lexies néologiques se répartissent comme suit :

Les lexies construites (60 lexies) viennent en tête avec une proportion de 50,42 %, constituant ainsi l'ensemble le plus important (un néologisme sur deux est une lexie construite). Les lexies simples (21 lexies) sont en seconde position et représentent

17,65 % de l'ensemble des lexies. Avec 15,97 %, les lexies complexes non construites (19 néologismes) sont bien représentées, viennent ensuite les synapsies ou syntagmes lexicalisés (10 lexies) avec 8,40 %. Les expressions (9), ne constituent que 7,56 % de l'ensemble.

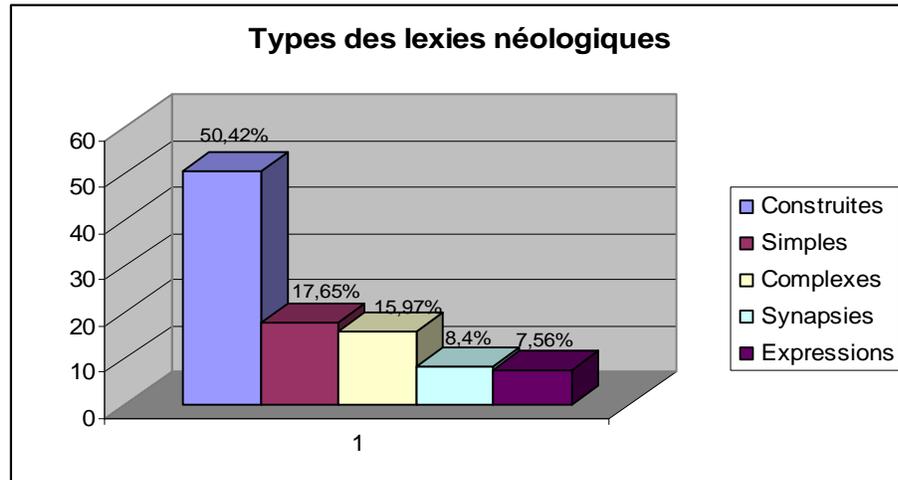


Fig. 2.2.2

La proportion des lexies construites régulièrement par l'application des règles de construction des mots (RCM) est écrasante, cela permet de dire que la grande majorité des néologismes journalistiques que nous avons extraits, sont créés par des processus de création réguliers et productifs, ils sont le résultat d'un certain nombre d'opérations de construction morphologique, leur sens est déductible à partir de leurs constituants car ce sont des lexies analysables. Ces lexies construites se répartissent donc entre les constructions dérivationnelles effectuées à l'aide d'affixes, et les lexies composées.

Un bon nombre de lexies simples ou ce que l'on appelle traditionnellement les « mots », correspond à des emprunts. Ce constat nous incite à penser que les chroniqueurs, malgré leur bonne maîtrise de la langue française, n'hésitent pas à faire appel aux mots des autres langues. Nous verrons, dans l'étape suivante de l'analyse, la fonction de ces lexies, car il ne s'agit pas d'unités dont l'apparition est nécessairement due au fait de combler une lacune ou de remplacer un terme manquant dans la langue emprunteuse.

Les lexies complexes non construites sont nombreuses dans notre corpus, cette réalité confirme le fait que la néologie journalistique dans la presse francophone ne se limite pas aux seuls procédés d'affixation. Les lexies complexes sont des unités qui ne présentent pas de régularités morpho-sémantiques. Contrairement aux lexies construites, leur sens ne peut pas être déterminé à partir de leur forme non analysable.

La proportion des synapsies et des expressions qui, ensemble, sont égales aux lexies complexes, témoigne de ce que les néologismes journalistiques peuvent dépasser le niveau du mot. Il s'agit le plus souvent de locutions figées dont la nouveauté consiste à en changer un élément, ce genre de création est présent aussi bien dans la chronique *Raina Raikoum* que celle *Tranche De Vie*. Les synapsies, dont l'emploi relève généralement des domaines de spécialité (droit, économie, médecine...etc.), appartiennent, dans notre corpus, à un langage non spécialisé, courant. Les lexies *allo de félicitation*, *martyre de BEM*, *baroud d'horreur*, en sont de bons exemples.

c- Champs sémantiques, notionnels (colonne4):

D'après les résultats récapitulés dans les tableaux de comparaison, on peut dire que les lexies néologiques sont utilisées dans des domaines très variés : le domaine des comportements sociaux et humains, est celui où la création lexicale est forte, la proportion des lexies néologiques en témoigne ; 46,22 %. Le domaine de la politique intérieure est bien représenté, il constitue 18,5 % de l'ensemble des néologismes. Avec la proportion de 10,92 %, le domaine économique devance de très peu celui de la politique internationale 10,08 %. Vient ensuite le champ sémantique des faits de société avec 5,04 %, suivi du champ notionnel de la religion 4,2 %. Le domaine culturel et celui de la politique extérieure font jeu égal avec uniquement 2,52% des innovations lexicales.

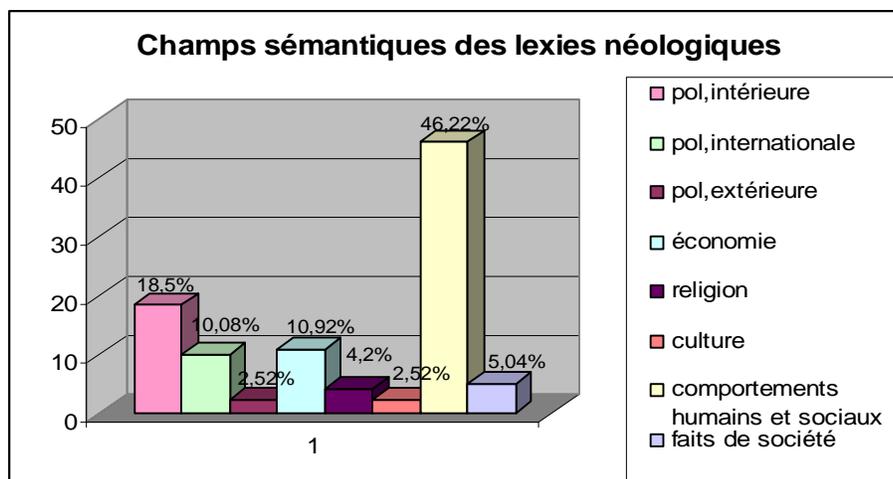


Fig. 2.2.3

Ces proportions nous permettent de constater que le domaine qui suscite le plus la néologie journalistique est celui des comportements humains et sociaux, suivi des domaines de la politique intérieure et de l'économie. Ils comportent, à eux seuls, près des trois quarts des créations lexicales (74,80%). Ces données peuvent être interprétées comme suit :

La place importante occupée par le domaine des comportements humains et sociaux est, sans doute, due à la nature des chroniques à partir desquelles ont été extraites les lexies néologiques (articles de commentaire), notamment la chronique *Tranche De Vie* (C. (T.V)), où le chroniqueur ne se contente pas de décrire ou de commenter ce qui se passe mais tente parfois d'explicitier certains comportements sociaux et ce, en mettant en évidence les problèmes du citoyen algérien, moyen, confronté au chômage, au terrorisme...etc.

Le nombre des lexies néologiques renvoyant au domaine de la politique intérieure est considérable. Certes, ces résultats sont à mettre en relation avec les événements qui ont marqué la scène politique en Algérie pendant la période s'étalant du 01/07/2007 jusqu'au 31/09/2007, nous citons à titre d'exemple l'attentat kamikaze sur l'itinéraire du Président à Batna, l'autre attentat à la voiture piégée contre une caserne à Dellys, des émeutes et des manifestations des habitants exclus des listes des bénéficiaires de logement, les préparations aux élections

communales du 29 novembre, ...etc . Les lexies néologiques qui relèvent de ce domaine sont nombreuses : *anti-Quaida, Nabil Terro, non-votant, auto-vandalisme, algéro-scéptique, algéro-pessimiste, préprogrammant...*etc.

Le domaine de la politique extérieure a donné lieu à peu de créations lexicales. Elles ont été émises à propos des relations entre l'Algérie et certains pays étrangers. Nous citons, par exemple, les lexies *rencontre mille-feuilles, union des msarines arabes*, relevées dans un numéro de la chronique *Tranche De Vie*. La politique internationale est un domaine très bien représenté, il paraît que les événements internationaux ont suscité beaucoup d'intérêt chez les chroniqueurs. Parmi les néologismes relevant de ce domaine nous citons : *émiratization, Hamastan, SMS explosif, non-coopération*.

En ce qui concerne l'appartenance au domaine économique, 10,92 % des lexies ont été concernées : *anti-pénurie, boucheries industrielles, économie de la réconciliation, suicide économique...*etc. Il est à noter que cette période de l'année 2007 a été marquée, économiquement, par la pénurie de certains produits de grande consommation. La hausse des prix et la question du pouvoir d'achat sont devenues des thèmes centraux dans les chroniques.

Ce qui était surprenant par contre, c'est la proportion peu élevée des néologismes relevant du domaine religieux, car, on s'attendait à ce que ce domaine soit bien représenté surtout, lorsque la période de l'apparition des chroniques a coïncidé avec l'avènement du mois de Ramadhan.

L'apparition de néologismes relevant du domaine culturel peut tenir au fait que pendant l'année 2007, Alger a été proclamée *capitale de la culture arabe*, de grandes manifestations culturelles ont été ainsi organisées. Cependant, les lexies correspondant à ce domaine ne sont pas nombreuses.

d- Traits de sous-catégorisation syntaxico-sémantiques (colonne5) :

On recense : 22 lexies désignant des êtres animés agents (18,49 %), 7 lexies désignant des non-agents (5,88 %). Les objets concrets sont représentés par 22 néologismes (18,49 %). Les lexies qui désignent des actions sont en nombre de 17 (14,29 %). 12 néologismes indiquant un état ou une qualité (10,08 %). Enfin, les abstractions, ou concepts, constituent l'ensemble le plus représenté avec 39 lexies néologiques (32,77 %).

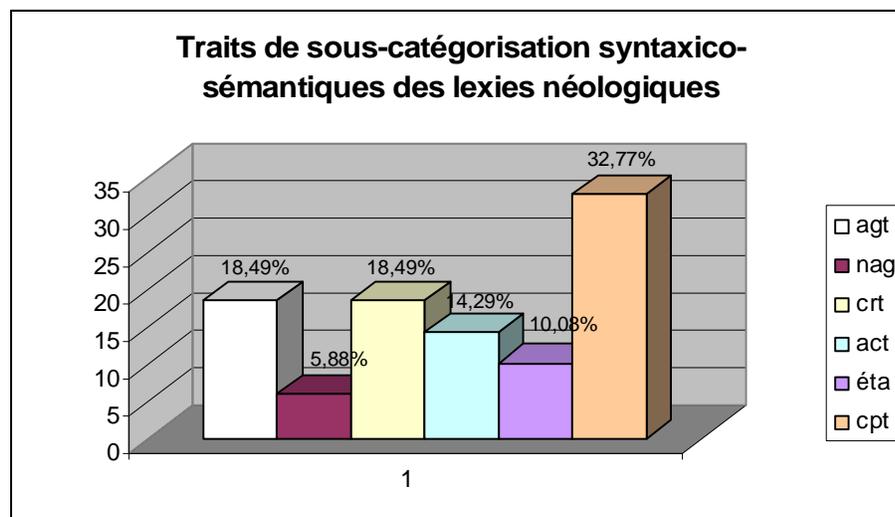


Fig. 2.2.4

La grande proportion des lexies néologiques est utilisée pour désigner des abstractions, l'ensemble des lexies indiquant les êtres animés et les objets concrets (agt, nag et crt) est égal à l'ensemble des néologismes abstraits et à ceux désignant des qualités, ils totalisent 42,85 % des lexies du corpus.

Ces proportions permettent de constater qu'un bon nombre de néologismes journalistiques sont créés pour désigner des abstractions et pas des objets concrets. Quant à ceux-ci qui sont quand même bien représentés, il nous semble important de signaler qu'ils ne sont pas tous de nouvelles réalités, nous citons à titre d'exemple les néologismes suivants : *le buse, parabole, frites VIP, le zite...*etc. L'innovation lexicale n'est pas due aux seuls besoins de dénomination de nouvelles réalités inhérentes aux progrès des sciences et des nouvelles technologies, le surgissement de ces unités linguistiques va être justifié dans la partie suivante de l'analyse. En

revanche, nous notons la lexie *africom*, qui a été créée pour désigner une nouvelle réalité : *Le commandement des forces américaines pour l'Afrique*.

La proportion, relativement élevée, des êtres animés s'explique par l'importance qu'accordent les chroniqueurs aux êtres humains et à leurs manières d'être. La plupart des sujets traités sont relatifs à la vie quotidienne des lecteurs, ce qui nous a permis d'ailleurs de relever un nombre important de verbes et de noms désignant des actions et des lexies indiquant des qualités, dans un genre journalistique où le journaliste donne ses opinions, exprime ses sentiments et n'hésite pas à porter des jugements de valeur.

e- Matrices lexicogéniques (colonne 6):

L'examen des processus néologiques nous permet de montrer que l'innovation lexicale, qui se manifeste dans le discours journalistique, est à la fois dynamique et diversifiée. Le nombre de lexies néologiques est 119, le nombre de procédés est 124. Ce décalage est dû au fait que l'émetteur, dans certains cas, a recouru à deux ou plusieurs procédés pour créer une seule unité néologique, cela rend de plus en plus difficile la décision du procédé de formation responsable de l'innovation. De ce fait, nous pensons qu'il serait préférable, avant de donner les résultats en proportions, de fixer quelques principes d'application des règles :

- A l'instar de SABLAYROLLES, nous n'avons retenu que deux procédés au maximum, dont le plus important ¹ a été indiqué en dernier.

- Pour résoudre le problème du choix des procédés, nous nous sommes référée aux propos de SABLAYROLLES ² qui admet que « *c'est l'examen du système morphologique de la langue, ainsi que celui du sens de la lexie dans son cotexte, qui permettent très souvent de prendre une décision plausible pour la ou les deux matrices à l'œuvre* ».

- En ce qui concerne les statistiques, seul le procédé indiqué en dernier a été pris

¹ Etant donné qu'il s'agit d'une successivité et non simultanité d'opérations, le processus le plus important est celui qui s'opère le dernier.

² SABLAYROLLES J. -F., (2000), *op. cit.*, p. 271.

en considération.

La répartition des néologismes selon les procédés s'établit comme suit :

Matrices morpho-sémantiques :

Notre corpus offre : 10 préfixations (8,40 %), 8 suffixations (6,72 %), 1 dérivation inverse (0,84 %), 1 parasynthétique (0,84 %), 21 compositions (17,65%), 3 synapsies (2,52 %), 7 mots-valises (5,9 %), 12 déformations graphiques ou phoniques (10,08 %).

Matrices syntactico-sémantiques :

Les matrices responsables des innovations sont les suivantes :
3 conversions (2,52 %), 2 conversions verticales (1,68 %), 12 métaphores (10,08 %), 1 métonymie (0,84 %), 3 lexies fondées sur autres figures de style (2,52 %).

Matrices morphologiques :

On recense 4 tronctions (3,36 %).

Matrice pragmatico-sémantique :

14 lexies néologiques (11,76 %) sont des détournements de locutions ou expressions figées.

Matrice externe :

17 lexies de notre corpus sont des emprunts (14,29 %).

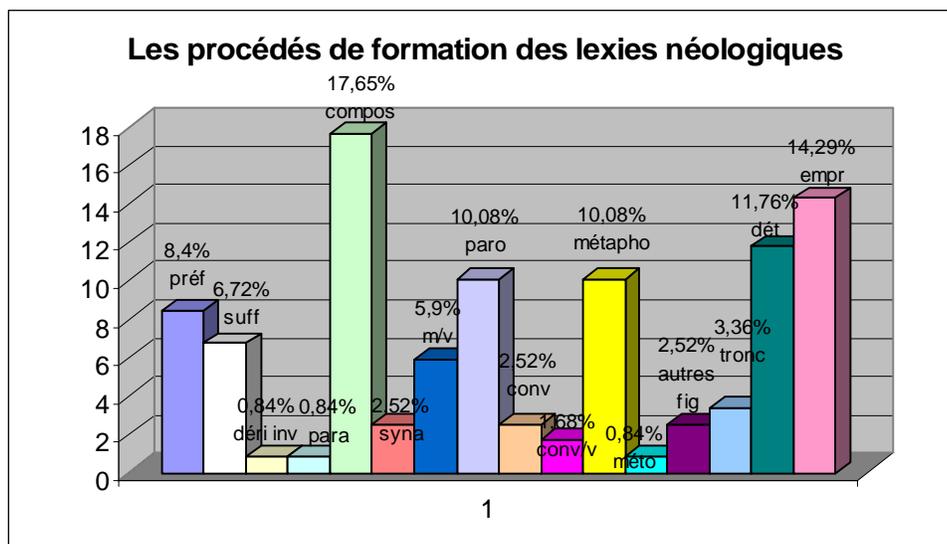


Fig. 2.2.5

- Le procédé le plus productif est la composition, une grande partie des lexies néologiques relevées sont des lexies composées avec ou sans trait d'union. Cela peut être expliqué par la facilité de créer ce genre de néologismes puisque le chroniqueur ne fait que combiner deux lexies (relevant de la même langue) pour en obtenir une seule.

Pays-cible, algéro pessimiste, fetwas politico-administratives, sont quelques exemples de lexies composées tirées du corpus d'analyse.

- Les jeux graphiques et phoniques occupent une place importante dans notre corpus. Du point de vue de son utilisation, la paronymie apparaît le procédé favori du chroniqueur El GUELLIL. Nous verrons ultérieurement que ce n'est pas un hasard si les créations relevant de cette catégorie sont largement utilisées dans cette chronique. Plusieurs déformations phoniques et graphiques sont à signaler : *Trop laid, terre-minus, du fond du chœur, les zabitant, bisness, pôvres...*etc.

- Les lexies réalisées par affixation, c'est-à-dire par suffixation, préfixation, parasyntétique, ou par dérivation inverse, considérés comme les procédés les plus productifs de la langue, ne sont pas nombreuses. Elles totalisent 16,8 % de l'ensemble du corpus. Ce constat est surprenant, car on s'attendait à ce que l'affixation constitue le procédé auquel recourent le plus les journalistes pour créer de nouvelles formes linguistiques.

Quelques exemples de néologismes réalisés par les procédés d'affixation : *indigèneries, auto-vandalisme, anti-marocisme, paysement, ...etc.*

- Les emprunts à d'autres langues sont en seconde position. La forte représentation de cet ensemble, qui est majoritairement constitué d'emprunts à l'arabe (littéraire / dialectal), est liée à l'identité des « créateurs » et des lecteurs qui sont tous des locuteurs algériens ayant pour langue maternelle la langue arabe. Quelques exemples d'emprunts : *Morchidate, moumnine, taraouih, tallab, ...etc.*

- Les détournements sont bien représentés. Rappelons que ces lexies néologiques sont des unités linguistiques *supérieures au mot*. La nouveauté consiste dans le fait qu'un élément au sein de chacune de ces lexies a été modifié. Il est surprenant de constater un nombre si élevé de ce type de néologismes, nous en citons quelques exemples : *Economie de la réconciliation, les mile et un noms, degré zéro de l'existence, larmes de moutons, union des msarines arabes...*etc.

- La néologie sémantique (métaphore + métonymie) est bien présente dans le corpus. Ce sont des lexies déjà existantes dans la langue mais dont les signifiés ont subi des changements. Les textes dépouillés remplis d'exemples de métaphore ; cela s'explique par le genre littéraire des chroniques où les figures de style sont largement utilisées. Cette hybridation du genre littéraire et du genre journalistique, qui s'est concrétisée dans les chroniques, a donné lieu à une diversité de créations lexicales qui sont des expressions métaphoriques.

Parmi les néologismes sémantiques repérés au sein de notre corpus nous citons :

- Métaphores : *satellite mental, SMS explosif, machin parlant, harraga numériques, suicide économique...*etc.

- Métonymie : *cerveaux gris*.

- Les cas de la conversion ne sont pas nombreux. *Siester, resiester, larbiner* sont des néologismes réalisés par ce procédé de formation. Deux cas de conversion verticale ont été extraits du corpus. Il s'agit des lexies *le tout va bien* et *le nimportequoitisme*. Ce type de néologismes, relevant des matrices syntaxico-sémantiques, témoigne d'une transgression des règles syntaxiques de la langue et par conséquent d'un non respect du code.

- Sept, est le nombre de mots-valises dans les deux chroniques. Les néologismes réalisés par ce procédé sont le résultat de l'amalgame de deux lexies en une seule suite de séquences. *Popudégueulasse* (populace + dégueulasse), *saucologues* (sociologue + sauce), *le buse* (le bus + la buse), *ânarchie* (âne + anarchie) sont quelques exemples de mots-valises extraits du corpus.

- Les néologismes réalisés par synapsie, un procédé de formation qui est, habituellement, très productif dans les domaines techniques, sont peu fréquents dans notre corpus, car les chroniques qui traitaient des sujets différents, de la vie quotidienne ou d'intérêt général, ont été rédigées dans une langue courante. Nous ne sommes pas donc étonnée de leur nombre limité dans les résultats obtenus.

- Quatre cas de troncation ont été repérés. C'est un procédé permettant de réduire la forme des unités linguistiques. Dans les chroniques qui sont des articles courts, les journalistes recourent à la troncation afin d'exprimer des idées de façon économique. Les exemples sont les suivants : *ado, expo, récup, protesta*.

- Les néologismes réalisés par les autres figures de style ne sont pas nombreux. Notre corpus en compte 3 exemples.

- La présence plus que timide des procédés de la dérivation inverse, du parasynthétique et de la métonymie, représentés chacun d'eux par un seul exemple, montre que ce sont les procédés les moins productifs dans notre corpus.

Répartition des néologismes selon les matrices lexicogéniques :

Les néologismes relevant de la matrice externe ne constituent que 14,29 % du total, ce qui fait donc que les matrices internes (matrices morpho-sémantiques + matrices syntaxico-sémantiques + matrices morphologiques + matrices pragmatico-sémantiques) soient représentées par 85,71 % des lexies.

La classification des lexies néologiques selon les matrices lexicogéniques s'établit comme suit :

Les matrices internes :

- Matrices morpho-sémantiques : 52,95%.
- Matrices syntaxico-sémantiques : 17,64 %.
- Matrices morphologiques : 3,36 %.
- Matrice pragmatico-sémantique : 11,76 %.

La matrice externe : 14,29 %.

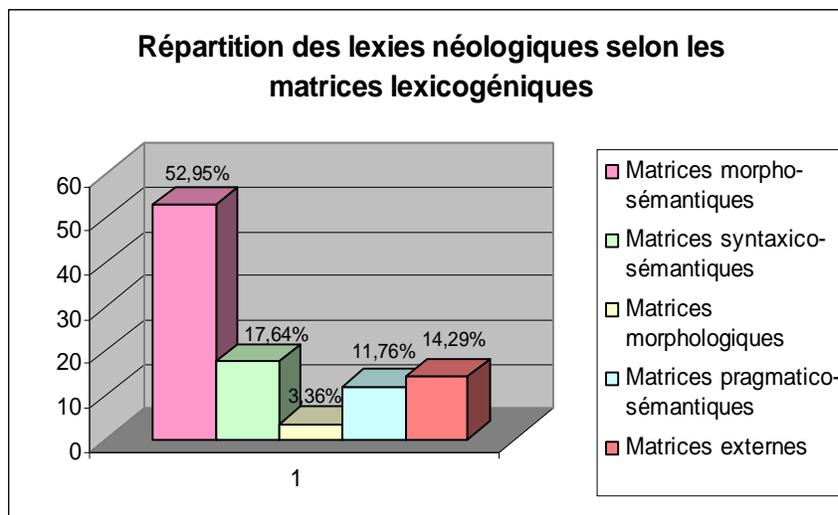


Fig. 2.2.6

- Les matrices morpho-sémantiques sont les plus représentées. L'abondance des formes construites et analysables ainsi que la prépondérance des déformations graphiques et phoniques dans le corpus témoignent de la productivité de ces matrices.

- Les matrices syntaxico-sémantiques viennent en deuxième position grâce au nombre important des métaphores, la néologie sémantique constitue l'un des procédés les plus utilisés dans les deux chroniques.

- La matrice externe est bien représentée car les emprunts aux autres langues, dans les deux chroniques, sont nombreux. Le phénomène de l'emprunt linguistique est un processus important de l'enrichissement lexical des langues.

- Les détournements relevant de la matrice pragmatico-sémantique sont nombreux dans le corpus, le nombre de ce type de création, généralement peu reconnu, ne peut pas être négligeable.

- Vu le nombre peu élevé des troncations, les matrices morphologiques sont faiblement représentées.

f- Nom propre (colonne 7):

Les néologismes construits sur des noms propres ne sont pas nombreux, ils représentent uniquement 10,08 % de l'ensemble du corpus, dont 7,56 % sont des toponymes, tandis que 2,52 % sont des anthroponymes.

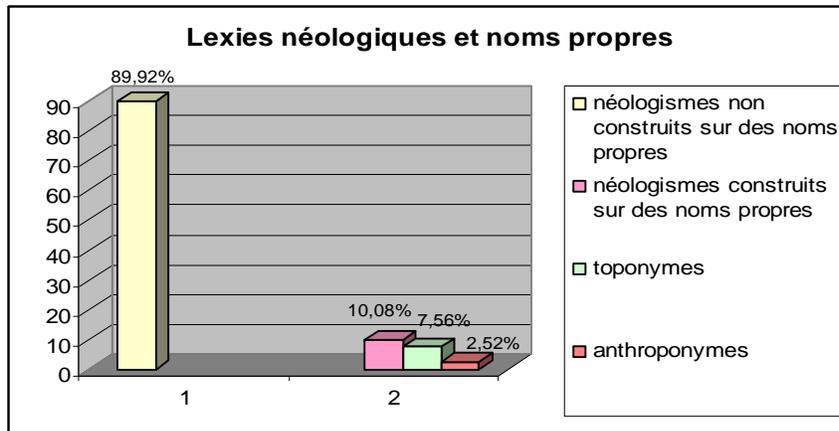


Fig. 2.2.7

D'après ces proportions, on peut affirmer que pour neuf néologismes relevés dans notre corpus, correspond un néologisme dont la base est un nom propre.

Parmi les lexies construites sur des noms propres, nous avons repéré celles qui dénomment des lieux (toponymes), et celles désignant des personnes (anthroponymes). Certaines lexies sont formées à partir des noms de pays : Algérie, Maroc, Afghanistan, ...etc. D'autres sont créées à partir d'anthroponymes, trois (3) exemples ont été relevés : *Nabil Terro*, *Hamastan* et *Anti-Quaida*.

Concernant ces néologismes construits sur des noms propres, nous avons constaté qu'il ne s'agit pas de nouveaux êtres animés ou lieux nécessitant de nouvelles appellations, l'apparition de tels néologismes n'est sans doute pas due à un besoin de dénomination.

g- Marques typographiques (colonne 8):

Dans notre corpus journalistique, nous avons repéré deux procédés typographiques de mise en relief des néologismes : le caractère gras (pour les titres), et les guillemets.

Nous avons recensé 82 lexies néologiques sans marques typographiques, elles représentent une proportion haute de 68, 91 %, presque les deux tiers du total des

néologismes. 37 lexies ont été marquées typographiquement, donc 31,09 %. Sur ces 37 néologismes, nous distinguons :

- 13 lexies écrites en caractères gras (10,92 %).
- 24 lexies mises entre guillemets (20,17 %).

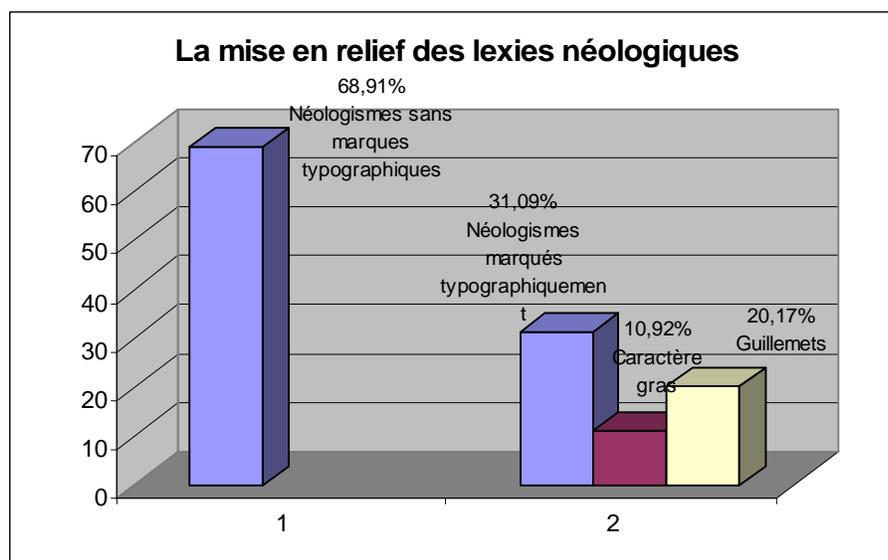


Fig. 2.2.8

Les néologismes relevés dans le journal *Le Quotidien D'Oran*, et qui ont été écrits sans signes révélateurs constituent l'ensemble le mieux représenté. Ces lexies n'ont pas été accompagnées de marques typographiques et on n'avait pas l'intuition de leur nouveauté. Dans ce cas, la suppression des guillemets peut être considérée comme une démarche d'acquisition des néologismes. M.-F.MORTUREUX ¹ admet que cette présentation vise à considérer le néologisme comme étant une unité linguistique déjà existante dans la langue, elle note : « *son charme peut tenir à ce qu'il fait semblant d'être un mot comme les autres* ».

Une comparaison entre la mise en relief des néologismes extraits de la chronique *Tranche De Vie* et celle des néologismes relevés dans la chronique *Raina Raikoum* rend ces résultats ouverts à d'autres explications alternatives :

¹.MORTUREUX M.-F, *op.cit.*, p.106.

Dans la chronique *Raina Raikoum*, les néologismes émis sont en nombre de 48, les lexies néologiques mises entre guillemets sont 15, la proportion est donc 31,25 %. Dans la chronique *Tranche de vie* la proportion est de 19,72 % (14 lexies sur 71).

- La mise entre guillemets des lexies néologiques dans la chronique *Raina Raikoum* (dont la proportion est relativement élevée) peut traduire la prudence des chroniqueurs qui ont un certain respect de la norme linguistique (Il convient de se rappeler que dans la partie intitulée *Recueil de données*, nous avons mentionné que l'un des journalistes ayant animé cette chronique, prépare un mémoire de Magistère en Littérature).

- En revanche, dans la chronique *Tranche De Vie*, la proportion est faible en la comparant à celle de *Raina Raikoum*. Dans ce cas, l'absence des marques typographiques, pour la grande part des néologismes, peut tenir au fait que le chroniqueur assume la responsabilité des innovations, il s'agit donc d'une création lexicale volontaire. Il nous semble important de signaler que, dans certains cas, l'emploi des guillemets peut également avoir pour fonction d'attirer l'attention du lecteur sur le statut particulier de ces lexies.

h- Remarques métalinguistiques (colonne 9) :

Dans notre corpus des lexies néologiques, nous avons relevé une seule lexie accompagnée d'un commentaire linguistique à son propos, ce qui donne la proportion de 0,84 %.

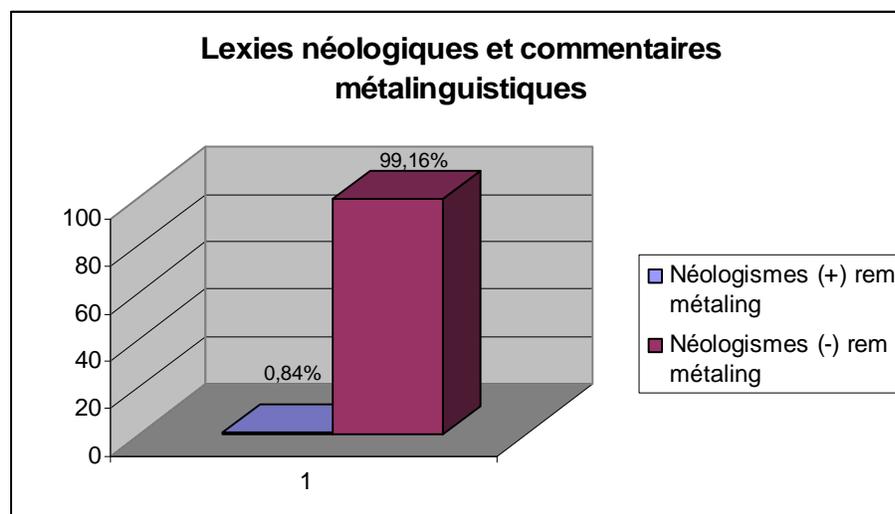


Fig. 2.2.9

La disparité proportionnelle est flagrante, sur 119 lexies néologiques repérées dans le corpus, une seule lexie a fait l'objet d'un jugement métalinguistique explicite, il s'agit de la lexie « paysement » :

- « ...« *Paysement* » (*contraire inexistant de dépaysement*) ». Ce commentaire métalinguistique peut être considéré comme un jugement de valeur neutre.

A partir de ces proportions, nous pouvons affirmer que les chroniqueurs (qui, ont une parfaite maîtrise de la langue française) émettent les néologismes, créés ou cités, sans qu'ils expliquent aux lecteurs le sens des nouvelles formes linguistiques ni en justifient l'apparition. Cela peut tenir au fait que dans ce type de textes, qu'est la chronique journalistique, la langue et la norme linguistique ne constituent pas les majeures préoccupations des journalistes.

i- Transcatégorisation (colonne 10):

Dans certains cas, l'innovation lexicale affectant une lexie peut entraîner un changement de sa catégorie grammaticale. Les lexies néologiques concernées sont nombreuses. Nous avons relevé :

- Des transformations « nom » vers « verbe », c'est le cas des néologismes *larbiner, siester et resiester*.
- Des passages de la catégorie « nom » à la catégorie adjectivale, marqués par les lexies : *euro-valorisant, anti-Quaida, anti-pénurie*.

- D'autres cas de transcatégorisation ; il s'agit de la création des noms à partir des verbes, représentés par les lexies : *écrivain* et *émiratisme*. La lexie *émiratisme* a été créée à partir d'un verbe possible non attesté : « émiratiser ».
- Des transformations de type : verbe vers adjectif : *applaudisseuses*, syntagme prépositionnel vers adverbe: *du fond du cœur*.
- Deux exemples de la création d'un nom à partir d'un syntagme verbal : *le tout va bien*, *le n'importequoitisme*.
- Un seul cas de passage d'un syntagme prépositionnel à un adjectif : *dans ce café sans fée*.

5.5.2. Les néologismes hybrides :

a- Catégorie grammaticale (colonne 2) :

Dans notre corpus des lexies néologiques hybrides, on recense 13 noms (76,48 %), 2 verbes (11,76 %), 1 adverbe (5,88 %) et un adjectif (5,88 %).

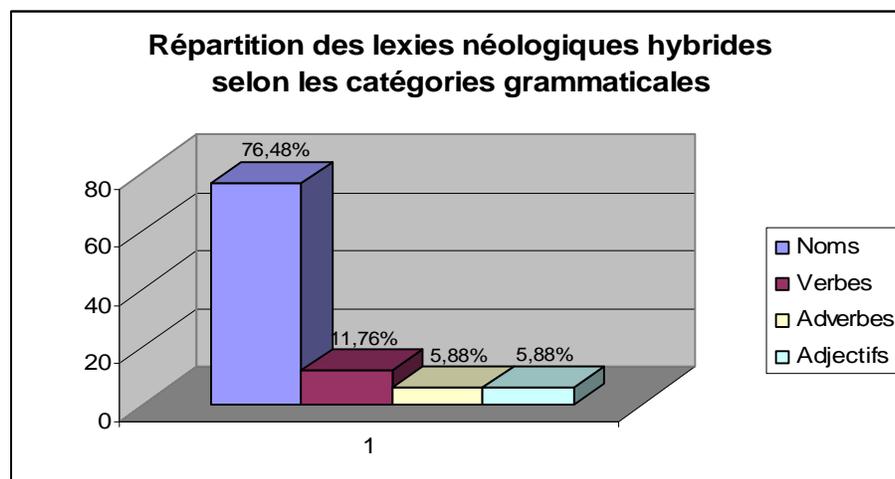


Fig. 2.3.1

De manière similaire aux résultats observés pour les néologismes français, on constate également que la proportion de la catégorie grammaticale « nom » est très élevée, elle constitue, à elle seule, plus des trois quarts de l'ensemble des lexies néologiques hybrides. En revanche, les adverbes et les adjectifs sont très peu représentés avec la proportion de 5,88 % pour chacune des deux catégories.

A partir de ces résultats, on peut déduire que les lexies néologiques hybrides sont beaucoup plus créées dans le but de nommer les différents objets de l'univers. Cependant, il importe de préciser que ces objets ne sont pas nécessairement nouveaux (comme dans le cas des néologismes français). Ce constat trouvera des explications dans la partie suivante.

Les verbes repérés dans le corpus sont deux verbes en arabe auxquels ont été ajoutés des éléments d'une langue étrangère qui est la langue française. La faible représentation des catégories verbe, adjectif et adverbe, peut être liée à ce que le nombre de tous les néologismes hybrides extraits des chroniques n'est pas assez élevé.

b- Types de lexies (colonne 3) :

Les lexies néologiques hybrides se répartissent comme suit :
 52,94 % des néologismes hybrides sont des lexies construites selon les règles de RCM (règles de construction des mots) de CORBIN, alors que le reste des lexies, c'est-à-dire 47,06 %, sont des lexies complexes (leurs processus de création sont irréguliers).

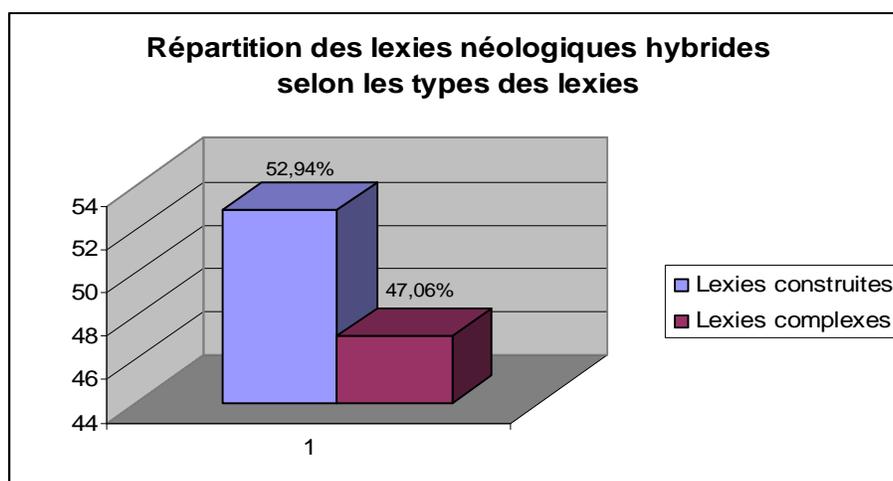


Fig. 2.3.2

Les néologismes hybrides sont majoritairement des lexies construites, CORBIN explique que « *la structure et le sens des mots construits sont construits conjointement par des règles qui prennent place dans un composant de la grammaire appelé*

dérivationnel » ¹. Autrement dit, l'analyse de la structure et des processus mis en œuvre dans la création de ce type de lexies permet de reconstruire leur sens.

Il est intéressant de constater qu'il est possible de classer les lexies construites et complexes en fonction des *catégories A, B et C*: toutes les lexies de la *catégorie A* sont exclusivement des lexies construites, de même, les lexies complexes se répartissent toutes entre les *catégories B et C*.

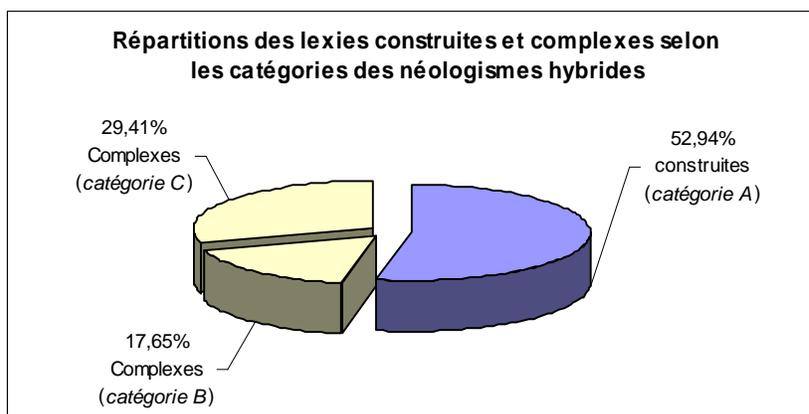


Fig. 2.3.3

Dans les *catégories C et B*, sont classées les lexies néologiques hybrides dont le processus néologique est l'ajout de marques flexionnelles d'une autre langue.

- Les lexies néologiques hybrides de la *catégorie B* sont des bases en langue française mais dont la nouveauté consiste dans le fait que ces lexies ont subi des modifications morpho-syntaxiques de l'arabe dialectal, rappelons que ASELLAH-RAHAL parle, à propos de ce type d'innovations lexicales, d'une *algérianisation* ² de la langue française.

- En revanche, les lexies néologiques hybrides de la *catégorie C* sont des bases de l'arabe dialectal auxquelles ont été ajoutées des marques flexionnelles de la

¹ CORBIN D, (1992), « Hypothèses Sur Les Frontières De La Composition Nominale », *Cahier de grammaire*, 17, p. 27.

² Cf. 4.1.1.b.

langue française. Peut-on dire dans ce cas que ce mécanisme vise une « francisation » de la langue arabe (dialectal ou littéral)?

Notons que toutes les lexies des *catégories A* et *B* ont été émises par le même chroniqueur J.1 et que les lexies néologiques hybrides de *la catégorie C* sont plus nombreuses que celles de *la catégorie B*, ($T.N.H/Ca.C > T.N.H/Ca.B$). De ce fait, on peut dire que, dans la création des lexies néologiques hybrides, le chroniqueur J.1 a beaucoup plus tendance à « franciser » les lexies en langue arabe qu'à « algérianiser » -ou « arabiser »- les lexies en langue française. Ces résultats nous permettent d'affirmer que la langue *dominante*¹ est le français alors que la langue *dominée*² est l'arabe. Quant aux lexies de *la catégorie A*, la composition ne nous permet pas de déterminer la dominance d'une langue sur une autre.

c- Champs sémantiques, notionnels (colonne 4) :

Les domaines d'emploi des néologismes hybrides sont les suivants :

Le domaine des comportements humains et sociaux est en tête avec 88.24 % des lexies, cette proportion est quinze (15) fois plus élevée que celle des champs notionnels de la politique intérieure et des faits sociaux, représentés uniquement par 5,88 % des néologismes.

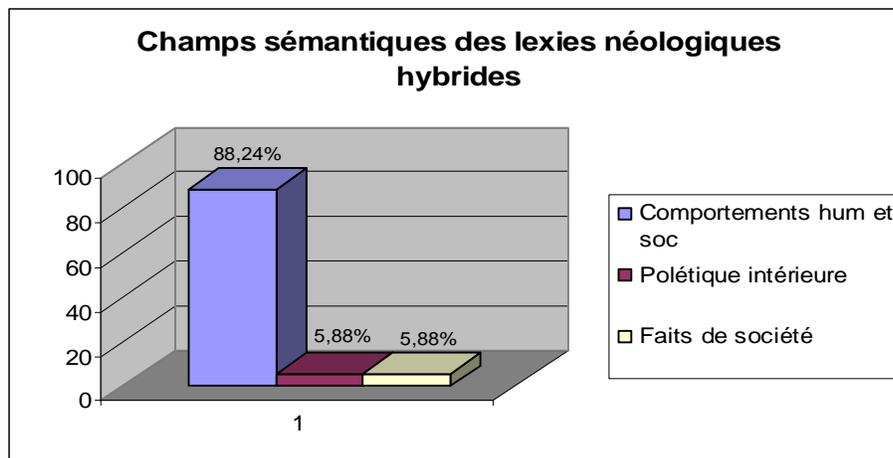


Fig. 2.3.4

La première remarque que nous pouvons faire à propos des champs notionnels,

¹ et ² BOYER, (2001), *op. cit.*, p. 62.

c'est que ces derniers ne sont pas tous représentés, cela s'explique, sans doute, par le nombre restreint des néologismes hybrides.

- L'inégale appartenance aux champs notionnels est significative, elle est due au fait que les thèmes abordés dans les chroniques sont beaucoup plus relatifs aux problèmes de la société algérienne tels que la pauvreté, le chômage, l'émigration clandestine...etc., ce sont ces sujets qui suscitent plus la création des néologismes hybrides. Le mixage des langues peut refléter l'appartenance socioculturelle des locuteurs, de ce fait, par le processus d'hybridation, le chroniqueur souligne sa proximité avec les lecteurs et ce en pratiquant la même langue qu'ils parlent.

d- Traits de sous-catégorisation syntaxico-sémantiques (colonne 5):

Les néologismes hybrides désignant des agents sont en nombre de 10 (5,88 %), en revanche, les non-agents ne sont désignés que par 3 néologismes (17,65 %), les lexies indiquant un état, ou une qualité, sont en nombre de 3 (17,65 %). L'ensemble le plus représenté est celui des objets concrets : 6 lexies (35,3 %). Les ensembles actions et concepts (abstractions) sont représentés, chacun d'eux, par 2 néologismes (11,76 %).

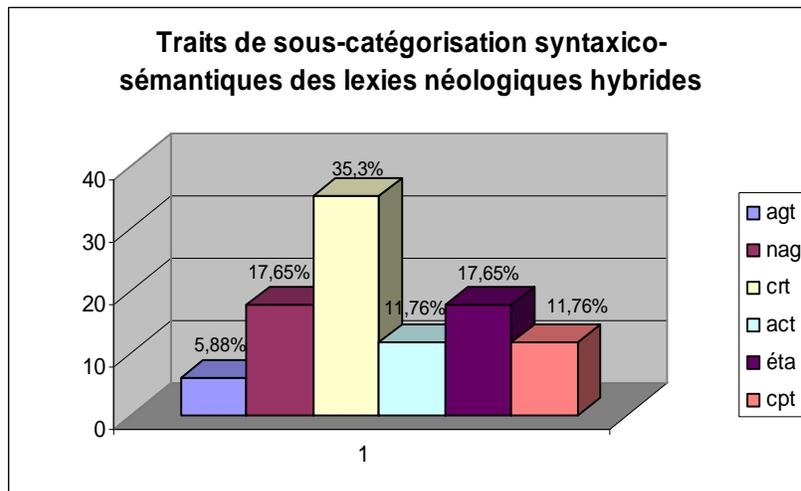


Fig. 2.3.5

D'après ces proportions, il s'avère que les abstractions (représentées par la même proportion que les actions) sont deux fois plus nombreuses que les agents, de

même que l'ensemble le plus représenté, c'est-à-dire les objets concrets, est de deux fois plus nombreux que les non-agents (qui font jeu égal avec les qualités/états).

Il paraît, à première vue, que les néologismes sont beaucoup plus créés afin de nommer de nouvelles réalités alors que ce n'est pas le cas. C'est vrai que la proportion des lexies néologiques hybrides désignant des objets concrets est élevée, ces objets ne sont pas néanmoins nouveaux (*mezbalas, bidon-douar, gouffas*). La cause de l'apparition des néologismes n'est, sans doute, pas la dénomination de nouveaux objets, mais la nouveauté affectant ces formes linguistiques trouvera des justifications ultérieurement (fonctions des néologismes).

e- Matrices lexicogéniques (colonne 6) :

Le classement des lexies hybrides selon les procédés de formation s'établit comme suit : 9 lexies composées (52,94 %), elles appartiennent toutes à la catégorie A. Cet ensemble devance de peu celui des catégories A et B où l'on recense 7 cas de flexion (41,18%) et une seule lexie obtenue par le procédé de la conversion verticale (5,88 %).

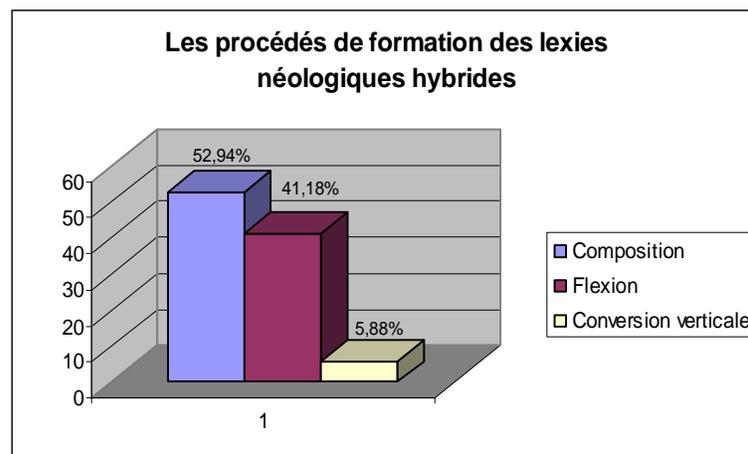


Fig. 2.3.6

Les lexies néologiques hybrides dont le procédé de formation est la composition constituent plus de la moitié de l'ensemble des néologismes, c'est le procédé le plus productif. Les lexies obtenues par le procédé de la flexion, qui est

bien représenté, sont des dérivés flexionnels. Nous commentons le cas de ces lexies hybrides :

- *Chouffer* : Un suffixe flexionnel d'infinitif des verbes français du premier groupe (-er), a été ajouté à la base *chouffe* de l'arabe dialectal.

- *Se gouler* : Cette lexie est créée par l'ajout d'un suffixe flexionnel d'infinitif de la langue française à une base en arabe dialectal, on note également la présence du pronom personnel réfléchi *se*. Dans les deux exemples, la flexion n'a pas engendré un changement de la catégorie grammaticale des lexies.

- *Gouffas*, *mouchkilas* et *mezbalas* : La néologie, dans ce cas, consiste à ajouter des marques flexionnelles de la langue française à des bases en arabe dialectal, cette marque est le pluriel. Le chroniqueur a choisi de donner à des emprunts directs une flexion française au lieu d'obtenir le pluriel de ces « mots » arabes par la règle de la flexion interne (le pluriel de ces mots est normalement: *gouffaf*, *machakil*, *mazabil*).

Concernant les lexies *Mdigouti* et *Soualda*, nous remarquons l'influence d'une structure étrangère, celle de l'arabe dialectal :

- *Mdigouti* : à première vue, on peut remarquer que ce verbe a subi les modifications morpho-syntaxiques et phonologiques de l'arabe dialectal. Celles-ci sont les indices de la conjugaison de ce verbe du premier groupe en arabe algérien. Les affixes de la personne (il s'agit de la première personne du singulier) *m-* et *-i* sont ajoutés au radical *digout*, qui, lui-même a été modifié morpho-phonologiquement.

- *Soualda* : l'influence de l'arabe sur cette lexie est bien apparente. Ce néologisme, qui est au pluriel, est le résultat du changement de la forme de la lexie *Solde* en français par la flexion interne. La position des voyelles par rapport aux consonnes du radical (S, L, D) a changé : on est passé de la structure syllabique C.V.C.C. à celle C.V.V.C.C.V.

La dérivation flexionnelle s'avère un procédé productif dans la création des lexies néologiques hybrides. Les désinences du genres ou du nombre sont combinées avec des lexies –ou bases –des autres langues. Toutes ces modifications apportées aux lexies *mdigouti* et *soualda* visent l'intégration de ces mots français dans l'arabe algérien.

f- Nom propre (colonne7) :

4 lexies néologiques hybrides (23,53 %) sont construites sur des noms propres. Parmi ces lexies nous distinguons celles qui désignent des noms de lieux : 3 toponymes (17,65 %), un seul néologisme construit sur un nom de personne : anthroponyme (5,88 %).

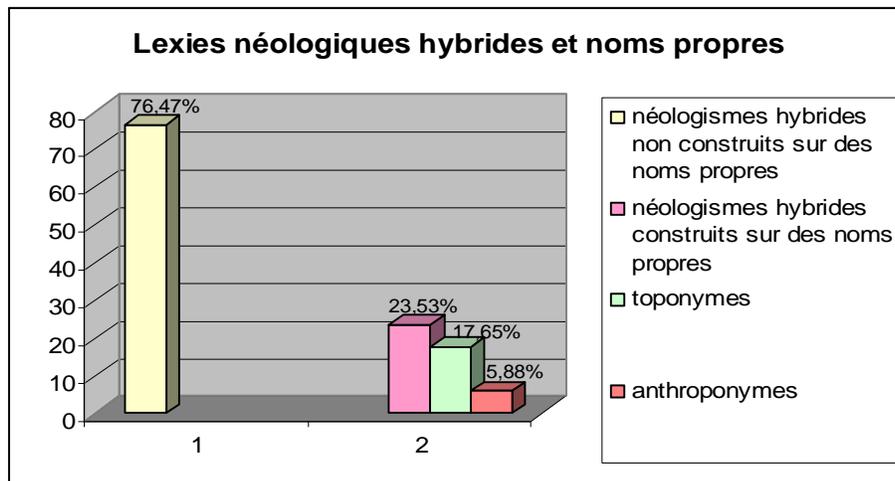


Fig. 2.3.7

Les lexies néologiques hybrides qui sont formées à partir des toponymes sont plus nombreuses que celles construites sur des anthroponymes. Notons qu'en Algérie, après l'indépendance, il y avait un processus d'arabisation des toponymes, ce qui explique que les noms de certaines communes et wilayas du pays sont composés de la lexie « *Ain* » -qui signifie en arabe « *source* »- et d'autres noms berbères ou latins. Le chroniqueur a recouru à la composition d'une lexie en arabe avec des lexies en français pour créer des toponymes. Quant à l'exemple de l'anthroponyme, il a été formé à partir du nom propre *Michelin* et la lexie *Sidi*.

g- Marques typographiques (colonne 8):

Nous avons recensé deux (02) lexies marquées typographiquement (11,76 %), contre 15 lexies sans aucun signe révélateur (88,24 %).

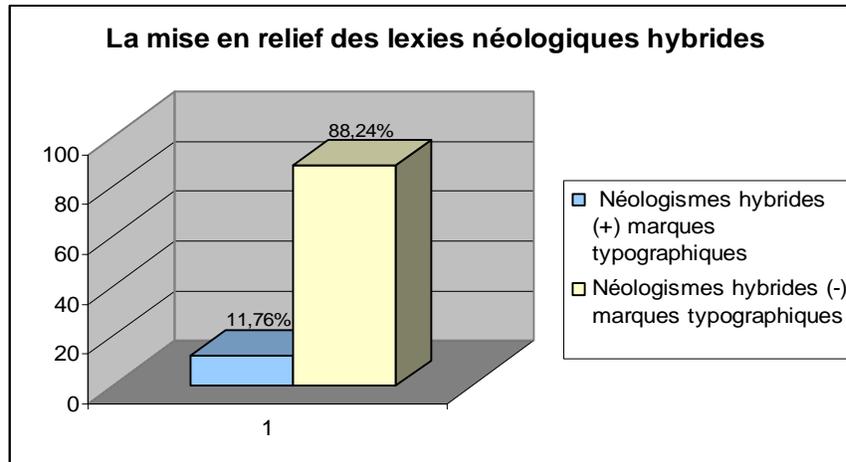


Fig. 2.3.8

La mise entre guillemet est une indication du caractère récent d'une unité linguistique. De ce fait, la proportion écrasante des néologismes hybrides sans marques typographiques –ils sont sept fois plus nombreux que les néologismes mis en relief –nous permet de conclure que les chroniqueurs considèrent ces lexies comme des unités linguistiques ordinaires. Inversement, la mise entre guillemet d'un néologisme peut traduire le désir des chroniqueurs de ne pas vouloir assumer sa création. D'après les résultats que nous avons obtenus, il paraît que les chroniqueurs assument la création de la majorité des néologismes hybrides.

h- Remarques métalinguistiques (colonne 9):

Sur un total de 17 lexies hybrides, on recense trois (03) néologismes avec remarques métalinguistiques, ce qui représente donc 17,65 % de l'ensemble des lexies. En revanche, la proportion des néologismes hybrides énoncés sans commentaires métalinguistiques s'établit à environ de 82,35 %.

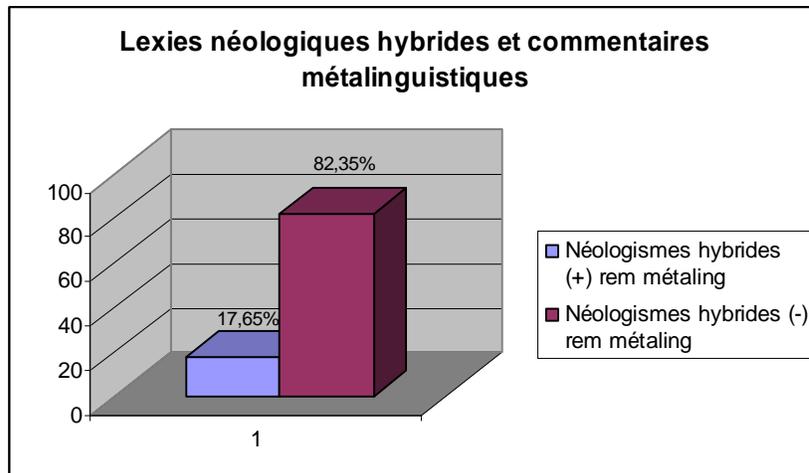


Fig. 2.3.9

Dans les deux chroniques, les lexies néologiques hybrides sans remarques métalinguistiques sont quatre fois plus nombreuses que les lexies accompagnées de remarques à leur propos. Les néologismes ayant fait l'objet de commentaires de type métalinguistique sont les suivants :

- « *Mdigouti* » et « *rani mdigouti* » sont en train de devenir parmi les expressions les plus courantes de notre vocabulaire.

- De *chouffer* (*chouffer n'est pas regarder, ni suivre ; chouffer vient de chouf, chouffattes, faire semblant, et je ne sais pas quoi d'autre*).

- Dans les deux exemples, on ne peut pas parler de jugement positif ni négatif, pour la simple raison que, dans le premier cas, le chroniqueur fait remarquer que ces deux lexies sont de plus en plus en usage par les locuteurs. Dans le deuxième exemple, il ne fait que préciser le sens qu'il donne à la lexie néologique. Il s'agit donc de réflexions de type métalinguistique sans qu'il y ait de jugements de valeur.

i- Transcatégorisation (colonne 10) :

Nous avons un seul cas probable de transcatégorisation de type verbe vers nom, il s'agit de la lexie : *le rani mdigouti*.

5.5.3. Les néologismes arabes et anglais :

Faute de présence en nombre suffisant, nous avons décidé de ne pas donner les résultats en proportions.

a- Catégorie grammaticale (colonne 2):

Contrairement aux résultats obtenus pour les néologismes français et hybrides qui désignaient les différentes parties du discours (noms, verbes, adjectifs, adverbes), toutes les lexies néologiques arabes et anglaises (4 lexies) sont des noms. En ce qui concerne les néologismes arabes, la domination de la catégorie « nom » est à mettre en corrélation avec le fait que l'arabe, en tant que système, se compose de plusieurs sous-systèmes y compris celui de la nomination –permettant la création de néologismes –ce qui explique que ces lexies néologiques sont toutes utilisées pour dénommer.

b- Types de lexies (colonne 3) :

Les néologismes arabes (2 cas de conversion) sont tous des lexies complexes, c'est-à-dire, ils sont partiellement analysables. En ce qui concerne les néologismes anglais, la première lexie est complexe alors que la deuxième est construite.

c- Champs sémantiques (colonne 4) :

Les néologismes arabes se répartissent entre les domaines économique et religieux. Le recours à la langue arabe –langue du Coran –reste le moyen privilégié pour rendre compte de certaines réalités relatives à la religion. Les néologismes anglais sont tous employés dans le domaine des comportements humains et sociaux.

d- Traits de sous-catégorisation syntaxico-sémantiques (colonne 5):

Les néologismes anglais sont tous des abstractions. En ce qui concerne les néologismes arabes, la première lexie désigne une réalité concrète tandis que la deuxième est une abstraction.

e- Matrices lexicogéniques (colonne 6):

Les néologismes arabes sont tous des mots-valises. Le premier néologisme anglais est obtenu par une déformation graphique du mot « *briefing* » qui signifie « brève réunion d'information », tandis que le deuxième est construit sur le modèle de la lexie *fast-food* (déjà mentionnée par le chroniqueur).

f- Nom propre (colonne 7):

Aucun exemple de nom propre n'a été relevé.

g- Marques typographiques (colonne 8) :

Les deux néologismes arabes ont été marqués typographiquement. La première lexie a figuré dans le titre de la chronique alors que la deuxième a été mise entre guillemets. En revanche, nous ne constatons aucune marque typographique pour les néologismes anglais.

h- Commentaires métalinguistiques (colonne 9) :

Aucun commentaire métalinguistique n'a été émis à propos de ces néologismes.

i- Transcatégorisation (colonne 10) :

Un seul cas de transcatégorisation a été relevé. Il s'agit de la lexie *fast-think*.

Conclusion -1-

Dans cette étape de la recherche, nous avons fait le recueil de néologismes ayant en commun leur origine journalistique (deux chroniques du journal le *Quotidien D'Oran*). La grille d'analyse dont nous nous sommes servie pour le traitement de ces unités lexicales est un tableau de comparaison se constituant de dix colonnes.

Ces tableaux étant trop complexes pour pouvoir être analysés à partir d'une lecture directe, ont donné lieu à une étude statistique pouvant nous aider à l'interprétation. Sans entrer dans les détails, nous rappelons que ce type d'analyse permet de transformer les tableaux en graphiques ce qui offre une représentation synthétique lisible.

Les observations liées à la grille d'analyse nous ont permis de tirer de multiples résultats, nous nous contentons, ici, de ne mentionner que celles qui ont retenu le plus notre intérêt, les autres informations vont être exposées en détail dans la conclusion générale :

- Le relevé des néologismes journalistiques témoigne de l'aspect dynamique du français pratiqué en Algérie. Le nombre des néologismes collectés dans un corpus de presse, dont l'étendue chronologique s'étale, uniquement, sur 3 mois, est de 140 lexies.

- Les chroniqueurs dans le journal *Le Quotidien D'Oran* préfèrent la création de nouvelles formes linguistiques à partir du lexique de la langue française, ce constat est à la fois intéressant et inattendu, car on estime généralement, lorsqu'il s'agit du français pratiqué en Algérie, que ce sont les néologismes hybrides qui constituent la grande majorité des particularités lexicales. Le nombre de ces lexies hybrides repérées dans le corpus est restreint, on peut affirmer, néanmoins, que la

création par hybridation révèle être un processus important et innovateur pour les langues en contact.

- Les lexies néologiques sont des unités linguistiques catégorielles et fonctionnelles. L'identification des catégories grammaticales des néologismes que nous avons relevés dans les chroniques, montre bien que le processus néologique affecte des lexies de différentes catégories sans exception.

- Le traitement des néologismes extraits des chroniques, du point de vue de leur formation, montre bien que la création lexicale dans la presse francophone ne se limite pas aux seuls procédés de dérivation. Nous avons remarqué un emploi récurrent des processus de création néologique autres que la suffixation et la préfixation. Le nombre des synapsies et des lexies néologiques fondées sur le détournement de locutions et expressions figées est considérable. L'importance quantitative de ce genre d'innovations lexicales nous a incitée à affirmer que la néologie journalistique affecte aussi bien les unités simples que les unités longues, c'est-à-dire de taille supérieure au mot.

- Pour créer un néologisme hybride, les chroniqueurs ont deux manières de procéder ; soit ils forment la lexie néologique à partir de la composition d'une unité linguistique de la langue A avec une unité linguistique de la langue B afin d'obtenir une unité linguistique autonome et hybride. Dans notre corpus, la composition était le processus le plus productif pour la création de ce type de néologisme. Soit ils recourent à la dérivation flexionnelle, c'est-à-dire ils ajoutent à une lexie des marques flexionnelles de l'une ou l'autre des langues. Le procédé de la flexion permet la francisation des mots arabes, ou l'inverse, l'algérienisation (ou l'arabisation) des mots français. Les lexies hybrides dans les deux chroniques, ont été constituées toutes de deux éléments provenant de deux langues différentes.

- Autre constat auquel on ne s'attendait pas lorsque nous avons entamé cette étude, c'est la présence de néologismes arabes et anglais. Malgré le nombre restreint

de ces néologismes, leur présence ne peut pas être négligeable. Ces lexies néologiques témoignent de la pluralité des codes linguistiques dans le domaine de la presse écrite ainsi que du plurilinguisme dans la société algérienne.

- Notons enfin, pour clore cette partie, que l'analyse de notre corpus met en relief que certaines innovations lexicales font références à des objets déjà existants, pourquoi donc les journalistes créent de nouvelles formes linguistiques tant qu'elles ne sont pas destinées à désigner de nouvelles réalités ?

Deuxième étape

6. Deuxième étape :

6.1. La production néologique :

Dans la partie précédente de l'analyse du corpus, nous avons constaté que l'innovation lexicale est consciente, et pas nécessairement motivée par l'émergence de nouveaux référents conceptuels, pourquoi donc cette abondance des néologismes dans ce corpus de presse ?

Pour répondre à cette question, nous avons décidé d'abord de comparer la production néologique, d'un point de vue quantitatif, entre les journalistes, nous avons ainsi les résultats récapitulés dans ces tableaux :

6.1.1. La répartition des néologismes selon les émetteurs :

a. Les lexies néologiques :

Tableau n° 10 : Répartition, selon les émetteurs, des lexies néologiques parues pendant le mois de juillet

Lexies néologiques	C(T.V)	C(R.R)					
	J.1	J.2	J.3	J.4	J.5	J.6	J.7
Algéro-algérien						+	
Allo de félicitation (un)	+						
ânarchie	+						
L'an-seignement	+						
Africom		+					
Auto-vandalisme					+		
Banlieue généalogique					+		
Barbudos afghans		+					
La batata	+						
Béton du cinquième piler de l'Islam					+		
Congrès-détente						+	
Dans ce café sans fée	+						
Degré zéro de l'existence			+				
Destin minuté					+		
Economie de la réconciliation	+						

- Tableau n° 10 (suite):

Ecrivains	+						
Emiratization		+					
Euro-valorisant						+	
Fetwas politico-administratives			+				
Frites VIP	+						
Gamin-adulte	+						
Jardinier-martyre						+	
Larbiner	+						
Larmes de mouton			+				
Machine à fabriquer la misère (la démocratie)	+						
Martyre du BEM						+	
Mille et un noms		+					
Mister Irak		+					
Mister Russia		+					
Morchidate					+		
Nègres blancs					+		
Non coopération					+		
Non-vœux	+						
Pays-cible					+		
Paysement					+		
Politico-politiques	+						
Pôvres	+						
Protesta					+		
Récup	+						
Rencontre mille-feuilles	+						
Satellite mental					+		
SMS explosif					+		
Ultra-stressés	+						
UMA (union des msarines arabes)	+						
Zite	+						
Total (J)	19	6	3	0	12	5	0
Total (C)	19	26					

- Tableau n° 11: Répartition, selon les émetteurs, des lexies néologiques parues pendant le mois d'août

Les néologismes parus pendant le mois de août							
Lexies néologiques	C(T.V)	C(R.R)					
	J.1	J.2	J.3	J.4	J.5	J.6	J.7
Ado	+						
Algéro pessimiste			+				
applaudisseuses							+
Baroud d'horreur							+
Cafés-universités	+						
Endetté jusqu'aux dents						+	
Expo	+						
Festival-rien	+						
F-quelque chose						+	
Le fsède	+						
Hamastan	+						
Machin parlant						+	
Maison de l'acculture	+						
Mamelles du pétrole	+						
Méfais divers			+				
Nimporquoitisme	+						
Parabole	+						
Parents-ados	+						
Pauvrico	+						
Préprogrammant							+
Pseudo-organisation						+	
sauciologues	+						
Savoirerie	+						
Statistocs	+						
Tallab	+						
Tout va bien (le)	+						
Travailler					+		
Ultra-objectifs	+						
Total (J)	18	0	2	0	1	4	3
Total (C)	18	10					

Tableau n° 12: Répartition, selon les émetteurs, des lexies néologiques parues pendant le mois de septembre

Lexies néologiques	C(T.V)	C(R.R)					
	J.1	J.2	J.3	J.4	J.5	J.6	J.7
Aisselle blaireau	+						
Algéro-scéptique						+	
Anti-marocisme							
Anti-Qaïda					+		
Anti-pénurie				+			
Assemblées (im) populaires						+	
Berrad (un)	+						
Business	+						
Boucherie industrielle	+				+		
Boulevard Internet	+						
Buse	+						
Cerveaux gris						+	
Choufa (une)	+						
Désodorisant	+						
Du fond du cœur	+						
Encore une foi	+						
Harraga numériques	+						
Imbéciles, deux béciles	+						
Indigèneries					+		
Kherdja (une)	+						
Khezra (une)	+						
Mendiant-bizness	+						
Meussieur	+						
Mezbala	+						
Mir	+						
Mossiba	+						
Moumnine (les)	+						
Nabil Terro					+		
Nif (le)	+						
Non-votants	+						
Perdant-perdant					+		

- Tableau n° 12 (suite)

Pétros-quelque chose	+						
Prêt-à-habiter(un pays)					+		
Popudégueulasse	+						
Rencontre numérique	+						
Rentrée sauciale	+						
Resiester	+						
Sauciologie	+						
Siester	+						
Suicide économique					+		
Taraouih	+						
Terre-minus	+						
Trop-laid	+						
Wilaya minirale					+		
yasmine	+						
Les zabitants	+						
Total (J)	34	0	0	1	8	3	0
Total (C)	34	12					

b. Les néologismes hybrides :

Tableau n°13: Répartition, selon les émetteurs, des néologismes hybrides de la catégorie A

Néologismes hybrides	T.V	R.R					
	J.1	J.2	J.3	J.4	J.5	J.6	J.7
Ain-Coups-De-Pieds					+		
Ain-Machin-Chouette						+	
Ain-part						+	
Beaucoup bezzaf	+						
Bidon-douar	+						
Mi-Ramdhane	+						
Sidi Good Year	+						
Sidi Michelin	+						
Sidi quelque chose (un)	+						
Total (J)	6	0	0	0	1	2	0
Total (C)	6	3					

Tableau n° 14: Répartition, selon les émetteurs, des néologismes hybrides de la catégorie B

Néologismes hybrides	T.V	R.R					
	J.1	J.2	J.3	J.4	J.5	J.6	J.7
Mdigouti	+						
Rani mdigouti (le)	+						
Soualda	+						
Total (J)	3	0	0	0	0	0	0
Total (C)	3	0					

Tableau n° 15: Répartition, selon les émetteurs, des néologismes hybrides de la catégorie C

Néologismes hybrides	T.V	R.R					
	J.1	J.2	J.3	J.4	J.5	J.6	J.7
Chouffer	+						
Gouffas	+						
Mezbalas (des)	+						
Mochkilas (vos)	+						
Se gouler	+						
Total (J)	5	0	0	0	0	0	0
Total (C)	5	0					

c. Les néologismes arabes et anglais :

Tableau n° 16: Répartition, selon les émetteurs, des néologismes arabes

Les néologismes	T.V	R.R					
	J.1	J.2	J.3	J.4	J.5	J.6	J.7
Alif ba ta-ta	+						
Isklamiates					+		
Total (J)	1	0	0	0	1	0	0
Total (C)	1	1					

Tableau n° 17: Répartition, selon les émetteurs, des néologismes anglais

Les néologismes	T.V	R.R					
	J.1	J.2	J.3	J.4	J.5	J.6	J.7
breefing	+						
Fast-think					+		
Total (J)	1	0	0	0	1	0	0
Total (C)	1	1					

6.1.2. La comparaison des productions néologiques :

Les résultats de la comparaison sont récapitulés dans des tableaux. Chaque tableau est suivi d'une présentation graphique (secteurs 2D) et d'un bref commentaire.

6.1.2.a. Les lexies néologiques :

La répartition des lexies néologiques (119 lexies) selon les émetteurs a donné les résultats suivants :

Tableau n° 18: Comparaison des productions individuelles des lexies néologiques

Total des lexies néologiques émises par chaque journaliste	nombre (lexies)	proportions (%)
T.J.1	71	59,66 %
T.J.2	6	5,04 %
T.J.3	5	4,20 %
T.J.4	1	0,84 %
T.J.5	21	17,65 %
T.J.6	12	10,08 %
T.J.7	3	2,52 %
T.N/C (T.V)	71	59,66 %
T.N/C (R.R)	48	40,34 %

Ces résultats sont représentés par le graphique suivant :

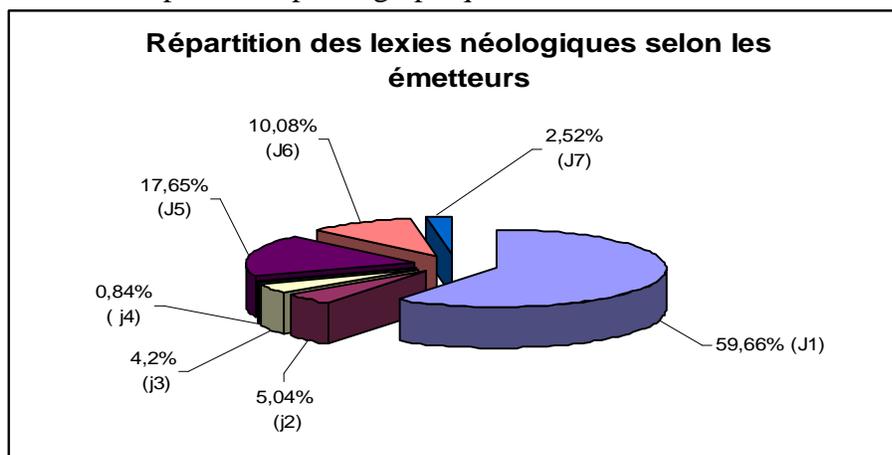


Fig. 2.4

On remarque des inégalités proportionnelles importantes :

Le chroniqueur J.1 est responsable de l'émission de plus de la moitié des innovations lexicales dans le corpus (59,66 %), ensuite vient en deuxième position le chroniqueur J.5 (17,62 %) qui devance de peu le chroniqueur J.6 (10,08 %), tandis que J.2, J.3, J.4 et J.7 viennent en dernière position avec des proportions faibles qui ne totalisent que 12,6 % de l'ensemble des néologismes. Ces résultats montrent bien que les journalistes ayant animé les chroniques C. (T.V) et C. (R.R) ne créent pas des néologismes de la même façon. Même si on exclut le chroniqueur J.1, la disparité numérique reste observable entre les chroniqueurs de la C (R.R) : **T.J.5 > T.J.6 > T.J.2 > T.J.3 > T.J.7 > T.J.4.**

6.1.2.a.1 - Comparaison des lexies néologiques émises dans chaque chronique :

Le nombre des néologismes relevés dans la C (T.V) est celui des néologismes émis par J.1, tandis que dans la C (R.R), le nombre des lexies néologiques est le total des innovations lexicales émises par les journalistes qui ont animé cette chronique pendant la période de 3 mois (du 01 juillet jusqu'au 31 septembre 2007).

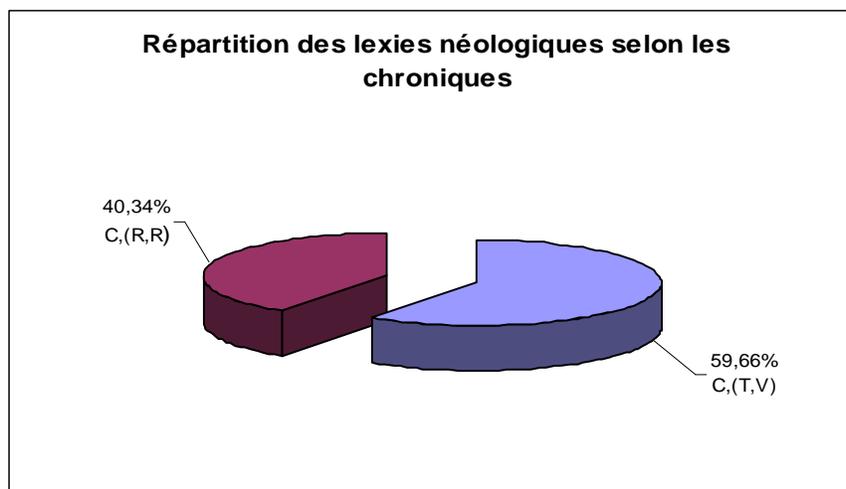


Fig. 2.5

$$T.J.2 + T.J.3 + T.J.4 + T.J.5 + T.J.6 + T.J.7 < T.J.1.$$

Le nombre des lexies néologiques extraites de la C (R.R) est le total des néologismes émis par les chroniqueurs J.2, J.3, J.4, J.5, J.6 et J.7, pourtant la

C (T.V) est la plus féconde en néologismes, ce constat nous amène à nous poser les questions suivantes :

- Pourquoi les lexies néologiques relevées dans la chronique *Tranche de Vie* , imputables à un seul journaliste, sont plus nombreuses que celles extraites de la chronique *Raina Raikoum*, émises par six (6) journalistes ?

- Comment peut-on expliquer cette différence entre le **T. N/C (T.V)** et le **T.N/ C (R.R)** ?

6.1.2.b. Les néologismes hybrides :

Les lexies néologiques hybrides ont été traitées de la même manière. Les résultats de la répartition selon les émetteurs sont récapitulés dans le tableau suivant :

Tableau n° 19: Comparaison des productions individuelles des néologismes hybrides

Total des néologismes hybrides émis par chaque journaliste	nombre	proportions
T.J.1	14	82,35 %
T.J.2	0	0
T.J.3	0	0
T.J.4	0	0
T.J.5	1	5,88 %
T.J.6	2	11,77 %
T.J.7	0	0
T.N.H/C (T.V)	14	82,35 %
T.N.H/C (R.R)	3	17,65 %

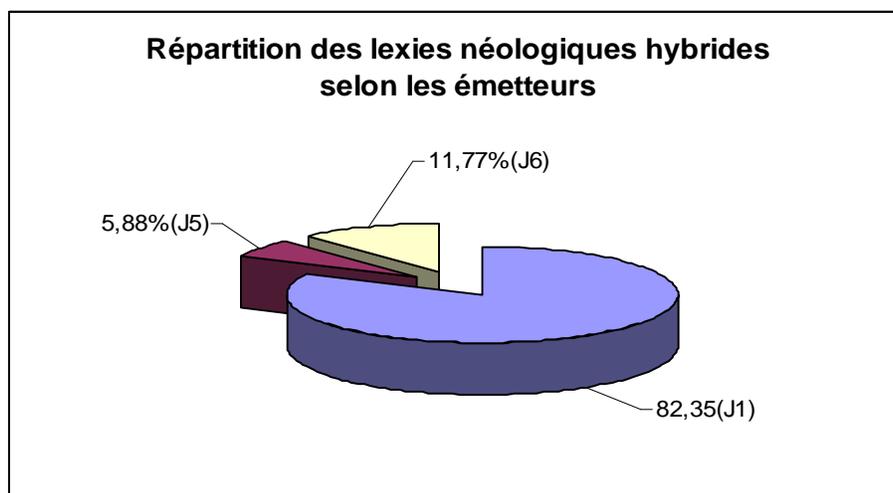


Fig. 2.6

T.N.H/C (T.V) > T.N.H/C (R.R).

Le journaliste J1 est celui qui a le plus tendance à créer des néologismes hybrides. Le journaliste J6 est en seconde position, suivi du journaliste J5. On peut déduire à partir de ce classement hiérarchique, que la chronique *Tranche De Vie* est la plus riche d'innovations lexicales hybrides.

c. Les néologismes arabes et anglais :

Puisque le nombre des néologismes arabes et anglais est restreint, nous avons renoncé à des calculs en pourcentage. La classification de ces néologismes s'établit comme suit :

- Chacun des chroniqueurs J.1 et J.5 est responsable de l'émission d'un néologisme arabe et un néologisme anglais.

6.1.3. Analyse des résultats :

- Les résultats de la comparaison des productions néologiques individuelles mettent en évidence que la création lexicale varie, quantitativement, selon les émetteurs.

- Les variabilités dans la production des néologismes sont également observables chez les chroniqueurs J.2, J.3, J.4, J.5, J.6 et J.7 ayant animé la même chronique. Cela nous permet de conclure que l'inégalité ne dépend pas uniquement

du genre de la chronique. Il s'ensuit que, pour déterminer les causes de l'émergence des néologismes, on se trouve amené à s'intéresser aux autres conditions dans lesquelles ont été produites ces unités (les registres de langue, les informations relatives aux émetteurs, leur statut...etc., peuvent fournir de précieuses indications sur les conditions favorisant la création lexicale).

- On constate également que les conditions d'énonciation dans lesquelles ont été émis les lexies néologiques et les néologismes hybrides relevés dans la C (T.V), sont assez favorables pour l'émergence des créations lexicales. C'est parce que ces conditions ne sont pas les mêmes dans les deux chroniques que nous avons pu remarquer une différence quantitative dans la production néologique.

- Les résultats de la comparaison des productions individuelles des néologismes hybrides vont à l'encontre de certaines de nos attentes ; malgré leur faible représentation, ces innovations sont loin d'être absentes de la C (R.R) où aucun exemple de l'alternance codique n'a été repéré. Ce constat permet de conclure que l'apparition des créations hybrides n'est pas conditionnée par les situations du mixage des codes linguistiques.

6.1.4. L'irrégularité du processus néologique :

Nous avons remarqué que le nombre des néologismes, français, hybrides, arabes et anglais apparus durant les mois de juillet, août et septembre n'est pas le même. Le recensement des néologismes émis durant chaque mois a donné ces résultats :

Tableau n° 20: La variation de la production néologique

La période	La production néologique
- Juillet	- 55 néologismes
- Août	- 33 néologismes
- Septembre	- 52 néologismes

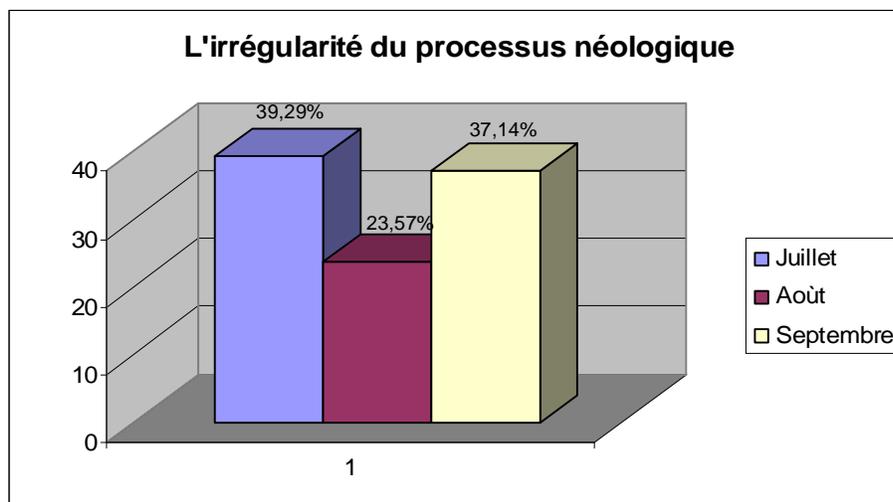


Fig. 2.7

Les néologismes dans les deux chroniques du journal *Le Quotidien D'Oran* ne sont pas produits au même rythme. Les mois qui ont vu l'émergence d'un grand nombre de nouvelles formes lexicales sont juillet et septembre.

BENMAYOUF ¹ admet qu' « *il est impossible de dissocier les pratiques linguistiques des locuteurs qui les ont réalisées, utilisées ou colportées du contexte dans lequel les locuteurs s'inscrivent* ». Si l'on prête attention à la conjoncture politique et socioculturelle pendant la période s'étalant du 01 juillet jusqu'au 30 septembre 2007, on peut remarquer que la création lexicale est abondante durant les mois qui ont été très riches en événements. Marqués par de nombreux troubles, les mois de juillet et septembre ont vu le surgissement de nombreuses formes néologiques. Ce constat permet d'affirmer que la néologie journalistique est soumise aux facteurs extralinguistiques.

Les cas d'inégalité dans le nombre des néologismes émis par chaque chroniqueur ainsi que l'irrégularité de la création néologique observée sur la période de trois mois, nous ont conduit à examiner les causes de ces divergences et

¹ BENMAYOUF Y.-C. , *Les Néologismes Hybrides Franco-arabes Dans La Réalité Algérienne D'aujourd'hui*, Congrès International d'Euralex, 25 ans d'études de dictionnaires. <http://www.iula.upf.edu> . Consulté le 01/08/2008.

les différents facteurs pouvant influencer la néologie.

6.2. Analyse des conditions d'énonciation des néologismes :

6.2.1. Facteurs favorisant l'innovation lexicale dans le *Quotidien D'Oran* :

Comme nous l'avons mentionné dans la partie théorique, les raisons du surgissement des innovations lexicales ne peuvent pas être déterminées si ces unités sont examinées indépendamment de leurs conditions d'émission.

a- Position du locuteur :

Dans notre corpus, le locuteur, ou l'énonciateur des néologismes, est le chroniqueur.

La production langagière ne s'effectue pas de la même manière selon que l'on communique par écrit ou par oral, ainsi le domaine de la presse écrite implique un mode de communication particulier : le journaliste produit un discours sachant que les *interprétants* sont absents (les destinataires ne sont pas physiquement présents), mais qui vont certainement le recevoir, son message est donc construit en fonction de leurs attentes. SABLAYROLLES considère que « *Lors de réflexions qu'un individu formule silencieusement sans autre destinataire que lui-même, un néologisme peut surgir, qui, comme tout le reste de son dire [...] fait l'objet d'une auto-interprétation* »¹. Avant d'effectuer un acte d'énonciation, le locuteur *interprète* ses innovations et s'interroge même sur leur effet esthétique.

Le statut du chroniqueur –en tant que journaliste –a fait de lui un *locuteur en position de supériorité*. Dans les discours qu'il produit, il peut créer, en toute liberté, des innovations lexicales autant qu'il veut sans recourir le risque d'être sanctionné ou critiqué. *L'interprétant* –qui est le lecteur –par contre, est un récepteur passif, cette situation de communication ainsi que la nature du canal de

¹ SABLAYROLLES, (2000), *op. cit.*, p. 197.

transmission (un organe de presse écrite), ne lui permettent ni de « néologiser » ni d'émettre des commentaires à propos des énoncés du chroniqueur.

b- Maniement de la langue :

Chaque chroniqueur adopte sa propre perspective pour relater les faits, c'est ainsi que la production écrite est différente d'un individu à l'autre. On ne pratique pas la langue de la même manière.

Le maniement des mots repose sur des assises cognitives, ainsi, l'usage d'un néologisme fait appel à la fois à la connaissance du lexique et des règles morphologiques, sémantiques et syntaxiques de la langue. Dans *Le Quotidien d'Oran*, les chroniqueurs, qui ont une très bonne connaissance de la langue française, sont responsables de l'émission de nombreuses formes lexicales. La compétence linguistique dont ils jouissent leur permet de « malaxer » le code linguistique et de le « remodeler » à tous les niveaux, le résultat est une diversité de néologismes : des mots-valises, des conversions, des jeux de mots et d'autres formes lexicales de toutes sortes.

L'intervention du chroniqueur dans l'acte de l'énonciation est préparée et non spontanée, ce qui lui donne la possibilité de mettre en place différentes stratégies rédactionnelles. Celles-ci se manifestent entre autres par les variations de style et l'innovation lexicale ; le nombre élevé des procédés mis en œuvre dans la création des néologismes (16 procédés de formation) ne peut être que le reflet d'un travail sur la langue.

La maîtrise de plus d'un code linguistique est un facteur important dans la création lexicale, le fait que les chroniqueurs ont pour langue maternelle l'arabe algérien, favorise directement la présence de termes arabes (emprunts) dans ces textes français, ainsi que le passage du lexique d'une langue à une autre ¹ rend de plus en plus probable l'émergence de lexies hybrides dans le discours.

¹ Cf (4.1.1.b).

c- Pressions entraînant le non-respect du code :

Dans les chroniques journalistiques où s'expriment les émotions et les sentiments des chroniqueurs, le code linguistique fait l'objet de plusieurs transformations affectant à la fois les différents aspects morphologiques, sémantiques et syntaxiques de la langue. Il arrive que, dans certaines situations, le chroniqueur s'affranchisse les règles de la langue et se permet, *momentanément*, de les transgresser. C'est la raison pour laquelle on peut parler d'une « *mise hors jeu temporaire des barrières* ». Plusieurs unités linguistiques néologiques repérées dans le corpus, c'est le cas des néologismes de forme, présentent des écarts par rapport à la norme (*indigèneries, popudégueulasse, paysement, ado, ...etc.*). D'autres néologismes témoignent d'une transgression au niveau de la syntaxe, ce sont les néologismes relevant des matrices morpho-syntaxiques tels que les cas de la conversion (*resiester, larbiner, ...etc.*). Les modifications dans la construction des lexies reflètent un non-respect du code linguistique. Il ne s'agit pas d'un « mauvais usage » du français –car les chroniqueurs, comme nous l'avons affirmé précédemment, ont une parfaite maîtrise de la langue –mais plutôt d'un maniement du code linguistique avec liberté et aisance à la fois.

Après avoir constaté les disparités numériques dans les résultats de la comparaison des néologismes émis dans les deux chroniques (déjà mentionnés en 7.1.2.a.1. et en 7.1.2.b.), nous avons décidé de comparer les conditions d'énonciation de la chronique *Raina Raikoum* avec celles de la chronique *Tranche De Vie*.

- La seule différence entre les deux chroniques réside dans deux facteurs : les niveaux de langue et l'acte humoristique.

d- Niveaux de langue :

Nous allons nous intéresser aux trois composantes permettant l'identification des registres de langue dans notre corpus :

d.1. La qualité de la prononciation :

DUCROT considère que « *l'intonation n'a pas de réel équivalent à l'écrit car la ponctuation ne donne en vérité qu'une vague indication, qui permet de déterminer uniquement la fonction distinctive et démarcative* »¹. A partir des textes écrits, il est donc impossible de se faire une idée exacte de la manière dont ceux-ci ont été prononcés.

Etant donné que notre corpus est constitué de l'ensemble des chroniques journalistiques, ce critère s'avère impertinent pour la détermination des niveaux de langue dans ces textes.

d.2. La syntaxe :

Nombreux sont les néologismes qui, du point de vue syntaxique, témoignent de cette situation du non-respect du code. Ce sont les cas de conversion et de conversion verticale² : *le tout va bien*, *le nimportequoitisme*, *larbiner*, *siester*, *resiestester*, *le rani mdigouti*. Il est à noter que toutes ces lexies ont été relevées « uniquement » dans la chronique *Tranche De Vie*.

d.3. Le choix du vocabulaire :

De manière générale, on constate que les journalistes dans les deux chroniques se servent de la langue écrite usuelle. Cependant, nous avons remarqué que certains emplois de la langue présentent des écarts par rapport aux formes standard du français. Comme il est tout à fait impensable de prétendre à l'exhaustivité sur ce point, observons quelques cas qui nous semblent significatifs :

Tranche De Vie :

- Nous avons relevé quelques mots qualifiés de familiers dans les dictionnaires : *fric* (02/08/2007), *bagnole* (09/09/2007), *gosse* (06/08/2007), *gargote* (26/08/2007), *bluff* (28/07/2007), *aveugle*, *baggara*, *begri*(09/09/2007)...etc.

¹ DUCROT J. -M., « Les Relations entre oral et écrit : Prise de conscience d'une problématique d'ordre didactique », *Synergies F.L.E.* <http://www.france-synergies.org>.

² Voir pour cela les résultats de l'analyse, selon les procédés de formation, des lexies néologiques (page 92) et des néologismes hybrides (page 106).

• Des expressions populaires : notamment en arabe dialectal, nous en citons quelques exemples :

- « Devenir *Charika gadra* est leur but ». (16/08/2007).

- « *Tachrak el-foum* ».

- « *Abrass mmma*, Oualou ». (16/09/2007).

- « *Zitna fi bitna* ». (08/08/2007).

• Le niveau familier se manifeste également par le mélange de langues. L'alternance codique apparaît à travers l'insertion de segments d'énoncé ou d'énoncés relevant de deux langues différentes :

Arabe dialectal / français :

-« *ouine el-mouchkil* quand il y a pénurie de pomme de terre ». (08/07/2007).

Arabe classique / français :

-« Des jeunes qui ont compris qu'il faut s'allier aux autres. *Elleïl ya Leïla youâtibouni...* » (08/08/2007).

• Le nombre des néologismes hybrides est de 14 lexies (82,35 %).

• Les mots abrégés (ou troncations) sont employés généralement dans les situations de communication familière, le corpus des chroniques *Tranche De Vie* en compte 3 exemples : *expo, ado, récup*.

• Les emprunts aux autres langues sont en nombre de 14 lexies sur un total de 17.

Raina Raikoum :

• Nous avons pu repérer le mot *choper*, qualifié de familier dans les dictionnaires.

• Dans cette chronique les journalistes se servent d'un français correct, les règles syntaxiques sont respectées et les phrases sont bien construites.

• Aucun cas d'alternance codique n'a été repéré.

• Les néologismes hybrides représentent uniquement 17, 64 % du total.

• Un seul exemple de troncation a été relevé dans cette chronique : *protesta*.

• 3 exemples d'emprunt ont été relevés.

Ces constats peuvent être interprétés comme suit :

Les expressions populaires, le mélange de langues, la néologie syntaxique, les formes hybrides et les emprunts...etc., sont des marques associées au registre

familier. Elles sont plus présentes dans la chronique *Tranche De Vie* que celle *Raina Raikoum*.

Beaucoup de néologismes naissent dans les situations où les locuteurs pratiquent le registre familier. Ils apparaissent du fait du non-respect des règles du code linguistique. Dans la chronique *Tranche De Vie* on assiste à une utilisation de plus d'un seul niveau de langue. Cela peut expliquer le foisonnement des innovations lexicales dans les textes écrits par le journaliste EL GUELLIL qui pratiquait à la fois les registres courant et familier.

e- L'humour dans la chronique Tranche De Vie :

Certes, la visée de l'acte de communication peut influencer l'éclosion des néologismes dans le discours. L'humour, présent à travers certains néologismes résultants des jeux de mots dans la chronique, sert à faciliter la communication en créant des rapports de complicité et de familiarité entre l'émetteur et les destinataires. Par cette pratique, le chroniqueur –émetteur des néologismes –manie la langue pour faire plaisir aux lecteurs.

Nous pensons que l'acte humoristique dans la chronique *Tranche De Vie* a favorisé, d'une manière ou d'une autre, l'émergence de certaines innovations lexicales. Il s'agit plus précisément des néologismes à fonction ludique. Ce constat sera traité en détail ultérieurement (l'identification des fonctions).

6.3. Faisceau causal des néologismes journalistiques :

6.3.1. L'identification des fonctions :

La détermination des fonctions des néologismes est extrêmement dépendante du contexte (linguistique et extralinguistique ¹). Pour mieux analyser le fonctionnement de ces lexies dans le discours qui les produit, nous avons recouru à deux théories : « Théorie du Contexte » qui stipule que seules les informations nécessaires doivent être retenues, ainsi qu'à la théorie du cotexte.

a- La cotextualisation :

Tous les néologismes doivent être insérés dans leurs unités phrastiques. En voilà quelques exemples :

- 1- « Hamastan », c'est le sobriquet tout trouvé par les tenants de la pensée unique « civilisée » pour qualifier défavorablement cette portion de terre exsangue et sans fenêtre qu'est Gaza abritant quelque 1,5 million d'habitants privés de tout ».
- 2- « Tout est exagération chez les écrivains dans les journaux ».
- 3- « Théoriquement, comme tout bled qui se respecte, après les vacances d'été on parle de la rentrée sociale en septembre [...] Sauf qu'avec notre sidna Ramadhan, il s'agit plutôt d'une rentrée très sauciale ».

Les cotextes de ces lexies néologiques sont les phrases figurant entre guillemets. Les coupures ont été balisées par des crochets. Sans être inutilement long, chaque extrait doit avoir une ampleur suffisante pour permettre à tout lecteur une bonne compréhension du passage sélectionné. Les néologismes, nous le rappelons, sont placés en caractère souligné.

La cotextualisation a permis également de déterminer les causes de l'émergence de certaines lexies. Il s'agit plus précisément des cas de transcatégorisation. Ces lexies sont dues à la pression du cotexte, SABLAYROLLES explique : « *le locuteur est parfois conduit à adapter une lexie présente dans son projet préverbal (en particulier,*

¹ Nous désignons par l'expression *contexte linguistique* le cotexte des néologismes

mais pas nécessairement, quand cette lexie est présente dans le contexte, antérieur le plus souvent) au contexte syntaxique dans lequel elle se trouve prise. L'inadéquation de l'appartenance catégorielle de la lexie originellement présente dans l'esprit conduit à sa modification, volontaire ou involontaire, consciente ou non consciente, après réflexion ou le plus souvent, sous la contrainte de l'urgence quand l'énoncé a commencé à être proféré »¹. De ce fait, les néologismes dus à la pression cotextuelle sont les suivants : dans ce café sans fée, écrivains, émiratisation, euro-valorisant, larbiner, applaudisseuses, nimportequoitisme, le tout va bien, anti-Quaida, anti-pénurie, du fond du cœur, resiestar, siestar.

b- La contextualisation :

Certaines lexies ont été, par contre, gérées par la contextualisation. Les néologismes ayant nécessité la mise en contexte sont ceux dont le voisinage linguistique n'a pas suffi, à lui seul, à reconstruire leur sens. Ces lexies sont les suivantes :

- *Nabil Terro* (13/09/2007) : Un nom comme *Nabil Terro* ne signifie rien à priori. Mais en considérant le contexte situationnel de son apparition ainsi que les informations cotextuelles, on peut relever des significations :

Nabil est le prénom du jeune kamikaze qui s'est fait exploser à Dellys. Cet attentat a ciblé le 09/09/2007 la caserne des gardes-côtes du port.

- *Africom* (24/07/2007) : l'émission de cette lexie coïncide avec un événement important ; les négociations entre l'Algérie et les Etats unis d'un plan du Pentagone visant la création d'un nouveau commandement militaire pour l'Afrique, il prendra pour nom : *US Africa Command* ou *Africom*.

- *Perdant- perdant* (02/09/2007) : un néologisme construit sur le modèle d'un autre néologisme *gagnant-gagnant*, émis lors de la campagne présidentielle en France.

Il faut souligner que la contextualisation guide le chercheur dans l'accès au sens de l'innovation lexicale, qui, lui-même, permet l'identification de sa fonction.

¹ SABLAYROLLES J. -F., (2000-2), « Lexique Et Processus », *Cahier de Lexicologie* n° 77, p.10.

6.3.2. L'analyse des fonctions des néologismes :

a- Fonctions centrées sur l'interprétant :

Néologismes d'appel :

Dans la partie précédente de l'analyse du corpus, nous avons repéré 14 lexies néologiques ayant figuré dans les titres des chroniques. Ce sont les néologismes dont l'emploi vise à attirer l'attention du lecteur. Lorsque le titre d'une chronique contient une forme linguistique néologique, il devient *accrocheur*. La création néologique, dans ce cas, peut avoir la fonction d'inciter le lecteur à lire tout le texte. Les lexies ayant figuré dans les titres sont les suivantes : *anarchie, paysement, pôvres, récup, expo, Bisness, le buse, alif ba ta-ta, Algéro-scéptique, du fond du chœur, encore une foi, Travailler, Nabil Terro, perdant-perdant*.

- Les néologismes *pôvres, récup, expo, Bisness* ont été tous employés comme des titres de la chronique *Tranche De Vie*. Par leur forme brève (il s'agit de lexies simples), ils sont loin d'être informatifs sur le contenu des articles. Quant on lit le titre, rien n'est explicite. Autant de questions sont donc suscitées et qui vont amener les lecteurs à lire les textes pour en savoir plus. Ces néologismes ont donc une fonction d'appel.

- La forme bizarre des titres et l'emploi inhabituel des mots, intriguent les lecteurs du *Quotidien D'Oran* et les incitent à continuer la lecture en aiguisant leur intérêt. Pour savoir ce que le journaliste entend par *anarchie, paysement, le buse, alif ba ta-ta, Algéro-scéptique, « travailler un peuple », du fond du chœur, encore une foi*, les *interprétants* n'ont plus qu'à chercher dans la chronique les précisions qui leur manquent. Ce sont donc des titres qui, volontairement vagues, suscitent des questions afin d'accroître la curiosité des lecteurs et de les amener, par conséquence, à lire tout l'article.

- Certains titres des chroniques sont des détournements, ils incitent le lecteur à entrer dans le texte, c'est le cas par exemple des lexies suivantes : *Nabil Terro,*

construit sur le modèle de Hassan Terro et *perdant-perdant* qui fait ouvertement allusion à l'expression « gagnant-gagnant ». Les chroniqueurs ont recouru à des expressions très usitées, car ce genre de locution attire le regard des lecteurs du journal qui reconnaissent facilement les expressions originelles, à partir desquelles ont été créés ces néologismes. Les autres informations sont, bien sûr, à chercher dans la chronique.

Néologismes dévaluants :

Les néologismes dévaluants sont la marque de la présence de l'émetteur (ou chroniqueur) dans son texte et indiquent sa subjectivité. Ils servent à exprimer ses émotions et ses jugements.

Les néologismes employés afin de dévaloriser un point de vue ont été repérés dans les deux chroniques du journal. Nous en distinguons deux catégories :

- La première correspond aux unités lexicales ayant acquis une *valeur axiologique* par le processus néologique. Etant donné qu'il y a des affixes qui indiquent un aspect péjoratif, la morphologie de certaines lexies, relevant de cette catégorie, a joué un rôle important dans la détermination de leur fonction. On cite, à titre d'exemple, les néologismes suivants : *écrivains*, *savoirerie*, *maison de l'acculture...etc.*

- Le deuxième type concerne les néologismes dont les bases sont originellement à connotation péjorative, et dont le processus néologique n'a fait que renforcer cette valeur. C'est le cas des néologismes suivants : *indigèneries*, *popudégueulasse*, *Sauciologues*, *nimportequoitisme ...etc.*

- Inséré dans son cotexte, *Hamastan* est un autre néologisme dévaluant, reproduit par le chroniqueur EL GUELLIL dans un numéro de la chronique paru le 29/08/2007, sous le titre : « Ces mots qui tuent ».

Ces néologismes dévaluants, que l'on peut qualifier de subjectivèmes, sont nombreux dans le corpus, cela nous incite davantage à considérer la subjectivité comme l'un des facteurs ayant favorisé l'apparition des innovations lexicales dans les chroniques. Ces subjectivèmes peuvent être classés de la manière suivante :

- Les affectifs : *trop-laid, ultra-stressés, ultra-objectifs, algéro-scéptique, algéro-pessimiste, sauciologues, savoirerie, indigènerie, ânarchie, maison de l'acculture, sauciologie, deux-béciles, pseudo-organisation, nimportequoitisme, popudégueulasse, bidon douar, ...etc.*

- Les évaluatifs axiologiques: nous en citons l'exemple suivant : *euro-valorisant*.

b- Fonctions centrées sur la langue :

b-1. Néologismes liés à l'évolution du monde :

Ce type de néologisme est présent dans notre corpus. C'est le cas de la lexie *Africom* dont l'emploi vise à rendre compte d'une nouvelle réalité qu'est la création d'un nouveau commandement militaire pour l'Afrique (*US Africa Command*).

b-2. Néologismes ludiques :

Ils sont nombreux dans notre corpus. Avec ce type de création on assiste à une sorte de connivence du chroniqueur avec les lecteurs. Celle-ci est très nécessaire à la production humoristique. D'après ce que nous avons remarqué, l'humour, dans la chronique *Tranche De Vie*, est fortement ancré dans la situation de communication ce qui fait que l'apparition des néologismes dans un tel texte est très attendue. Les jeux de mots constituent un moyen privilégié pour obtenir cet effet, cela justifie le foisonnement des néologismes à fonction ludique dans cette chronique. EURARD¹ explique que: « *l'écriture humoristique tend à manipuler le langage comme le lieu d'une activité ludique et poétique au sens de création, re-création et récréation* ». L'humour entretient, avec la pratique linguistique, plusieurs types de relations. Notre avons extrait du corpus des unités linguistiques dont l'emploi vise à produire un effet humoristique :

¹ EURARD F, (1996), *L'humour*, « *Contours Littéraires* », Hachette, p. 73.

Trop-laid, terre-minus, ultra-objectifs, union des msarines arabes, rencontre mille-feuille, frite VIP, l'an-seignement, rencontre numérique, sauciologues, saucologie, rentrée sauciale, statistoc, le zite, la batata, sidi michlin, sidi good year, sidi quelque chose, café-université, parabole, savoirerie, une kherdja, une khezra, mendiant-business, le buse, une chouffa, taraouih, meussieur, du fond du chœur, aisselle-blaireau, mir, harraga numériques, encore une foi...etc.

Certaines de ces créations, selon les résultats de l'analyse des traits de sous catégorisation syntaxico-sémantiques, désignent des réalités concrètes, cependant, on ne peut pas leur attribuer la fonction dénomminative. Elles ne sont pas dues au besoin de désigner de nouveaux référents, leur fonction dans les textes journalistiques dépouillés est, par contre, ludique.

c- Fonctions centrées sur le locuteur :

c-1. Néologismes comme affirmation d'identité :

Nous avons remarqué, lors de l'analyse des fonctions des néologismes repérés dans les deux chroniques, que le sens d'un bon nombre de lexies est chargé de valeurs relatives à la réalité socioculturelle algérienne. Certaines sont des emprunts à l'arabe. Elles relèvent de la matrice externe et se conçoivent dans une optique d'une innovation volontaire et non dans un contexte craint par la nécessité et l'urgence. Ces néologismes, qui ne sont pas donc dus au besoin de combler un terme manquant dans la langue emprunteuse, ont une force expressive. KADI¹ explique que ce sont ces lexies : « *qui enrichissent la langue française, qui disent une réalité que nul mot français ne pourrait mieux nommer, exprimer* ». Dans ce même sens, DERRADJI² parle d'emprunts qui peuvent avoir « *un équivalent en langue française, mais dans certains cas observés, l'équivalent de langue française ne reflète que de manière très imparfaite la réalité désignée ou le référent dénoté* ». En tant que locuteurs algériens, il y a des choses que les journalistes ont besoin de dire en arabe algérien.

¹ KADI L, (1995), « Les Dérivés En -iste et -age : Néologismes En Français Ecrit Et Oral utilisé en Algérie ? », In *Le Français Dans Le Maghreb*. p. 162.

² DERRADJI Y., (1999), « Le Français En Algérie : Langue Emprunteuse Et Empruntée », *Le Français en Afrique* n° 13, pp. 71-82.

Ces innovations sont beaucoup plus employées dans le domaine de la religion comme en témoignent les lexies: *Morchidate, taraouih, moumnine, isklamiate...*etc. D'autres sont des lexies hybrides comme : *mi ramdhan, Ain-Coup-De-Pieds, Ain-Machin-Chouette, Ain-Part, beaucoup bezzaf, bidon-douar, sidi Michelin, sidi quelque chose, sidi good year*. Ces lexies font appel à un savoir culturel commun aux locuteurs algériens ¹.

HACINI ¹, en parlant de ce dernier type de néologismes (les créations hybrides), affirme que « *cette liberté que se donne l'Algérien dans la création linguistique dont le résultat, en réalité, ne le situe ni en arabe ni en français, témoigne d'une part de son identification dans les deux langues bien que malmenées, d'autre part, il y a comme une volonté de s'approprier le français et de se donner donc, le droit de le retravailler au même titre que sa langue maternelle. D'ailleurs il les met sur le même pied d'égalité si bien que, la dérivation par préfixation, suffixation ou hybridation ne cherche en réalité qu'à établir un équilibre des deux langues probablement, pour manifester son appartenance aux deux* ».

Par le recours à de telles innovations lexicales, le chroniqueur affirme son identité en tant que locuteur arabo-musulman et francophone à la fois. Ce constat nous permet de reconnaître une autre fonction, celle *identitaire*, des néologismes journalistiques.

¹ Rappelons la notion de *charge culturelle partagée*, déjà mentionnée en 5.1.1.a, page 43.

² HACINI F. *Le Français Langue Etrangère En Algérie, Comment optimiser son apprentissage ?*, http://www.apef.org.pt/actas_2006/FH122006.pdf. Consulté le 15/08/2007.

Conclusion -2-

Toute innovation lexicale doit s'analyser en prenant en compte ses conditions d'énonciation. Durant cette phase de l'analyse du corpus, notre visée était de placer les néologismes dans le discours afin de mieux cerner leur fonctionnement.

Les néologismes hybrides apparaissent dans les deux chroniques, cela permet de dire que même dans la chronique *Raina Raikoum* où aucun exemple du phénomène de l'alternance codique n'a été relevé, les néologismes hybrides sont néanmoins présents. Ce constat est intéressant dans la mesure où ça permet d'affirmer que le mélange des codes linguistiques, dans un texte, n'est pas la seule cause de l'émergence des lexies hybrides.

Dans ces chroniques, on a affaire à une écriture où s'expriment les émotions, les pulsions et les goûts des chroniqueurs. Ceux-ci se servent de différents moyens afin d'atteindre leur objectif ; convaincre le lecteur, l'influencer et même le faire agir. Nombreux sont les facteurs qui favorisent la néologie journalistique. La position de supériorité du chroniqueur, gratifié par son statut de personne cultivée, sa compétence linguistique et la transgression « momentanée » des règles du bon usage, lui permettent de jouer avec la langue et de créer ainsi de multiples unités linguistiques néologiques. Les solécismes, les emprunts aux langues étrangères et les violations du code font apparaître le travail sur le lexique. Ils ne sont pas la preuve d'une mauvaise maîtrise de la langue standard, mais un effet de style recherché par les chroniqueurs.

Toutes ces informations nous permettent de dire qu'on a affaire à une création lexicale consciente et voulue, il est donc tout à fait légitime d'affirmer que les néologismes dans les deux chroniques n'ont rien de gratuit, et servent au contraire à remplir certaines fonctions.

Cette étape de la recherche permet de montrer l'importance du discours dans l'analyse des fonctions des néologismes. L'insertion des lexies dans leurs unités phrastiques nous a donné la possibilité d'accéder au sens produit par le cotexte, de même que l'étude de ces néologismes en contexte nous a permis d'observer l'impact des évènements extralinguistiques sur le processus de l'innovation lexicale ; nous avons constaté que les phénomènes linguistiques sont en rapport avec les facteurs politiques, sociaux et historiques ; certains néologismes sont contemporains des différents événements qui ont marqué l'actualité, on cite à titre d'exemple : *Nabil Terro, africom...*etc. Le sens de ces innovations lexicales ne peut pas être intégralement appréhendé si l'on ne rend pas compte de leurs contextes linguistiques et extralinguistiques.

A coté des créations multiples et variées, on constate que les chroniques sont rédigées dans une langue courante, cela traduit la volonté de tout chroniqueur de se faire comprendre des lecteurs.

L'analyse de la langue écrite des journalistes algériens permet d'observer comment ils marquent, par le recours à la néologie hybride, leur double appartenance linguistique et culturelle. Ce processus qui apparaît comme un moyen de représenter les identités sociales multiples dans un univers plurilingue, peut être le signe d'une appropriation de la langue française en Algérie qui a acquis le statut de langue seconde.

Comme nous venons de le voir, la néologie journalistique contribue à exprimer des idées de façon très économique, elle est devenue un mode de communication particulier. Dans la presse écrite francophone où le lexique acquiert une grande importance, cette pratique est devenue une stratégie rédactionnelle.

Conclusion générale :

Lorsque nous avons commencé cette recherche qui s'inscrit dans le cadre d'un mémoire de magistère, notre objectif était d'apporter quelques éclairages à la néologie journalistique dans la presse francophone en Algérie. Nous avons analysé un ensemble de néologismes relevés dans un organe de presse qui est *Le Quotidien D'Oran*, cette recherche a été délimitée par une période de 3 mois.

Puisque l'étendue chronologique du corpus est relativement courte, nous avons renoncé à faire le teste de fréquence de toutes les lexies repérées dans les deux chroniques. La nature de notre étude qui est un travail sur le discours –l'étude de l'usage des néologismes dans des conditions d'énonciation précises –ainsi que le point de vue théorique adopté, nous ont incitée à considérer, comme néologiques, toutes les lexies, non attestées, dans le corpus d'exclusion sans pour autant chercher leur nombre d'occurrences. Cette conception de la néologie a, également, permis d'élargir le champ des unités lexicales étudiées en y intégrant les créations ponctuelles.

Notre méthode consistait aussi bien en l'analyse quantitative que qualitative du corpus. La première, qui reposait sur une analyse statistique, visait à relever des tendances générales : les procédés de créations les plus récurrents que d'autres, la langue la plus utilisée dans la création lexicale, les domaines d'emploi des néologismes, leurs typographies dans les textes journalistiques...etc., et à déterminer le nombre des lexies néologiques émises par chaque chroniqueur. Nous avons pu ainsi produire de nombreuses présentations graphiques des données numériques. Dans l'analyse qualitative, nous avons examiné les néologismes isolés de leurs cotextes, étudié leurs caractéristiques d'un point de vue morphologique, sémantique, syntaxique et pragmatique, ensuite nous avons étudié leur fonctionnement dans les chroniques.

Dans la première étape de l'étude du corpus, nous avons tenu à effectuer des analyses objectives, laissant de côté chaque considération entrant trop dans le domaine de l'interprétation subjective. Evidemment, cela a posé quelques restrictions à notre travail et nous a, parfois, rendu difficile l'analyse. En ce qui concerne les études menées dans la deuxième partie où l'on s'est assignée pour objectif la détermination des fonctions des néologismes dans les textes, nous avons éprouvé la difficulté de tenir notre démarche au niveau analytique, suffisamment objectif, à cause des incertitudes qu'il y a quant à ce qui se passe réellement dans la tête du locuteur ou de *l'interprétant*, au moment où sont produits ou sont reçus les néologismes.

La première remarque que nous avons pu émettre à propos des néologismes relevés dans le corpus journalistique, c'est qu'ils appartenaient à différentes langues. Nous les avons classés par la suite à quatre (04) ensembles : *les néologismes anglais, les néologismes arabes, les lexies néologiques hybrides* et enfin ; *les néologismes français et les emprunts*. Nous avons utilisé, par soucis de simplification, l'appellation *lexies néologiques* pour désigner ce dernier ensemble.

L'analyse de l'usage réel de la langue française pratiquée en Algérie à travers l'étude d'un corpus de presse écrite francophone, montre bien que les néologismes ne résultent pas uniquement du mixage du français et de l'arabe (ou l'une des langues maternelles pratiquées par les locuteurs algériens), mais qu'il s'agit d'une créativité lexicale qui puise aux sources de la langue française.

Quand on parle de la néologie journalistique, on évoque un certain nombre de questions :

- Comment sont formés les néologismes relevés dans les corpus journalistiques ? De quelle nature sont-ils ? Quelle en est la cause ? Comment doit-on les décrire et les étudier ? Quelle serait la part de la sémantique, de la syntaxe, de la morphologie et de la pragmatique dans le traitement de ces unités lexicales ?

Comme le confirment les résultats de notre recherche sur le corpus, l'innovation lexicale dans le discours journalistique est loin d'être un phénomène marginal : En se situant à la convergence de l'Analyse De Discours et de la Lexicologie, le traitement de ce phénomène, en tant que fait lexical, interpelle toutes les disciplines du système linguistique. Son importance peut également se mesurer, sur les plans quantitatif et qualitatif, par le nombre considérable des unités néologiques collectées ainsi que par la variabilité dans leurs modes de création.

Sur le plan syntaxique, nous nous sommes intéressée à étudier les différentes catégories grammaticales des unités néologiques (colonne 2 de la grille d'analyse) ainsi qu'aux différents cas de transcatégorisation (colonne 10). Concernant l'appartenance catégorielle, nous avons classé les néologismes en fonction de leur partie dans le discours et ce en prenant en considération des critères syntaxiques, morphologiques et sémantiques. Il a fallu donc faire appel au cotexte du néologisme pour vérifier, à la fois, son sens, sa forme et sa distribution dans la phrase. Le voisinage linguistique des lexies facilite la décision de leur catégorie.

Après avoir examiné les résultats de la répartition des néologismes selon les types de lexies, nous avons constaté que la tendance générale, dans la formation des néologismes journalistiques, tend tout de même vers la simplification. Les chiffres démontrent clairement que les lexies construites et simples sont majoritaires. Les journalistes optent pour les formes simples et analysables pour la création de nouvelles formes lexicales. Nous avons pu également déduire, à partir du nombre considérable des synapsies relevées dans les chroniques, que ce type de lexies n'est pas à l'exclusivité des langues de spécialité. Dans les chroniques qui sont des textes journalistiques de langage courant, les journalistes n'hésitent pas à recourir à ce procédé dont le résultat est un ensemble d'unités lexicales qui dépassent le cadre conventionnel des mots.

Dans les deux chroniques, le domaine des comportements humains était très favorable à l'éclosion des néologismes journalistiques. Cette remarque trouve des

explications dans le genre des textes de presse qui est la chronique, définie par MARTIN-LAGARDETTE ¹comme étant un « *commentaire libre* ». Ce genre journalistique dans lequel « *prises de positions et avis [sont] souvent très personnels* »², les néologismes sont d'un très grand usage. L'étude des domaines d'emploi de la néologie journalistique apporte, également, des informations sur l'intérêt que portent les chroniqueurs aux différents problèmes de la société.

L'analyse des traits de sous-catégorisation syntaxico-sémantiques met en évidence que le surgissement des néologismes dans les chroniques est dû à d'autres causes que la désignation de nouvelles réalités. Ce constat, inattendu, nous a poussée à chercher, dans la deuxième étape de l'analyse, les raisons multiples pour lesquelles sont créés les néologismes journalistiques.

Parmi les résultats auxquels nous sommes parvenue, la possibilité de classer au sein des matrices lexicogéniques élaborées par J - F SABLAYROLLES, non seulement les lexies hybrides franco-arabes, mais également les néologismes arabes et anglais. Pour ce dernier type d'innovations, on n'a pas trouvé de difficultés, car, comme nous l'avons mentionné précédemment, la typologie des procédés est inspirée des travaux de TOURNIER pour l'anglais, les deux langues présentant des similarités morpho-sémantiques, le traitement de ces néologismes s'est fait aisément. Cette typologie nous a permis aussi d'étudier des innovations lexicales dont les procédés de formation ont été souvent négligés par les autres modèles de classement.

Le traitement morphologique des néologismes journalistiques a montré la productivité des matrices lexicogéniques. Sur 24 procédés, 16 est le nombre de ceux responsables de la formation des néologismes de notre corpus. Cela témoigne davantage de l'efficacité de la typologie des processus néologiques qui a permis

¹ et ² MARTIN-LAGARDETTE J. -L., (1989), *Les secrets De L'écriture Journalistique : Informer, convaincre*, Syros, p. 84.

de traiter des néologismes du français d'Algérie avec toutes ses particularités.

La néologie journalistique ne se réduit pas à la néologie formelle. La répartition des innovations selon les matrices indique que les procédés de renouvellement sémantique sont également présents dans les chroniques.

Les lexies néologiques hybrides sont révélatrices de l'influence que peut exercer une langue dominante sur une langue dominée. Le processus de la flexion utilisé dans la création de ces unités lexicales hybrides, permet aux journalistes de rapprocher certaines formes de la langue A de la structure de la langue B et de les intégrer à ce nouveau système linguistique. En effet, que ces lexies soient créées inconsciemment ou que leur innovation soit recherchée, elles restent toujours à l'état de « marques » du contact des langues. La réflexion sur la faculté des langues de pouvoir intégrer, à leurs lexiques, des éléments étrangers mérite vraiment d'être approfondie.

Certaines innovations lexicales ont été construites sur des noms propres. Les toponymes ont été plus présents dans le corpus que les anthroponymes. Force est de constater qu'un nouveau procédé de composition est en train de se développer, il s'agit de l'emploi de « *Ain* » et « *sidi* » comme premiers éléments de composés hybrides. Il est légitime de se demander, dans ce cas, s'il est possible de qualifier ces éléments de préfixes.

Nous avons prêté attention aux différentes marques typographiques qui ont accompagné les néologismes dans les chroniques. Elles ont été utilisées tantôt pour ne pas assumer l'innovation lexicale, tantôt comme une stratégie de mise en valeur des néologismes.

Les commentaires métalinguistiques du genre : « nos excuses aux lecteurs pour ce néologisme », accompagnant généralement les créations lexicales, sont absents du corpus. Toutefois, quelques explications ont été émises à propos de ces unités,

elles étaient neutres et pas du tout nombreuses. Les chroniqueurs, ne se sentent pas contraints de justifier aux lecteurs l'émission de telles unités. Cela indique qu'il s'agit d'une innovation consciente, voulue et dont les auteurs sont des locuteurs en position supérieure face aux destinataires.

Les informations de la dernière colonne des tableaux de comparaison, ont justifié l'apparition de certains néologismes. Il s'agit des cas de transcatégorisation qui ont été dus à la pression cotextuelle. Pour la plupart des lexies concernées, le passage d'une catégorie grammaticale à une autre s'est fait directement, excepté le néologisme *émiratisation*, qui a été obtenu à partir de la forme possible, non attestée : *émiratiser*. Le mécanisme de la transcatégorisation a affecté 15 lexies du corpus, cela démontre le rôle prépondérant de la pression syntaxique dans la création néologique.

La grille d'analyse, dont nous nous sommes servie, a la propriété de permettre une analyse qualitative et quantitative, c'est ce mélange de méthodes qui nous a donné la possibilité de déterminer les éventuelles corrélations entre les faits lexicaux et les différentes informations de chaque colonne du tableau.

Le recours à la néologie est extrêmement fréquent dans le domaine journalistique. Dans la deuxième partie de la recherche, notre objectif était de trouver une raison à l'apparition des néologismes dans les chroniques et de répondre ainsi à la question :

- Pourquoi les chroniqueurs en font un grand usage ?

Dans notre corpus, nous avons compté 7 émetteurs pour 140 néologismes. Ce sont tous des journalistes ayant pour langue de rédaction le français. Les inégalités qualitatives des innovations lexicales –qui se traduisent par la surreprésentation d'un élément sur un autre –constatées dans la première étape de l'analyse, ainsi que les cas d'inégalité dans le nombre de ces créations qu'ont révélés les résultats de la

répartition selon les émetteurs, nous ont poussée à nous interroger sur les causes de ces divergences.

Dans cette partie de l'analyse de corpus où notre but était l'étude des néologismes en discours, nous avons essayé d'expliquer le phénomène de l'émergence de telles unités (ce sont les mêmes lexies étudiées précédemment dans la première partie). La lecture des tableaux de la comparaison des productions néologiques individuelles indique que la chronique *Tranche De Vie* est plus riche de néologismes que celle *Raina Raikoum* et met en évidence que le processus néologique n'est pas stable ; il varie en fonction des circonstances et des conditions d'énonciation.

L'analyse des conditions d'énonciation montre bien que les néologismes journalistiques ne sont pas du tout fortuits. Les facteurs ayant favorisé leur création dans les deux chroniques du journal *Le Quotidien D'Oran* sont les suivants; la position de supériorité par rapport aux *interprétants*, la compétence linguistique et la mise hors jeu temporaire des barrières. Ces éléments dont semblent jouir les journalistes de cet organe de presse, leur ont conféré une certaine liberté rédactionnelle qui les a encouragés à émettre de nombreuses créations lexicales.

Après avoir déterminé les raisons favorisant l'innovation lexicale dans les deux chroniques, nous avons constaté que d'autres paramètres interviennent dans l'explication de cette variabilité, à savoir les niveaux de langue et l'acte humoristique. Dans cette optique, l'examen de ces deux variables nous a permis de mettre en évidence que, dans la chronique *Tranche De Vie*, la néologie a été fortement favorisée par le registre familier et la visée humoristique.

Les fonctions des néologismes ont été déterminables à partir de leur double contextualisation ¹. Cette étape nous a permis de constater que le contexte

¹ Nous avons utilisé l'expression de *double contextualisation* pour désigner les opérations de mise en contexte et de cotextualisation des néologismes.

extralinguistique est un élément pertinent pour accéder à la signification des unités lexicales, et que l'importance des données linguistiques et situationnelles dans l'interprétation des énoncés se trouve dans l'apparition de *sèmes* complémentaires permettant l'appréhension du sens des lexies dans le discours et, par voie de conséquence, l'identification de leurs fonctions. Le but de la double contextualisation des néologismes visait également à éviter de se livrer à des déductions trop hâtives sur le rôle qu'elles remplissent.

Nous avons essayé, dans la mesure du possible, de savoir dans quel but ces unités néologiques ont été créées. Après l'analyse des fonctions, nous sommes arrivée au constat que l'émergence de telles lexies dans le discours répond à certains besoins. Leur emploi vise certainement à produire de multiples effets en fonction de la visée du journaliste dans l'acte de communication. Cette pratique est devenue un mode de communication particulier au moyen duquel le chroniqueur cherche à mieux convaincre son lecteur, à le faire agir tout en l'incitant à lire ses articles.

Au terme de la deuxième étape consacrée à l'analyse des innovations lexicales en discours, nous nous sommes rendue compte de l'impossibilité de déterminer la fonction exacte de toutes les lexies néologiques, celles-ci sont inextricablement mêlées, il est donc très délicat d'assigner, sa fonction, à chaque lexie repérée.

Afin d'obtenir des résultats fiables et plus objectifs que possible, nous nous sommes servie, dans cette étape de l'analyse, d'un outil conceptuel puisé dans les différentes sciences du langage. Cependant, nous avons constaté que l'identification des fonctions des néologismes journalistiques est un travail d'interprétation, c'est la raison pour laquelle nous nous sommes contentée d'analyser quelques unes de celles qui semblaient les plus présentes dans le corpus.

Par ce modeste travail de recherche, nous ne prétendons pas avoir donné une représentation réelle de la néologie journalistique, le nombre des lexies étudiées dans notre recherche est considérable, il n'épuise pas néanmoins le sujet, de même,

les résultats auxquels nous sommes parvenus ne peuvent pas être généralisés à tous les types du corpus journalistique. Toutefois, nous pouvons affirmer que cette expérience nous a permis d'avoir une idée sur la création lexicale dans la presse francophone en Algérie.

Ce travail de recherche présente plusieurs résultats sur les matrices lexicogéniques mises en œuvres dans le discours journalistique, à partir desquels il pourrait être utile d'envisager, pour la suite de la recherche, un corpus plus large et plus diversifié.

L'analyse des néologismes, repérés dans deux chroniques, fournit des pistes intéressantes pour l'étude de la néologie journalistique en générale. Nous souhaitons, dans une perspective de recherche ultérieure, pouvoir répondre aux questions suivantes :

- Pourquoi le nombre des innovations lexicales était considérable dans un organe de presse francophone où l'on s'attendrait à un grand purisme ?

- La presse francophone privée en Algérie, née dans les années qui ont suivi le monopartisme, pourrait-elle être, du point de vue de son contenu, le reflet de la libération, de l'éclatement d'une expression muselée pendant des années de répression ?

- les néologismes journalistiques, sont-ils mieux tolérés dans une presse destinée à un lectorat algérien que dans une presse destinée à un public francophone ?

Ce sont là quelques pistes de recherche, particulièrement intéressantes, que nous offre la présente étude. Ce qui serait intéressant de mentionner, en guise de conclusion, c'est que le phénomène de la néologie journalistique, de par son importance qualitative et quantitative, implique les différentes disciplines de la langue. Ce phénomène, comme nous venons de le voir, est assez complexe et mériterait davantage de réflexions approfondies.

Annexes

8.1. Tableaux d'abréviations :

8.1.1. Grille d'analyse :

Colonnes	Informations	Abréviations	Interprétations
2	Catégorie grammaticale	N	Nom
		V	Verbe
		adj	Adjectif
		gér	Gérondif
3	Types de lexies	sim	Simple
		ctr	Construite
		cpl	Complexe
		syn	Synapsie
4	Champs Sémantiques (champs notionnels ou domaines)	1	Politique intérieure
		2	Politique internationale
		3	Politique extérieure (Algérie-étranger)
		4	Domaine économique.
		5	Domaine religieux.
		6	Domaine culturel.
		7	Domaine des comportements humains et sociaux
		8	Domaine des faits sociaux.
5	Traits de sous-catégorisation syntaxico-sémantiques	agt	Etre animé agent.
		nag	Etre animé non-agent.
		act	Action.
		éta	Etat ou qualité.
		crt	Non-animé désignant une réalité concrète.
		cpt	Concepts et abstractions.
6	Matrices lexicogéniques	Tableau des procédés de formation.	
7	Nom propre	t	Toponyme.
		a	Anthroponyme.
8	Marques typographiques	G	Caractère gras.
		""	Guillemets.
		Tr	Titre.
9	Remarques métalinguistiques	+	Présence de remarques métalinguistiques
		-	Absence de remarques métalinguistiques
10	Transcatégorisation	n-v	Nom-verbe
		v-n	Verbe-nom
		n-adj	Nom-adjectif
		syn prép - adj	Syntagme prépositionnel-adjectif
		v-adj	Verbe-adjectif
		syn v - n	Syntagme verbal - nom
		syn prép - adv	Syntagme prépositionnel-adverbe

8.1.2. Abréviations relatives à la production néologique :

C	Chroniques	T.V	Tranche de Vie
		R.R	Raina Raikoum
J	Journalistes	J.1	EL GUELLIL
		J.2	El Hadj Abdelhamid
		J.3	BENMOHAMED
		J.4	BOURENI
		J.5	Kamel DAOUD
		J.6	El Houari DILMI
		J.7	Aissa HIRECHE
Total.J	Total des néologismes Emis par les journalistes	T.J.1	Total des néologismes émis par EL GUELLIL
		T.J.2	Total des néologismes émis par Abdelhamid
		T.J.3	Total des néologismes émis par BENMOHAMED
		T.J.4	Total des néologismes émis par BOURENI
		T.J.5	Total des néologismes émis par DAOUD
		T.J.6	Total des néologismes émis par DILMI
		T.J.7	Total des néologismes émis par HIRECHE
Total.N/C	Total des néologismes relevés dans les chroniques	T.N/C (T.V)	Total des lexies néologiques relevées dans la chronique <i>Tranche de Vie</i> .
		T.N/C (R.R)	Total des lexies néologiques relevées dans la chronique <i>Raina Raikoum</i> .
T.N.H	Total des néologismes hybrides	T.N.H/Ca.C	Total des néologismes hybrides de la catégorie C
		T.N.H/Ca.B	Total des néologismes hybrides de la catégorie B
		T.N.H/C(T.V)	Total des néologismes hybrides relevés dans la chronique <i>Tranche De Vie</i> .
		T.N.H/C(R.R)	Total des néologismes hybrides relevés dans la chronique <i>Raina Raikoum</i> .

8.1.3. Liste des figures :

Dans la liste suivante, est mentionné en premier le numéro des figures suivi du titre correspondant à chaque illustration :

1. Les schémas:

Fig.1.1 : présentation des différents facteurs pouvant favoriser la production néologique.....	67
Fig.1.2: Schéma démontrant les différentes fonctions des néologismes.....	73

2. Les graphiques:

2.1: Répartition des lexies néologiques selon les langues.....	82
2.2 : Les néologismes français :	
Fig.2.2.1: Répartition des lexies néologiques selon les catégories grammaticales.....	94
Fig.2.2.2: Types des lexies néologiques.....	95
Fig.2.2.3: Champs sémantiques des lexies néologiques.....	97
Fig.2.2.4: Traits de sous-catégorisation syntaxico-sémantiques des lexies néologiques.....	99
Fig.2.2.5: Les procédés de formation des lexies néologiques.....	101
Fig.2.2.6: Répartition des lexies néologiques selon les matrices lexicogéniques.....	105
Fig.2.2.7: Lexies néologiques et noms propres.....	106
Fig.2.2.8: La mise en relief des lexies néologiques.....	107
Fig.2.2.9: Lexies néologiques et commentaires métalinguistiques.....	109
2.3 : Les néologismes hybrides :	
Fig.2.3.1: Répartition des lexies néologiques hybrides selon les catégories grammaticales.....	110
Fig.2.3.2: Répartition des lexies néologiques hybrides selon les types des lexies.....	111

Fig.2.3.3: Répartition des lexies construites et complexes selon les catégories des néologismes hybrides.....	112
Fig.2.3.4: Champs sémantiques des lexies néologiques hybrides.....	113
Fig.2.3.5: Traits de sous-catégorisation syntaxico-sémantiques des lexies néologiques hybrides.....	114
Fig.2.3.6: Les procédés de formation des lexies néologiques hybrides.....	115
Fig.2.3.7: Lexies néologiques hybrides et noms propres.....	117
Fig.2.3.8: La mise en relief des lexies néologiques hybrides.....	118
Fig.2.3.9: Lexies néologiques hybrides et commentaires métalinguistiques.....	119
Fig.2.4: Répartition des lexies néologiques selon les émetteurs.....	133
Fig.2.5: Répartition des lexies néologiques selon les chroniques.....	134
Fig.2.6 : Répartition des lexies néologiques hybrides selon les émetteurs.....	136
Fig. 2.7 : L'irrégularité du processus néologique.....	138

8.1.4. Liste des tableaux :

Dans la liste ci-dessous sont indiqués les tableaux et les titres correspondants :

Tableau n° 1 : Les matrices lexicogéniques.....	45
Tableau n° 2 : La grille d'analyse des lexies néologiques parues pendant le mois de juillet.....	83
Tableau n° 3 : La grille d'analyse des lexies néologiques parues pendant le mois d'août.....	86
Tableau n° 4 : La grille d'analyse des lexies néologiques parues pendant le mois de septembre.....	88
Tableau n° 5 : La grille d'analyse des néologismes hybrides de la <i>catégorie A</i>	91
Tableau n° 6 : La grille d'analyse des néologismes hybrides de la <i>catégorie B</i>	92
Tableau n° 7 : La grille d'analyse des néologismes hybrides de la <i>catégorie C</i>	92
Tableau n° 8 : La grille d'analyse des néologismes arabes.....	92
Tableau n° 9 : La grille d'analyse des néologismes anglais.....	92
Tableau n° 10 : Répartition, selon les émetteurs, des lexies néologiques parues pendant le mois de juillet.....	126
Tableau n° 11 : Répartition, selon les émetteurs, des lexies néologiques parues pendant le mois d'août.....	128
Tableau n° 12 : Répartition, selon les émetteurs, des lexies néologiques parues pendant le mois de septembre.....	129
Tableau n° 13 : Répartition, selon les émetteurs, des néologismes hybrides de la <i>catégorie A</i>	131
Tableau n° 14 : Répartition, selon les émetteurs, des néologismes hybrides de la <i>catégorie B</i>	131
Tableau n° 15 : Répartition, selon les émetteurs, des néologismes hybrides de la <i>catégorie C</i>	132

Tableau n° 16 : Répartition, selon les émetteurs, des néologismes arabes.....	132
Tableau n° 17 : Répartition, selon les émetteurs, des néologismes anglais.....	132
Tableau n° 18 : Comparaison des productions individuelles des lexies néologiques.....	133
Tableau n° 19 : Comparaison des productions individuelles des néologismes hybrides.....	135
Tableau n° 20 : La variation de la production néologique.....	137

8.2. Les chroniques journalistiques

Bibliographie :

Ouvrages et revues:

- ASSELAH-RAHAL S., (2005), *Plurilinguisme et migration*, Paris, L'Harmattan, Coll. Espaces Discursifs.
- AUSTIN J.-L. , (1970), *Quand Dire, C'est faire*. Seuil. Paris.
- BANKS D., (2005), *Les Marqueurs Linguistiques De La Présence De L'auteur*, L'Harmattan.
- BASTUJI J., (1979), *Notes sur la créativité lexicale*, dans Adda, et alii, *Néologie et Lexicologie*, Paris, Larousse.
- BENVENISTE E., (1974), *Problèmes De Linguistique Générale*, Tome 2, Paris.
- BENZELIKHA A, (2005), *Presse Algérienne, Editoriaux Et Démocratie*, Oran, Dar El Gharb.
- BOYER H., (1991), *Eléments De Sociolinguistique*, Paris, Dunod.
- BOYER H., (1997), *Plurilinguisme : Contact Ou Conflit De Langues*, L'Harmattan.
- BOYER H., (2001), *Introduction A La Sociolinguistique*, Paris, Dunod.
- BROUCKER J., (1995), *Pratique de L'Information et Ecritures Journalistiques*, C.F.P.J.
- CHARAUDEAU P., (1988), *La Presse, Produit, Production, Réception*. Didier érudition, coll. « Langage, Discours et Société ».
- CHARAUDEAU P., (1992), *Grammaire Du Sens Et De l'Expression*, Paris, Hachette.
- CHARAUDEAU P., (1997), *Le Discours De L'information Médiatique*, Nathan.
- CHARAUDEAU P., (2006), «Des Catégories Pour L'Humour ? », *Question De Communication* n° 10. pp. 19-41.
- CORBIN D., (1987), *Morphologie Dérivationnelle Et Structuration Du Lexique*, Tuebingen.
- CORBIN D., (1992), «Hypothèses Sur Les Frontières De La Composition Nominale », *Cahiers de grammaire* n°17, .pp. 26-55.
- CUSIN-BERCHE F., (2003), *Les Mots Et Leurs Contextes*, Presse Sorbonne Nouvelle.

- DERRADJI Y., (1995), « Emploi De La Suffixation –iser, -iste, -ision, -isation, Dans La Procédure Néologique En Algérie », In *Le Français Au Maghreb*, pp.111-119.
- DERRADJI Y., (1999), « Le Français En Algérie : Langue Emprunteuse Et Empruntée », *Le Français en Afrique* n° 13, pp. 71-82.
- EURARD F., (1996), *L'humour*, « *Contours Littéraires* », Hachette.
- FRANÇOIS F., (1974), *L'enseignement Et La Diversité Des Grammaires*, Paris, Hachette.
- GALISSON R., (1991), *De La Langue A La Culture Par Les Mots*, Paris, CLE international.
- GAUDIN F., GUESPIN L., (2000), *Initiation A La Lexicologie Française, De La Néologie Aux Dictionnaires*, Bruxelles, Ducolot.
- GRANDGUILLAUME G., (1983), *Arabisation Et Politique Linguistique Au Maghreb*, Paris, Maisonneuve et Larose.
- GROSS G., (1996), *Les Expressions Figées En Français : Noms Composés Et Autres Locutions*, Ophrys.
- GUILBERT L., (1971), « Fondements Lexicologiques Du Dictionnaire », *Grand Larousse De La Langue Française*, Paris, Larousse, 1971-1978.
- GUILBERT L., (1975), *La Créativité Lexicale*, Larousse.
- HOUDEBINE A. –M., (1988), « Elle parle français la presse écrite ! », in *La presse : produit, production, réception*, P CHARAUDEAU (dir), Paris, Didier Erudition.
- KADI L., (1995), « Les Dérivés En –iste et –age : Néologismes En Français Ecrit Et Oral utilisé en Algérie ? », In *Le Français dans le Maghreb*, pp. 153-162.
- KERBRAT-ORECCHIONI K., (1984), *L'Enonciation De La Subjectivité Dans Le Langage*, Armand Colin.
- MAINGUENEAU D., (1991), *L'Analyse Du Discours, Introduction aux lectures de L'Archive*, Paris, Hachette, Supérieur.
- MAINGUEUNEAU D., (1996), *Les Termes Clés De L'Analyse Du Discours*, Paris, Seuil.

- MARTIN-LAGARDETTE J. -L., (1989), *Les secrets De L'écriture Journalistique : Informer, convaincre*, Syros.
- MOATASSIME A., (1992), *Arabisation Et Langue Française Au Maghreb*, P.U.F, Paris.
- MORTUREUX M.-F., (1997), *La Lexicologie Entre Langue Et Discours*, SEDES.
- POTTIER B., (1974), *Linguistique Générale, Théorie Et Description*, Paris, Hachette.
- PRUVOST J., SABLAYROLLES J. -F., (2003), *Les Néologismes, Que sais-je ?*, n° 3674, P.U.F.
- QUEFFELEC A., DERRADJI Y., DEBOV V., SMAALI D., CHERRAD-BENCHEFFRA Y., (2002), *Le Français En Algérie : Lexique Et Dynamique Des Langues*, Louvain-La-Neuve, De Boeck-Duculot-AUF.
- REY A., (1976), « Néologisme, Un Pseudo Concept ? », *Cahiers de Lexicologie* n° 28. pp. 3-17.
- ROMAN A., (1999), *La Création Lexicale En Arabe*, P.U.L.
- SABLAYROLLES J. -F., (1993), « La Double Motivation De Certains Néologismes », *Faits de langues* n° 1. *Motivation et iconicité*, Paris, P.U.F. pp. 223-226.
- SABLAYROLLES J.-F., (1996-2), « Néologisme Et Nouveauté(s) », *Cahiers de lexicologie* n° 69, pp.5-42.
- SABLAYROLLES J.-F., (1996-1997), « Problèmes De Classement Des Unités Lexicales », *Cahiers de C.I.E.L.*, U.F.R., E.I.L.A., Paris-7. pp. 11-48.
- SABLAYROLLES J. -F., (2000-2), « Lexique Et Processus », *Cahier de Lexicologie* n° 77, pp. 5-26.
- SABLAYROLLES J.-F., (2000), *La Néologie En Français Contemporain : Examen Du Concept Et Analyses De Productions Néologiques Récentes*, Paris, Honoré Champion.
- SABLAYROLLES J.-F., (2002-6), « Fondements Théoriques Et Difficultés Pratiques Du Traitement Des Néologismes », *Revue Française De Linguistique Appliquée*, vol. 7-1, pp. 97-111.

- SABLAYROLLES J. –F., (2003), *L’Innovation Lexicale, actes du colloque organisé en février 2001 à Limoges*. Honoré Champion, Paris. pp. 279-295.
- VOIROL M., (1992), *Guide De La Rédaction*, C.F.P.J., p.61.
- XU Z., (2001), *Le Néologisme Et Ses Implications Sociales*, L’Harmattan.

Dictionnaires :

- CHARAUDEAU P., MAINGUENEAU D., (2002), *Dictionnaire D’Analyse De Discours*, Paris, Seuil.
- DEMOUGIN J. (dir.), (1992), *Dictionnaire Des Littératures Française Et Etrangère*, Paris, Larousse.
- DUBOIS J. et al, (1994), *Dictionnaire De Linguistique Et Des Sciences Du Langage*, Paris, Larousse.
- DUBOIS J., (1992, 2^{ème} éd.), *Dictionnaire De La Langue Française, Lexis*. Paris, Larousse.
- LITTRE P-E., (1872-1877), *Le Littré. Dictionnaire De La Langue Française*, Versailles : Encyclopaedia Britannic. (7vol.).
- OSTER P. et al, (2006), *Dictionnaire Des Citations Françaises*, Paris, Le Robert.
- REY A. et CHANTREAU S., (2003), *Dictionnaire Des Expressions Et Locutions*, Paris, Le Robert.
- ROBERT P., REY A. (dir.), (2001), *Le Grand Robert De La Langue Française*, dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, Paris, Le Robert. (6vol).
- ROBERT P. et al, (2003), *Le Petit Robert, Dictionnaire De La Langue Française*, Paris, Le Robert.
- ROBERT P., REY A. (dir.), (2003), *Le Petit Robert Des Noms Propres*, dictionnaire alphabétique et analogique, Paris, Le Robert.
- ROBERT P. et al, (2007), *Le Nouveau Petit Robert De La Langue Française*, dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, Paris, Le Robert.

Sitographie :

- ADAM J.-M., « Genres De La Presse Ecrite Et Analyse De Discours », *Semen*, 13, *Genres de la Presse Ecrite Et Analyse De Discours*, 2001. <http://semen.revues.org/document2597>. Consulté le 30/07/2007.
- BENMAYOUF Y.-C. , *Les Néologismes Hybrides Franco-arabes Dans La Réalité Algérienne D'aujourd'hui*, Congrès International d'Euralex, 25 ans d'études de dictionnaires. <http://www.iula.upf.edu>. Consulté le 01/08/2008.
- DUCROT J. -M., « Les Relations entre oral et écrit : Prise de conscience d'une problématique d'ordre didactique », *Synergies F.L.E.* <http://www.france-synergies.org>. Consulté le 03/07/2008.
- HACINI F., *Le Français Langue Etrangère En Algérie, Comment optimiser son apprentissage ?*, (2006). <http://www.apef.org.pt/actas2006/HF122006.pdf>. Consulté le 15/08/2007.
- MICHELI R., « Contexte et Contextualisation en Analyse du Discours : regard sur les travaux de T. Van Dijk », *Semen*, 21, *Catégories pour l'analyse du discours politique*, (2006). <http://www.semenrevues.org/document1971.htm>. Consulté le 28/07/2007.
- <http://www.quotidien-oran.com>.
- T.L.F.I.: <http://atilf.atilf.fr>.
- <http://www.lexpressiondz.com>.
- <http://fr.encarta.msn.com> © 1997-2008 Microsoft corporation.
- <http://www.algérie-livres.com>.
- <http://www.presse-francophone.org/gazette/gazette/132benabbou>.

Résumé :

La question de l'innovation lexicale est évidemment centrale en Sciences du Langage, elle est également fort variable en fonction des options théoriques et des projets des diverses disciplines. Étant donné que toute langue suit la dynamique sociale, le lexique des langues pratiquées en Algérie est en permanente évolution. Ce travail de recherche a pour objectif de présenter, dans une perspective synchronique, quelques néologismes extraits d'un corpus journalistique, classés selon une typologie des procédés créatifs tenant compte des unités simples et complexes de la langue.

Dans la presse écrite, on observe des créations lexicales qui touchent à de nombreux domaines de la vie quotidienne. Notre recherche tente également d'éclairer ce phénomène, de montrer que les néologismes journalistiques ne sont pas dus au seul besoin de désigner de nouvelles réalités mais que leur éclosion dans ce type de discours est reliée à différents facteurs et doit être étudiée en prenant en considération les conditions dans lesquels ils étaient produits. En conclusion, nous soulignons que, par leurs fonctions, ces néologismes sont un outil linguistique essentiel dans le discours journalistique algérien.

Mots-clés : néologismes - néologie - lexicologie - analyse de discours -
presse écrite - conditions d'énonciation

Abstract :

The question lexical innovation is evidently main in Language Sciences projects. It is also highly variable depending on the options and theoretical projects in various disciplines. Knowing that all languages take a social dynamic, the lexicon of languages used in Algeria is in continuous evolution. The objective of this study research is to present, in a synchronic perspective, some neologisms extracted from a journalistic corpus, classified according to the typology of creative processes regarding to simple and complex unities of language.

Written press is the area in which we can observe lexical creations including many domains of every day life. Our research tries also to light up this phenomenon, to show that journalistic neologisms are not due to the only need for designated a new actuality, but their opening in this type of discourse is linked at different factors, and it must be studied, taking into consideration conditions in which there are produced. In conclusion, we underline that their functions, these neologisms are an essential linguistic tool in the Algerian journalistic discourse.

Keywords: neologisms - neology - lexicology - discourse analysis
written press - conditions of enunciation

ملخص:

من الواضح أن مسألة الابتكار المفرداتي أساسية بالنسبة لعلوم الكلام و هي أيضا جد متغيرة حسب الخيارات النظرية وحسب مشاريع مختلف الدراسات. بما أن كل لغة تتبع الحركة الديناميكية الاجتماعية، فإن مفردات اللغات الممارسة في الجزائر في تطور مستمر. يهدف هذا البحث العلمي إلى تقديم، بمنظور متزامن، بعض المفردات الجديدة المقتطفة من النص الصحفي، و هي مبنية حسب دراسة رموز المناهج الإبداعية، اخذين بعين الاعتبار الوحدات البسيطة والمركبة للغة. تعتبر الصحافة المكتوبة الميدان الذي يلاحظ فيه الإبداعات المفرداتية و التي تمس بكل ميادين الحياة اليومية. كذلك يهدف بحثنا إلى توضيح هذه الظاهرة و لإبراز أن المفردات الجديدة الصحفية ليست فقط متعلقة بالحاجة إلى الإشارة إلى الوقائع الجديدة، و لكن بزوغها في مثل هذا الخطاب مرتبط بعوامل مختلفة و التي وجبت دراستها بالأخذ بعين الاعتبار الشروط التي أنتجت فيها. نبرز في الأخير بان هذه المفردات الجديدة بوظائفها تعتبر وسيلة لغوية جد مهمة في الخطاب الصحفي الجزائري.

الكلمات الجوهرية :

المفردات الجديدة - علم المفردات الجديدة - علم المفردات - تحليل الخطاب -
الصحافة المكتوبة - شروط التلفظ